

POUR LE FÉDÉRALISME



La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lors du discours sur l'état de l'Union, le 14 septembre 2022, source : services de la Commission

Dans ce numéro :

Focus : Face au court terme, n'oublions pas l'avenir de l'Europe

Le 14 septembre 2022, la présidente de la Commission européenne a tenu le traditionnel discours sur l'état de l'Union dans un climat de crise énergétique majeure où l'Europe apprend à vivre avec une énergie chère, dans un climat de doute face à des élections donnant la part belle à la droite extrême et dans le contexte de guerre en Ukraine qui dure. Alors, où allons-nous ?

Féd'actualité : Les élections autour du monde, quel monde d'après ?

Les regards se tournent vers les élections en Italie qui ont vu arriver à la tête du gouvernement une femme ouvertement néo-fasciste ; les élections en Suède ont également donné des résultats importants à l'extrême-droite ; au Brésil, des élections sous haute tension se préparent. Dans quel monde finiront-nous l'année 2022 ?

Fédé'Femmes : Luisa Villani Usellini : l'idéal d'une révolution pour l'Europe fédérale

Militante fédéraliste engagée dans le tout premier groupe organisé de fédéralistes à Rome pendant l'occupation nazi-fasciste, Luisa Villani Usellini a, entre autres, contribué à la rédaction des premiers numéros du Journal des fédéralistes italiens *L'Unità Europea* dont elle a accueilli la rédaction clandestine dans son habitation. Elle a continué sans relâche à défendre l'idée d'une « révolution européenne », du bas vers le haut, pour construire une fédération assurant le bien-être et la paix de tous : « Utopie ? Toutes les réalisations de l'histoire, avant d'exister, ont été appelées 'utopies' ».

Sommaire	2
Courrier des lecteurs et des lectrices	4
<i>Le rôle des fédéralistes</i>	4
Erratum	4
Éditorial	5
Le « billet d'humeur »	6
<i>L'heure de la réforme va-t-elle sonner ?</i>	6
Focus : Face au court terme, n'oublions pas l'avenir de l'Europe	7
Première partie : Remettre en perspective	7
<i>Ukraine : un tournant pour l'Union européenne ?</i>	7
<i>La « Communauté politique européenne » : rendez-vous à la rentrée ?</i>	9
Deuxième partie : et encore, le sens du fédéralisme	10
<i>Monnet, la « culture » et l'Europe</i>	10
<i>La société européenne</i>	11
<i>Deux axes majeurs vers la Fédération : l'espace public européen et les ressources propres</i>	13
<i>Décryptage du discours de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, devant le Parlement européen le 14 septembre 2022</i>	15
Féd'actualité : Les élections autour du monde : quel monde d'après ?	17
<i>L'après Mario Draghi, au cœur de l'incertitude italienne</i>	17
<i>L'automne tombe sur l'Italie et sur l'Europe</i>	19
<i>Le Pouvoir Modérateur : quatrième pouvoir de l'État brésilien ?</i>	21
<i>France : Point de vue sur la décentralisation</i>	23
Féd'actualités : Le monde toujours en équilibre précaire	25
<i>La grande urgence, c'est la faim : 320 millions de personnes en danger</i>	25
<i>La barrière ultime : le nationalisme</i>	26
<i>A Day of Deeper Peace</i>	28
Théories fédéralistes	30
<i>Les valeurs du fédéralisme et la Constitution de l'Europe</i>	30
L'interview	33
<i>Interview d'Antonella Braga à l'occasion de la parution du livre Ernesto Rossi, L'Europe de demain et autres écrits fédéralistes (1945-1948)</i>	33
Le regard historique de Robert Belot	35
<i>Il y a 80 ans se suicidait un grand Européen : Stefan Zweig</i>	35

Nouvelles du réseau	38
<i>Colloque international : L'Europe de la défense : « une longue histoire qui avance ».....</i>	<i>38</i>
<i>Colloque les 20 et 21 octobre à Lyon : La conflictualité dans l'Union européenne : menace existentielle ou catalyseur d'intégration ?.....</i>	<i>40</i>
<i>Colloque les 20 et 21 octobre à Paris : Démocratiser l'espace-monde.....</i>	<i>40</i>
<i>Presse fédéraliste au festival littéraire « Lire en Bastides » et au Café'lib de Bourrou (24).....</i>	<i>41</i>
Fédé'Femmes :	43
<i>Luisa Villani Usellini : l'idéal d'une révolution pour l'Europe fédérale</i>	<i>43</i>
In memoriam	47
<i>À propos du décès de Mikhaïl Gorbatchev (1931-2022) et du fédéralisme – extrait du livre de Lucio Levi, La théorie fédéraliste.....</i>	<i>47</i>
<i>Mikhail Sergeyevich Gorbachev, 1931–2022: New Thinking</i>	<i>49</i>
<i>In memoriam – Michèle Lesfargues</i>	<i>52</i>
Bibliographie et bibliothèque fédéraliste	53
<i>Extraits de la préface de M. Romano Prodi à la publication en italien de R. Belot, La Resistenza e la rinascite dell'idea europea.....</i>	<i>53</i>
<i>L'Europe et les minorités face au nazisme.....</i>	<i>54</i>
<i>« Cansos » : Arnaut Daniel, La Croisade albigeoise</i>	<i>54</i>
Nouvelles de Presse fédéraliste.....	56
<i>Nouvelle publication en partenariat avec Presse fédéraliste</i>	<i>56</i>
<i>Bernard Lesfargues, Pour de vrai, Fragments de vie et réflexion</i>	<i>56</i>
<i>L'Europe de demain et autres écrits fédéralistes (1944 – 1948) – Ernesto Rossi</i>	<i>57</i>
S'abonner à Fédéchoses et adhérer à Presse fédéraliste	58

L'épaisseur de la réunion zoom de ce soir, ne m'a pas permis de vous dire que le numéro 192 de *Fédéchoses* m'est apparu, tout comme je vous l'avais dit du 191, TRÈS intéressant.

Bravo à tous pour la collecte d'articles (qu'ils aient déjà été publiés ou qu'ils soient confectionnés spécialement) qui : soit apportent un supplément de culture fédéraliste, soit donnent dans un court délai (le bouclage in extremis de certains numéros l'illustre) un point de vue fédéraliste sur un événement d'actualité et toujours dans une mise en page soignée et intelligente.

Mais comment faire pour que d'avantage de lecteurs en viennent à considérer qu'ils ont (devraient avoir) avec *Fédéchoses* un instrument de connaissance et de réflexion fédéraliste précieux ?

La numérisation est-elle au-delà des contraintes techniques et financières, juridiquement concevable ?

Dans l'immédiat, je suggère que l'on mène une campagne promotionnelle sur le thème (par exemple) « vous aimez lire *Pour le fédéralisme* ? Offrez-le ! »

Je vous enverrai dès les prochains jours le prix d'un abonnement pour une personne de mon entourage.

Amitié fédéraliste.

Jean-Claude Sebag, UEF Sud

Le rôle des fédéralistes

L'article de Jean-Francis Billon paru dans le *Fédéchoses* de juin (n° 193) m'a interpellé. Je partage l'opinion de l'auteur que les fédéralistes, plutôt que de participer aux élections sous cette étiquette (pour quel score dérisoire ?), « doivent travailler à obtenir des majorités d'idée fédéraliste constituantes [...] avec l'ensemble du spectre politique ». Cependant, selon moi, la clé réside dans la bonne compréhension de cette « idée fédéraliste ». Car le fédéralisme est source de malentendus.

Dans l'opinion publique, dans les médias surtout, et même chez beaucoup d'intellectuels, le fédéralisme est synonyme de super-État qui absorbe les États-nations, donc de perte de souveraineté. Par ignorance ou mauvaise foi, il n'est retenu du fédéralisme que sa dimension supra-nationale, faisant de ce terme un repoussoir.

Ainsi, le tout premier rôle des militants fédéralistes est d'expliquer inlassablement ce qu'est vraiment le fédéralisme, en démontrant qu'il s'agit de la seule forme d'intégration qui soit à la fois efficace et respectueuse de l'identité des entités fédérées. Toute prise de position devrait contenir un très bref exposé des grands principes du fédéralisme (répartition des compétences définie constitutionnellement, selon le principe de subsidiarité ; participation des États membres à toute décision fédérale à travers son système bicaméral, qui contrôle l'exécutif ; suprématie du droit ; etc.). À l'intention du citoyen lambda, il faut souligner que le nécessaire changement d'échelle ne concerne pas seulement l'exercice du pouvoir mais aussi l'exercice de la démocratie, le citoyen ayant aussi voix au chapitre au niveau fédéral. En France, une bonne manière de convaincre est d'expliquer ce que les principes du fédéralisme apporteraient à la gouvernance du pays (autonomie budgétaire des collectivités par exemple).

Cela revient à privilégier l'approche institutionnelle par rapport aux projets, j'en conviens. Car je suis d'avis que ce n'est pas le rôle des fédéralistes de faire des propositions détaillées sur les politiques à mener au niveau fédéral. Celles-ci seront définies par les majorités élues. Par contre, aborder une thématique particulière peut être prétexte à argumenter en faveur du fédéralisme, pour autant que cela fournisse un exemple concret de l'application de ses principes (répartition des compétences, modalités de décision).

J'ajoute que dans l'argumentation il faut faire preuve de pédagogie. Le choix des mots est important. En premier lieu, il convient de bannir du vocabulaire le mot « supranational » et parler plutôt de gouvernance multi-niveaux où le « niveau fédéral » se distingue des autres niveaux, national, régional et communal, en l'absence de toute hiérarchie. Ne jamais évoquer, comme le font souvent les fédéralistes dans un souci d'efficacité, des institutions européennes qui seraient « indépendantes des États membres », ou « autonomes », donc s'affranchissant des intrigues nationalistes, mais parler plutôt d'institutions qui sont propres au niveau fédéral, distinctes de celles des États membres, avec leurs propres règles de fonctionnement. Ce ne sont là que des exemples.

Jean-Francis Billon conclut ainsi son article : « l'une des premières tâches est de nous faire connaître et accepter pour ce que nous sommes ». J'adhère totalement. Il s'agit donc de sortir de l'anonymat. C'est le plus difficile.

Pierre Jouvenat, Bonneville

Erratum

Dans le numéro 193, nous avons publié un texte de Daniella Preda sur l'actualité de la question de l'armée européenne intitulé « De la Corée à l'Ukraine ». Deux erreurs de traduction se sont glissées dans le texte : l'une remplaçant le sigle CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) par République tchèque, l'autre remplaçant de terme union par syndicat, moins approprié dans une citation de l'ancien président italien Luigi Einaudi.

Nous prions l'autrice et nos lecteurs de nous excuser pour ces erreurs. Le texte correctement traduit peut être retrouvé sur le *Pour le fédéralisme - Fédéchoses* mis à disposition sur notre site : <https://www.pressefederaliste.eu/-Numero-193-Juin-2022->

English version

What kind of world will we live in? This is the question we are grappling with this autumn? The energy crisis, anticipated at the European level for several months already, is reaching our national public spaces with energy prices that are reaching new heights, calling into question the Western development model and raising fears that the democratic consensus of our societies, already weakened for years, will crack. The rise of the extreme right, in Europe and elsewhere, which new revelations show is being fed by Russian capital, is part of this democratic fracture. In our last issue we spoke with great hope about the *avenir* of Europe. With the conclusion of the Conference on the Future of Europe, it seemed clear and open, but this autumn the sky is cloudy and we anticipated, at the time of writing, the arrival in power of neo-fascists in Roma. What is the future of European federalism if one of the main engines of federal integration, Italy, is led by a right-wing coalition? In this issue, we try to take a step back, to try to see beyond the short term, to feel the evolutions of society, of the public space; these are common threads throughout our different issues.

Fortunately, the Fédé'femmes gives us strength and vigour in our militancy thanks to the example of Luisa Villani Usellini who, during the Resistance, defended and supported the idea of European and World federalism by saying "Utopia? All the achievements of history, before they existed, were called 'utopias'".

So we can take comfort from the founders of militant federalism by reading Ernesto Rossi's book, recently published in French by Presse Fédéraliste: *L'Europe de demain et autres textes fédéralistes 1945-1948*. Antonella Braga, who compiled the texts and provided introduction, commentary and notes, offers us an interview to remind how these pioneers continue to whisper to us the way forward and give us the strength to persevere.

In a world in precarious balance, whose transition remains necessary, the ideals of institutional federalism are, for us, a compass and a means of action in the real world.

Version française

Dans quel monde allons-nous vivre ? Telle est la question sur laquelle nous butons en cette rentrée ? La crise énergétique, anticipée au niveau européen depuis déjà plusieurs mois, arrive dans nos espaces publics nationaux avec des prix de l'énergie atteignant des sommets qui remettent en cause le modèle de développement occidental et font craindre la fissuration du consensus démocratique de nos sociétés déjà fragilisé depuis des années. La montée des extrêmes-droites, en Europe et ailleurs, dont de nouvelles révélations montrent l'alimentation par des capitaux russes, participe de cette fracture démocratique. Nous avons parlé avec grand espoir dans le dernier numéro de l'avenir de l'Europe. Avec la clôture de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, le futur semblait clair et ouvert ; cet automne, le ciel se charge de nuages et nous anticipions, à l'heure d'écrire ces lignes, l'arrivée au pouvoir de néo-fascistes à Rome. Quel avenir pour le fédéralisme européen si l'un des principaux moteurs d'une intégration fédérale, l'Italie, se retrouve dirigé par la coalition de droite ? Nous essayons tout de même, dans ce numéro, de reprendre du recul, d'essayer de voir au-delà du court terme, de sentir les évolutions de la société, de l'espace public ; là sont les fils rouges de nos différents dossiers.

Heureusement, le Fédé'femmes nous redonne force et vigueur dans notre militantisme grâce à l'exemple de Luisa Villani Usellini qui pendant la Résistance a défendu et soutenu l'idée du fédéralisme européen et mondial en disant « Utopie ? Toutes les réalisations de l'histoire, avant d'exister, ont été appelées 'utopies' ».

Nous pouvons aussi nous rasséréner auprès des fondateurs du fédéralisme militant en lisant l'ouvrage récemment publié par Presse fédéraliste en français d'Ernesto Rossi, *L'Europe de demain et autres écrits fédéralistes (1945-1948)*. Antonella Braga, qui a compilé les textes choisis et rédigé introduction, commentaires et notes, nous a aussi offert une interview nous rappelant comment ces pionniers continuent de nous indiquer la voie à suivre et nous donnent la force de persévérer.

Dans un monde en équilibre précaire, dont la transition reste nécessaire, les idéaux du fédéralisme institutionnel sont, pour nous, une boussole et un moyen d'action dans le réel.

Pour le fédéralisme - Fédéchoses

L'heure de la réforme va-t-elle sonner ?

Hervé Moritz

Ancien président des Jeunes Européens – France, membre de l'UEF Alsace et du Bureau de Presse fédéraliste



Le 9 mai 2022 se clôturait la Conférence sur l'avenir de l'Europe avec la promesse des présidents des institutions européennes organisatrices de tenir compte de ses résultats pour engager une réforme de l'Union européenne. Depuis, les lignes bougent en Europe sur un certain nombre de sujets,

mais la fenêtre de tir pour une profonde réforme institutionnelle de l'Union est étroite.

En mai et juin derniers, le Parlement européen manifestait par l'adoption de deux résolutions son soutien aux propositions issues de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et sa volonté de convoquer au plus vite une Convention en charge de mener à bien la nécessaire réforme des traités. Elle s'accompagne de revendications claires sur la fin du droit de veto au Conseil, l'octroi de l'initiative législative au Parlement européen ou encore sur la protection des valeurs fondamentales de l'Union.

Il appartient à présent au Conseil européen de répondre à cette résolution qui ouvre la procédure de révision des traités en donnant son accord à la majorité simple de ses membres. En juin dernier, le Conseil n'a pas donné suite à la sollicitation du Parlement. Mercredi 14 septembre, c'est la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, qui a rappelé la nécessité d'apporter des réponses aux propositions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Elle a formulé au cours de son discours sur l'état de l'Union un certain nombre de réformes à mener dans les prochains mois, notamment pour répondre rapidement à la situation géopolitique et aux crises que connaît l'Union. Ursula von der Leyen a aussi souligné la nécessité d'un changement des règles de l'Union.

Elle s'est prononcée en faveur de la convocation prochaine d'une Convention pour mener à bien une réforme des traités. Cependant, en raison des désaccords persistants entre les gouvernements des États membres, le sujet n'apparaît même plus à l'agenda de la présidence tchèque du Conseil. Ce qui n'est pas de bon augure.

Dans un contexte européen et mondial d'élections à haut risque en cours cette année, comme en France, au Brésil, en Italie ou en Suède, qui peuvent mettre en péril les équilibres européens contribuant à miner encore un peu plus les marges de manœuvre de l'Union européenne pour répondre à l'urgence de la guerre en Ukraine, à la crise énergétique et aux défis que posent la situation géopolitique mondiale et le réchauffement climatique, il nous appartient, à nous fédéralistes, de ne pas lâcher la pression pour la mise en

En mai et juin derniers, le Parlement européen manifestait par l'adoption de deux résolutions son soutien aux propositions issues de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et sa volonté de convoquer au plus vite une Convention en charge de mener à bien la nécessaire réforme des traités.

application des propositions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et donc sur l'impérieuse nécessité de réviser les traités à court terme.

Le déclenchement de la procédure par le Parlement européen offre une opportunité de quelques mois pour convoquer la Convention en amont des prochaines élections européennes qui se dérouleront au printemps 2024. Si nous ne parvenons pas à cet objectif d'ici-là, nous risquons de voir jeter aux oubliettes les conclusions de la Conférence, non sans provoquer une grande frustration dans l'opinion publique et la société civile européenne.

Première partie : Remettre en perspective

Ukraine : un tournant pour l'Union européenne ?

Michel DevoluyProfesseur honoraire à l'Université de Strasbourg,
Chaire Jean Monnet d'économie européenne
Spécialiste de macro-économie européenne

Admettre l'Ukraine comme un candidat prioritaire pour rejoindre l'UE a paru aller de soi. Les souffrances des Ukrainiens ont ému les opinions publiques et conduit les responsables politiques occidentaux à réagir fort et promptement. Au-delà des légitimes émotions, ce choix de l'UE marque un tournant qui n'est pas sans conséquences sur son avenir.

Jusqu'ici l'Union européenne (UE) a incarné la paix. Pour la première fois, elle valide la candidature d'un pays, l'Ukraine, parce que ce pays est en guerre. La Russie, l'État agresseur, est en même temps désignée comme un adversaire de l'UE. L'acceptation de la candidature de la Moldavie, potentielle future cible de la Russie, relève de la même logique.

Ce choix place l'UE du côté du droit international et de la morale. Belle et vaste ambition, hélas pas toujours respectée dans la pratique de la *realpolitik*. Avec cette décision, l'UE entreprend un tournant qui affecte sa place et son image dans le monde. Mais ce n'est pas tout. L'admission pleine et entière de l'Ukraine, certes encore lointaine, affectera l'équilibre politique de l'Union et son fonctionnement institutionnel. Ces questions, essentielles pour l'avenir de la construction européenne, méritent d'être soulevées. Elles n'occulent en rien les atrocités de la guerre.

Malgré l'ensemble de ses remarquables réalisations, l'Europe reste inachevée. Seule une Union souveraine et démocratique sera en pleine capacité d'être au service de ses États membres et de ses citoyens. C'est donc le but à atteindre, au plus vite. La souveraineté européenne se sédimente sur trois piliers : le partage sans réserve des valeurs et des objectifs de l'Union, une véritable autonomie stratégique et des institutions communes fortes et démocratiques. Rien de cela n'a vraiment été pris en compte pour l'Ukraine. Il fallait aller vite et marquer les esprits.

Du point de vue géostratégique, les réactions de l'UE dans la crise ukrainienne ont brouillé son image. Plutôt que de démontrer son indépendance, l'UE a surtout participé à remettre l'OTAN au premier plan. Le fait que les pays membres du G7, réunis fin juin 2022 en Bavière, aient tenu à saluer avec vigueur le choix de l'UE en faveur de l'Ukraine témoigne de l'état des rapports de force dans le monde. Pendant que les occidentaux se réjouissent de la décision de l'UE pour l'Ukraine, la plupart des 193 États membres de l'ONU demeurent neutres, ou, pour quelques-uns, favorables à la Russie. Finalement, le choix d'entamer dans la hâte la

procédure d'admission de l'Ukraine fait apparaître l'Union comme un sous-ensemble de l'OTAN. Cet alignement sur l'Organisation transatlantique entame le capital de confiance que l'UE a accumulé auprès des États peu attirés par la sphère d'influence occidentale. Se faisant, l'Europe abîme l'image de paix et d'universalisme qu'elle souhaitait véhiculer à travers la planète depuis plus de soixante-dix ans.

S'agissant du bon fonctionnement interne de l'Union, l'élargissement à de nouveaux membres freine le processus d'approfondissement. Plus de pays implique mécaniquement une augmentation de l'hétérogénéité de l'ensemble. Les prises de décisions communes deviennent plus complexes et les compromis plus difficiles. Bref, un élargissement éloigne la perspective de former une Europe politique. D'ailleurs, un bon moyen de ralentir l'approfondissement consiste à accueillir de nouveaux membres.

Admettre l'Ukraine comme un candidat prioritaire pour rejoindre l'UE a paru aller de soi. Les souffrances des Ukrainiens ont ému les opinions publiques et conduit les responsables politiques occidentaux à réagir fort et promptement. Au-delà des légitimes émotions, ce choix de l'UE marque un tournant qui n'est pas sans conséquences sur son avenir.

En accédant rapidement à la demande de l'Ukraine, l'Europe s'est faite la porte-parole des opinions publiques bouleversées par les images de la guerre. Les pressions largement médiatisées du Président Zelensky ont bien sûr joué leur rôle. Mais surtout, ce choix a permis à l'OTAN – donc aux États-Unis – de reprendre la main sans avoir à accueillir officiellement l'Ukraine comme nouveau membre. Une guerre ouverte avec la Russie a été ainsi écartée, tandis que les tensions de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest sont réapparues sur le devant de la scène.

Autre problème délicat, valider la candidature de l'Ukraine revient à désavouer les séparatistes pro-russes. Ce choix de l'UE disqualifie une partie de la population vivant actuellement sur le sol ukrainien. Comment réagira-t-elle si elle se trouve, un jour, appartenir à l'UE ?

Enfin, cette décision bouscule les principes portés par l'UE. Alors que l'Union combat les mauvaises pratiques, elle s'engage ici à soutenir un État reconnu comme corrompu. De

même l'UE, qui souhaite porter les valeurs humanistes, reste très sobre dans ses réactions lorsque les dirigeants ukrainiens décident de bannir toutes les traces de la culture russe. Et que dire face à l'indignation des États candidats que l'UE oblige à patienter depuis des années ?

Enfin, il faut le redire, l'admission de nouveaux membres ne facilitera pas le fonctionnement de l'UE. La lourdeur des procédures de décision, notamment avec la règle de l'unanimité, sera accentuée. On retrouve là les tensions entre élargissement et approfondissement.

L'élargissement vers l'Ukraine, en attendant d'autres États, ne doit pas entraver l'indispensable approfondissement de la construction européenne. Comment rendre compatible une Europe plus hétérogène avec une Europe qui souhaite avancer rapidement vers une Europe politique ?

Les Chefs d'État et de gouvernement allemand, français et italien ont probablement pressenti, au début de la guerre, tous les effets équivoques de cette promptitude à officialiser la candidature de l'Ukraine. Après avoir commencé par temporiser, ils se sont ralliés à la majorité favorable à un retour de l'OTAN au premier plan, et aux vieux réflexes de la Guerre froide.

Cette bifurcation de l'UE peut encore être modifiée. Mais à deux conditions.

En premier lieu, l'UE devrait réaffirmer sa singularité géostratégique et ses aspirations à une souveraineté assumée. Ici, l'Union pourrait abandonner sa politique de semi

cobelligérance en faveur de l'Ukraine et défendre auprès des deux parties concernées les immenses bénéfices d'un rapide compromis : stopper les désastres humains et matériels, éviter une dilatation du conflit avec ses risques nucléaires, tarir la source d'une crise énergétique, économique et alimentaire mondiale, alléger les coûts climatiques, environnementaux et financiers liés à la guerre et aux inéluctables reconstructions. Ce rôle d'arbitre éclairé réduirait les malheurs des populations sous les bombes et donnerait à l'UE le moyen de retrouver une image dissociée de l'OTAN et de la tutelle indirecte des États-Unis. Les aspirations à la paix seraient de nouveau au premier plan. Bref, l'UE affirmerait ainsi son autonomie stratégique et sa place singulière au sein de la communauté internationale.

En second lieu, l'élargissement vers l'Ukraine, en attendant d'autres États, ne doit pas entraver l'indispensable approfondissement de la construction européenne. Comment rendre compatible une Europe plus hétérogène avec une Europe qui souhaite avancer rapidement vers une Europe politique ? Une solution existe : l'Europe à plusieurs vitesses. Ce thème était sous-jacent dans la proposition du Président Macron de créer une « Communauté politique européenne » pour accueillir les futurs membres de l'UE. Malgré sa formulation ambiguë, l'idée était prometteuse. Mais faute de soutien, elle a vite été écartée. Dommage. La mise en place d'une Europe à plusieurs vitesses – ou à cercles concentriques – est déterminante pour l'avenir de l'UE. Sans le moteur d'un noyau dur, l'Union restera au milieu du gué et peu audible sur le plan international. Il n'est pas trop tard, d'autant que beaucoup d'Européens ne se raidissent plus face à la perspective d'une révision des Traités qui irait dans ce sens. Et le temps presse.

La « Communauté politique européenne » : rendez-vous à la rentrée ?

Jean-Guy Giraud

Ancien président de l'UEF France

Dans son discours du 9 Mai 2022, le Président Macron a lancé – sans l'expliciter – le projet de création d'une « Communauté politique européenne » (CPE)¹. Il l'a ensuite présenté – en termes très généraux – lors du Conseil européen du 24 juin. Celui-ci en a pris acte et renvoyé son examen éventuel à une prochaine réunion. Depuis cette date, le Président Macron n'a plus évoqué publiquement ce projet dont la teneur exacte demeure donc encore assez mystérieuse... Quelques rares commentaires et tentatives d'identification d'une hypothétique CPE ont été avancés sans vraiment éclaircir le sujet².

Or l'affaire revêt à présent une certaine gravité et urgence. Depuis le 24 juin 2022, l'évolution rapide et incertaine de la situation politique – tant européenne qu'internationale – a confirmé l'opportunité d'une initiative du type de la CPE. Un renforcement de l'unité et de la solidarité entre les pays de la « Communauté européenne » semble plus que jamais nécessaire. La défense organisée et structurée d'un ordre démocratique et libéral face à l'offensive des autocraties impérialistes et autoritaires de grandes puissances telles que la Russie³ et la Chine est devenue un impératif géostratégique. D'autre part, le « continent européen » ne peut plus continuer à lier si étroitement son avenir à celui des États-Unis dont le modèle politique, social et même économique traverse une crise systémique aux conséquences imprévisibles.

Dès lors, est-il possible de prévoir les avancées de ce dossier dans les prochains mois ?

Il appartient tout d'abord au Président Macron de préciser dans les meilleurs délais l'objet et la nature de son projet. Sans attendre, il devrait avancer quelques propositions sur la composition de la CPE, sur ses objectifs et ses structures, sur son insertion dans le réseau des accords ou organisations existants (OTAN, OSCE, CSCE, Conseil de l'Europe, ...), sur le lien avec les procédures d'adhésion à l'Union européenne (UE), etc...

Il devrait ensuite soumettre ces propositions au Conseil européen en vue d'obtenir le soutien d'une majorité de ses membres et – en particulier – celui des principaux États les plus influents sur le plan international. Sur une question de cette nature et de cette magnitude, l'engagement de l'UE ne

saurait être entravé par la règle du consensus. Si nécessaire, l'affaire pourrait être traitée sur le mode intergouvernemental.

Cette deuxième étape franchie, on peut imaginer que la France et l'UE entament des discussions – au niveau diplomatique – avec les « autres » États du « continent européen »⁴. Le but de ces discussions serait d'obtenir l'accord du plus grand nombre d'entre eux sur l'opportunité d'une CPE regroupant l'ensemble de ces États au sein d'une sorte de « G40 européen ».

À ce stade, l'appui (extérieur) des États-Unis – ou au moins leur non-opposition au projet – sera déterminant⁵. La question du positionnement de la CPE par rapport à l'OTAN devra en particulier être clarifiée.

Après quoi – si ces travaux préparatoires s'avèrent satisfaisants – la France et l'UE pourraient envisager l'organisation d'un premier sommet de ce G40. Au vu de la dégradation rapide des relations avec la Russie poutinienne et de l'escalade incontrôlée du conflit ukrainien, cette tentative de formation d'un front démocratique européen devrait aboutir dans les meilleurs délais, par exemple au cours du printemps 2023.

Au total, l'agression russe en Ukraine a mis brutalement en évidence la menace plus générale qui pèse sur l'ordre démocratique-libéral européen. Cette prise de conscience est favorable à la recherche de nouveaux moyens de défense au-delà et en marge des accords et organes jusqu'ici en vigueur. Une nouvelle approche d'ampleur « continentale » apparaît nécessaire dont les contours doivent être définis avec soin. Un tel exercice diplomatique va s'avérer particulièrement délicat du fait de la diversité des situations et positions parmi les États concernés. L'Union européenne a une vocation naturelle à constituer le cœur et le socle de la future « Communauté politique ».

C'est sans doute en étroite liaison avec Bruxelles que Paris s'apprête à préciser les contours de son initiative. De fait, la réaction européenne (au sens large) à l'offensive impérialiste russe pourrait avoir des répercussions sur d'autres régions du monde où des offensives similaires sont en cours ou en préparation – notamment sur le front extrême oriental.

¹ Cf. <https://www.lesamisdutraitedelisbonne.com/post/le-projet-du-president-macron-retrouver-le-sens-de-la-communauté-au-sein-du-continent-européen>.

² Cf. notamment les deux études :

- <https://www.institut-crisis.org/post/veille-pfue-la-nature-ambiguë-de-la-communauté-politique-européenne-d-emmanuel-macron>

- https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2022/05/PB_220517_La-Communaute-politique-europeenne-nouvel-arimage-a-l-UE_Chopin_Macek_Maillard_FR.pdf

³ Offensive dont les bases oligarchiques et – subsidiairement – doctrinales ont été clairement identifiées par les analystes depuis plusieurs années

: <https://www.lesamisdutraitedelisbonne.com/post/de-la-fin-de-l-empire-soviétique-au-retour-de-l-empire-russe>.

⁴ Selon les propos du Président Macron, environ 40 États européens seraient concernés incluant les 27 États de l'UE, les 8 États (pré) candidats à l'adhésion, 3 États de l'AELE ainsi que le Royaume uni et la Turquie : cf. <https://www.lesamisdutraitedelisbonne.com/post/cpe-de-quel-continent-européen-parle-t-on>.

⁵ À ce stade, le Président Biden est lui-même favorable à la défense d'un « world liberal order » voir : <https://www.lesamisdutraitedelisbonne.com/post/vers-un-reset-du-world-liberal-order-suite-1>.

Monnet, la « culture » et l'Europe

Les militants échangent également leurs idées sur les réseaux sociaux. Cet article est issu de cet échange.

Yves Granger

Membre de l'UEF Île-de-France

Alexandre Marin écrit :

« La phrase attribuée à Jean Monnet "si l'Europe était à refaire, je commencerais par la culture" [...] est si absurde... la culture européenne a-t-elle empêché des siècles de guerre en Europe ? Non, ce qui a permis la paix, ce sont les normes. »

Quelques réflexions :

« Si l'Europe était à refaire, je commencerais par la culture ».

C'est rhétorique, on ne peut pas recommencer, mais si on prend cette phrase au sérieux (si on prenait Monnet au sérieux ?), elle dit qu'il nous manque aujourd'hui une fluidité entre les cultures et une communication à égalité entre elles, au lieu des débats tranchés entre positions distinctes (voire contradictoires) et souvent inconscientes.

Qui ça, Monnet ?

Monnet, dans ses mémoires, raconte le choc, pendant la guerre, aux États-Unis, quand il voit la machine de guerre américaine se mettre en route : il est frappé et admiratif devant la capacité de mobilisation, de coopération, la fixation des objectifs, les méthodes de travail, la façon de communiquer ; c'est un véritable choc culturel pour lui, il a d'ailleurs emmené un certain nombre de ces expériences avec lui dans la fondation de l'Europe, dans les méthodes, dans les principes, c'est un apport éminemment culturel à ce moment-là (ça lui a été reproché ici ou là) ; quand il dit « culture », ici, il ne dit pas « Kant »...

Si on se fréquente, si on peut parler de qui on est, c'est possible de gérer la coopération et les tensions, et ça marche

Quoi, la culture ?

« La culture européenne a-t-elle empêché des siècles de guerre en Europe ? »

C'est tentant de ricaner ? Dante, Montaigne, Kant sont contemporains d'horreurs, donc « la culture »... ?

Quelle conception étroite de la culture ! Le quotidien, la politesse, les manières de table, la façon de communiquer, l'espace et le temps, l'humour, aussi...

On m'a un jour demandé ce que je sauverais si je devais choisir entre un Velasquez et un rouet à filer la laine et j'ai répondu sans hésiter « le rouet », qui est pour moi une expression du travail humain, des rapports sociaux, de la dextérité de l'artisan, de la vraie vie des gens, du quotidien... la culture, c'est Velasquez ?

Et quand bien même, la « culture » n'a pas vocation à gouverner, point.

« Ce qui marche, c'est les normes » ? Et les normes sont (devinez quoi) culturelles : elles traduisent des valeurs, elles sont négociées et formalisées dans des critères qui viennent des habitudes de pensées des parties en présence : c'est quoi un contrat ? La confiance ? Donner sa parole ? ...

Sans parler des crispations indiscutables (un petit débat franco-allemand sur le nucléaire, quelqu'un ?).

Les cultures et l'Europe...

L'Europe et les cultures : on se souvient de Merkel et Sarkozy au moment de la crise de 2008, tout le monde avait l'impression que Merkel prenait le pouvoir, dominait la conversation : vue de moi, Merkel se comportait comme « une Allemande », monochrome, c'est-à-dire : on fait une chose après l'autre, on commence, on termine, on voit ce que ça donne ; Sarkozy, lui, est « Français », polychrone : on commence plusieurs choses à la fois, on voit les relations entre ces différentes choses et on finit par voir ce que ça donne... c'est une autre culture, ça marche aussi.

La réalité politique ici a été définie par des réalités culturelles, c'est-à-dire des réflexes de comportement et de jugement qui sont définis par les contextes nationaux ou régionaux, et qui sont (pour moi : incroyablement) encore apparemment inconscients et inconnus...

À chaque fois que j'entends des Français parler de l'Allemagne et des Allemands, j'ai les orteils qui se recroquevillent dans mes chaussures : ignorance et stéréotypes... les Allemands en ont autant à notre service...

Conclusion

« Je commencerais par la culture » ? On ne peut pas recommencer, mais aujourd'hui, pour refonder (encore) l'Europe, j'investirais massivement dans des rencontres interculturelles, des chantiers thématiques qui développent et diffusent l'expérience concrète des interactions (interculturelles, et une culture de la fluidité culturelle en Europe (et ailleurs).

Mon expérience, constante, d'avoir animé de nombreux séminaires, ici ou ailleurs, réunissant des gens de cultures différentes, c'est que si on se fréquente, si on peut parler de qui on est, c'est possible de gérer la coopération et les tensions, et ça marche (et ça inclut aussi de manger ensemble).

Et on peut parler de Kant et de Montaigne et de Velasquez, si on veut...

Alessandro Cavalli

Sociologue et universitaire

Article publié initialement dans *The federalist debate*

Dans quelles conditions peut-on parler de l'existence d'une « société européenne » ? Il est clair que parler d'une « société européenne » est plus un désir, une aspiration, un objectif qu'une réalité, pour la simple raison que nous sommes habitués à penser qu'il n'y a pas de « sociétés » sans État. Mais les sociétés existaient avant les États. Pendant la majeure partie de la période où l'espèce homo sapiens a peuplé la planète, pendant la longue phase que nous appelons aujourd'hui la phase des « chasseurs-cueilleurs », nous pouvons légitimement parler de sociétés sans État, et les anthropologues ont d'ailleurs étudié la transition des sociétés tribales vers les sociétés avec une certaine sorte d'État. Même les penseurs anarchistes ont postulé la possibilité que la société puisse exister sans l'État. Même Sabino Cassese a parlé, de manière polémique, de l'Italie comme d'une société sans État. On pourrait, avec une ironie tout aussi amère, renverser son affirmation et soutenir que l'Italie est un État mais pas une véritable société, étant donné le dualisme qui caractérise la société italienne depuis l'unification et la persistance de forts traits culturels régionaux.

Parfois, on ne parle pas de sociétés mais de nations et/ou de peuples, en soulignant la présence de traits ethniques et d'une communauté linguistique comme critère d'appartenance. Je ne veux pas rouvrir ici l'éternel débat sur ce qu'est une nation. Il suffit de rappeler que l'existence même de minorités linguistiques au sein d'un même État a toujours été un problème et, inutile de dire que le principe d'autodétermination des peuples a le plus souvent démontré sa tragique inapplicabilité, produisant génocides et migrations forcées une fois les frontières entre États tracées. Sans compter que, très souvent, l'unification linguistique d'une population a été l'effet de l'action éducative de l'État depuis qu'il a pris en charge l'enseignement public.

L'Europe n'est donc à proprement parler ni une société, ni une nation, ni un peuple, et l'Union européenne n'est certainement pas un État, du moins pour l'instant. Au mieux, il s'agit d'un État en devenir et, en fait, dans la littérature juridico-publique, nous avons assisté à un long débat sur ce qu'est réellement l'UE. Certains chercheurs, même sérieux, affirment que l'UE n'est pas un État car il n'y a pas de peuple européen. D'autres soutiennent que le peuple européen n'existe pas parce qu'il n'y a pas d'État. Elle pourrait devenir une union de peuples, comme l'est la Confédération helvétique dont personne ne peut cependant contester la nature d'État. L'ancienne Yougoslavie était également une union de peuples (Serbes, Croates, Slovènes, Macédoniens, Bosniaques, Monténégriens) et nous savons comment cela a tourné. Il existe des peuples et sociétés sans État (l'exemple des Kurdes) et des États sans société. La question de savoir si c'est la société-peuple qui fait l'État ou l'État qui fait la société-peuple ne peut être close par une affirmation définitive.

Il n'existe pas non plus de société européenne si l'on prend comme critère le sentiment d'appartenance/identité de la population. Comme le montrent, entre autres, les nombreux sondages Eurobaromètre, ceux qui se considèrent d'abord

comme des Européens sont partout une infime minorité. L'appartenance à l'Union européenne est presque toujours perçue comme étant combinée ou subordonnée à d'autres appartenances (locale, régionale, nationale et même cosmopolite). Le sentiment d'appartenance varie fortement d'un pays à l'autre et varie également dans le temps en fonction des phases historiques traversées par l'Union. L'image de l'UE est chargée de valeurs positives, comme ce fut le cas pour la réponse à la crise de la pandémie, mais aussi de valeurs négatives. Il y a eu une véritable hostilité au moment de la crise économique-financière de 2008-2011, le développement d'un fort euroscepticisme, lorsqu'une identification entre l'europanisation et la mondialisation néolibérale a été générée dans l'esprit de beaucoup, en particulier par ceux qui ont été victimes du processus de mondialisation-délocalisation, ou encore par ceux qui ont

L'Europe n'est donc à proprement parler ni une société, ni une nation, ni un peuple, et l'Union européenne n'est certainement pas un État, du moins pour l'instant.

considéré la réponse européenne aux flux migratoires de l'Est et du Sud comme inadéquate.

Cependant, on peut légitimement affirmer qu'au-delà des institutions, il existe une culture européenne (et aussi une mémoire européenne), un droit européen (même s'il est contesté par certains pays faisant partie de l'Union) et, surtout, un fort degré d'interdépendance économique, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale, tout comme il existe des chaînes de valeur transnationales, dont certaines opèrent exclusivement à l'intérieur et d'autres qui transcendent les frontières de l'UE. Les processus d'europanisation et de mondialisation sont évidemment liés mais ne coïncident pas. Le fait que pour chaque pays européen, les autres États membres de l'UE soient les premiers partenaires commerciaux suggère que les circuits de confiance qui alimentent le commerce sont plus forts entre pays d'Europe qu'avec le reste du monde.

Lorsque la confiance et la solidarité se développent, nous pouvons dire que la « société » se développe également. Mais il s'agit clairement d'un processus lent qui n'est pas non plus irréversible à court ou à long terme. Le fait, par exemple, que l'UE n'ait pas réussi à promouvoir une politique capable de lutter contre le dumping fiscal, par lequel certains États attirent les investissements et l'implantation de sociétés multinationales en offrant des conditions fiscales favorables, ne plaide certainement pas en faveur de la solidarité. Il en va de même pour les politiques d'accueil et d'intégration des migrants et des réfugiés que, malgré les engagements et les déclarations, chaque État gère dans une perspective exclusivement nationale. Le parcours difficile de l'Agence Frontex pour la protection des frontières extérieures de l'Union en est le témoignage le plus éloquent.

Le problème est que l'Europe n'a pas de frontières extérieures. Ou plutôt que, géographiquement et, à bien des égards,

culturellement, l'Europe s'étend de l'Atlantique à l'Oural. Mais l'Europe n'est pas l'Union européenne. Elle a commencé par être petite (les six pays fondateurs de la CECA et de la CEE), mais s'est ensuite étendue par étapes et dans des directions différentes, avec une succession d'«adhésions» qui ont modifié son profil. Avec la sortie du Royaume-Uni, elle s'est également réduite. En outre, plusieurs pays se sont vu

Lorsque la confiance et la solidarité se développent, nous pouvons dire que la « société » se développe également. Mais il s'agit clairement d'un processus lent qui n'est pas non plus irréversible à court ou à long terme.

accorder le statut de « candidat » avec des chances d'admission variables. La Turquie attend depuis plus de quarante ans. Une société existe si elle a des frontières, si elle peut définir qui appartient à « nous » et qui sont les « autres ». Les propositions mêmes d'une Europe à « géométrie variable » ne contribuent pas à clarifier la question des frontières. Or, c'est précisément cette « ouverture » qui a permis à l'Union européenne de s'élargir. N'étant pas un « État », et donc même pas un « empire », elle a pu s'étendre sans guerre, sans armes et sans soldats, sans faire de prisonniers et sans créer de sujets. Si et quand elle deviendra un État, les choses devront nécessairement changer.

Pour répondre à la question de savoir si et dans quelle mesure il existe une société européenne, nous devons toutefois examiner d'autres indicateurs qui mesurent l'intensification des relations sociales transfrontalières. Un chiffre très intéressant est le nombre de personnes vivant dans un pays mais nées dans un autre. Les données nous indiquent qu'au cours du dernier quart de siècle, leur nombre est passé en Europe de 49 à 76 millions, soit 10% de la population. Ce chiffre inclut également les immigrants non européens, mais d'autres données nous indiquent que beaucoup sont européens. Par exemple, les Italiens vivant dans un autre pays de l'UE sont officiellement plus de 2 millions, les mariages entre conjoints de nationalités différentes sont en augmentation, tout comme les naissances dont au moins un des parents n'est pas né dans le pays de résidence. Un autre chiffre significatif est l'augmentation du nombre d'étudiants utilisant les programmes Erasmus et Socrates pour effectuer une période d'études dans une université d'un autre pays. Le programme Erasmus est actif depuis 1985 et a concerné plus de 3,5 millions d'étudiants, une part encore limitée mais significative de la future classe dirigeante européenne. En effet, il n'y a pas de meilleure expérience qu'un séjour prolongé et non touristique pour prendre conscience des similitudes et des différences et pour développer un sentiment d'appartenance plus large que la sphère de sa propre nationalité.

De nombreuses indications peuvent être tirées des recherches actuelles sur l'utilisation des médias sociaux, tels que Facebook, Twitter, Instagram, etc., notamment en ce qui concerne l'extension territoriale des réseaux d'amitié, extension qui est de toute façon liée aux connaissances linguistiques. À cet égard, les données d'Eurostat nous apprennent que plus de la moitié des Européens (52,7%) sont capables de s'exprimer dans une langue autre que leur langue maternelle, et cette proportion est certainement appelée à croître, même si la diffusion des traductions numériques, tant

orales qu'écrites, pourrait réduire l'incitation à élargir ses compétences linguistiques à d'autres langues.

Le problème linguistique a également un impact sur l'ensemble du secteur de la communication de masse : presse écrite, télévision, radio. Malgré l'Eurovision et quelques autres initiatives transnationales (comme la chaîne ARTE, par exemple, née d'une initiative franco-allemande et qui s'est ensuite étendue à d'autres pays et langues), l'industrie de l'information reste essentiellement nationale ou locale. Ironiquement, certains disent que l'*International New York Times* est le seul vrai journal lu dans toute l'Europe. Pour les élites du monde des affaires, on peut également ajouter le *Wall Street Journal*. Les tentatives de création d'un quotidien européen n'ont jamais vu le jour. Certains

journaux européens ont des accords de collaboration en vertu desquels certains articles et auteurs sont publiés dans différentes langues, mais ils ne vont jamais au-delà d'accords vaguement structurés. Même au niveau des revues culturelles, il n'existe qu'une seule revue en ligne (Eurozine) reliant une cinquantaine de revues européennes, et il est vrai qu'il existe un noyau variable d'auteurs apparaissant fréquemment sur les pages d'un certain nombre de revues de différents pays. Cependant, nous sommes encore loin de disposer d'outils de formation d'opinion véritablement européens. En revanche, il n'en va pas de même pour d'autres secteurs de l'industrie culturelle où les barrières linguistiques sont plus facilement surmontées, par exemple dans le cinéma, la musique, tant classique que pop, où les circuits de production-distribution dépassent souvent les frontières nationales. Le marché des droits de traduction dans l'édition de livres mérite une discussion séparée. Il s'agit d'un marché en pleine croissance, notamment en Europe, même si, à ma connaissance, on manque de données analytiques pour suivre le phénomène dans le temps. Pour l'édition, en revanche, il existe un marché des droits d'auteur lié à la foire annuelle de Francfort, qui est, de fait, la capitale de l'édition européenne.

Les niveaux les plus élevés d'internationalisation se retrouvent dans le domaine de la communication scientifique également parce que, à l'exception de quelques secteurs disciplinaires, les communautés scientifiques ont adopté des formes d'association mondiales et européennes, et ont largement adopté l'anglais comme langue commune. Ce phénomène est plus prononcé dans les sciences naturelles, un peu moins dans les sciences sociales, et encore moins dans les sciences humaines. Cela reflète l'augmentation des collaborations de recherche transnationales, en partie soutenues par des institutions telles que le Conseil européen de la recherche (CER) financé par l'UE. Dans l'ensemble, cependant, on peut dire que l'Europe de la recherche, en tant que partie du processus plus général d'internationalisation de la science, non seulement existe mais se renforce avec le temps.

Pour en revenir à la question de départ (l'existence ou non d'une « société européenne »), nous pouvons conclure qu'une société européenne en devenir existe si nous postulons l'existence d'une identité collective européenne en devenir. Encore une fois, je laisse à mes collègues sociologues le soin de définir ce qu'est une identité collective. Je constate simplement que, au moins depuis la Révolution française, ce sont les mouvements sociaux, en tant qu'acteurs du changement, qui ont construit les identités collectives. Le mouvement ouvrier a contribué de manière décisive à la construction de l'identité de la classe ouvrière et, par réaction, aussi à celle de la bourgeoisie. Les mouvements

d'indépendance ont créé des identités nationales en revendiquant leur droit à devenir des États. Les mouvements sécessionnistes eux-mêmes ont revendiqué, parfois de manière effective, l'autonomie et l'indépendance vis-à-vis des États en renforçant les identités locales, régionales et autres identités infranationales. Les mouvements de jeunesse ont tiré parti des identités générationnelles et les mouvements féministes des identités de genre. Les mouvements LGBT luttent également pour la reconnaissance d'autres formes d'identité.

Les mouvements sociaux créent, ou, si l'on veut être plus prudent, contribuent à créer, des identités collectives s'ils identifient un sujet collectif et un ou plusieurs ennemis s'opposant à son affirmation. Quel mouvement social peut-il contribuer à l'affirmation d'une identité européenne ? Et, surtout, quel est l'«ennemi» à vaincre s'opposant à la formation d'une identité/société européenne ? C'est la question que les auteurs du *Manifeste de Ventotene* se sont posée en 1942 puis dans toutes les victoires et défaites ultérieures ayant marqué l'histoire de l'unification européenne. Malgré leur bonne volonté ainsi que la culture qu'ils ont développée au fil des ans, les mouvements fédéralistes (comme le Mouvement européen, le Mouvement fédéraliste européen, l'Union européenne des fédéralistes) ne sont jamais devenus de véritables mouvements sociaux. Altiero Spinelli, avec le Congrès du Peuple européen, voulait susciter un mouvement social sur le modèle de celui créé en Inde à l'époque de Gandhi, mais il n'a pas réussi et s'est replié sur la possibilité d'exercer une influence personnelle sur les gouvernements, les parlements, jusqu'au Parlement européen. Peut-être que la nécessité de faire face aux ambitions impériales de la



Thierry Ehrmann, #NuitDebout, mai 2016, Flickr

Fédération de Russie, d'endiguer le poids de la Chine et d'établir une relation de non-soumission avec l'allié transatlantique et de surmonter les particularismes nationalistes en son sein sera en mesure d'alimenter le mouvement capable de transformer l'Union européenne d'une simple confédération d'États en un véritable État fédéral.

Deux axes majeurs vers la Fédération :

l'espace public européen et les ressources propres

François Leray

Président de l'UEF France



La présidente de la Commission européenne a enfin répondu à l'appel de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, du Parlement européen et d'un certain nombre de dirigeants européens, en particulier des deux côtés du Rhin, pour convoquer une Convention chargée de rédiger un nouveau Traité. Si les fédéralistes souhaitent bien entendu lui donner valeur de Constitution pour l'Europe, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une avancée significative qui répond positivement aux revendications de longue date des fédéralistes européens.

Avec la guerre en Ukraine et la crise climatique, nous ne sommes plus à la croisée des chemins. Un consensus émerge peu à peu pour donner à l'Europe les moyens d'une ambition que chaque État ne peut atteindre seul. Mais la route, démocratique, est encore longue. Tous les États membres ne

sont bien entendu pas sur la même longueur d'onde en matière d'intégration comme en témoignent les débats au Conseil.

La question du budget et des ressources de l'Union sera centrale. C'est le nerf de la guerre. C'est ce qui donne les moyens et l'autonomie pour mener des politiques efficaces au service des citoyennes et des citoyens. Alors qu'au début des années 2000 moins de la moitié du budget de l'Union européenne était alimenté directement par les États membres, c'est pourtant aujourd'hui au moins trois-quarts des recettes de l'Union qui dépendent directement des contributions nationales. Afin de financer le plan de relance européen et la transition écologique, l'Union a décidé du principe de se doter de nouvelles et véritables ressources fiscales propres. Mais les fédéralistes devront être particulièrement vigilants à leur mise en œuvre en 2023.

Taxe sur le plastique non recyclé, taxe carbone aux frontières, ou extension du marché européen du carbone, sont basées principalement sur des reversements des États membres vers l'Union. Si l'on ne peut qu'approuver le principe de ces taxes, l'autonomie fiscale de l'Union continue d'être introuvable, et

le lien direct avec les Européens et les Européennes continue d'être très peu visible. La Commission envisage, d'ici la fin 2023, de présenter un « deuxième panier de nouvelles ressources propres ». La taxe sur les transactions financières, ou celle sur les supers profits des fournisseurs d'énergie risquent également d'être à l'ordre du jour du débat européen. Mais le blocage actuel de l'adoption par l'Union de l'impôt mondial sur les multinationales dû au veto d'un seul État membre, la Hongrie, montre que le système institutionnel est en lui-même vicié et autoalimente un sentiment d'impuissance et donc de défiance des citoyennes et des citoyens.

Ce sentiment est renforcé par la totale absence d'un véritable espace public dans lequel pourrait se dérouler le débat politique au niveau européen. Le discours sur l'état de l'Union du 14 septembre a de nouveau démontré que les médias nationaux ont de fait le quasi-monopole sur le cadrage de l'actualité européenne. Ils n'ont ainsi que très peu relaté ce moment pourtant important pour les 450 millions de citoyennes et citoyens de l'Union européenne.

Cette myopie nationale des débats européens doit être corrigée rapidement au risque de porter un coup fatal à l'indispensable construction européenne, alors que déjà en 2024 se profilent de nouvelles élections européennes.

Cette myopie nationale des débats européens doit être corrigée rapidement au risque de porter un coup fatal à l'indispensable construction européenne, alors que déjà en 2024 se profilent de nouvelles élections européennes. Une dizaine d'élections nationales sont en effet prévues en 2023 en Europe, comme autant d'occasions d'accuser Bruxelles, et Strasbourg, de tous les maux dans chaque État membre, sans que l'Union ne puisse répondre, tout en profitant des libertés, du marché intérieur et de la solidarité européennes.

C'est je le crois un véritable chantier à ouvrir pour les fédéralistes, sans doute moins institutionnel que les sujets qui passionnent traditionnellement notre mouvement. Il est pourtant une condition préalable à l'émergence d'une véritable conscience européenne partagée et de véritables débats politiques à la bonne échelle. À l'exemple de nombreuses fédérations existantes dans le monde, il s'agit de réunir les conditions permettant l'émergence de réseaux médiatiques transnationaux, plutôt que de créer ex nihilo de nouveaux médias européens qui peineront à trouver une audience au-delà des quelques europhiles convaincus. Les médias nationaux existants pourraient ainsi s'affilier à ces réseaux, bénéficiant de journaux d'information et de programmes nativement européens, tout en conservant majoritairement leur programmation nationale.

Les citoyennes et les citoyens ont par ailleurs désormais beaucoup moins d'hésitations que leurs dirigeants à avancer dans la voie d'une intégration européenne toujours plus étroite. Au niveau européen, ils sont plus de 80% à souhaiter une véritable diplomatie et une politique de défense et de sécurité communes⁶, et en France, le « F Word » n'est plus tabou puisque près de 6 français sur 10 sont d'accord pour avancer vers une Europe fédérale⁷.

Mais le fédéralisme c'est aussi une question d'équilibre des pouvoirs pour garantir le caractère démocratique et pacifique des relations entre les peuples. Il ne s'agit pas d'opposer le mécano institutionnel, l'attribution des compétences à chaque étage, et les valeurs fédéralistes. Les deux sont intimement liés comme les deux faces d'une même pièce. C'est parce que les prérogatives de la puissance publique ne sont pas toutes concentrées dans les mêmes mains que les conditions de la démocratie et de la paix peuvent être réunies. Et cela est valable aussi bien au plan régional et local, qu'au plan international.

En effet, le fédéralisme n'est pas qu'un projet pour l'Europe, même s'il est peut-être précurseur et inspirant. La plupart des traités internationaux ne fonctionnent pas⁸, l'Ukraine en fait actuellement les frais et la cruelle expérience. C'est une conséquence de la vision dite « réaliste » qui domine les relations internationales. Il nous appartient de faire bouger les lignes. Les débats sur l'évidente et nécessaire réforme des Nations Unies ont été reportés à 2024. Les fédéralistes devront être sur le pont pour défendre une vision démocratique des institutions internationales incluant directement les citoyennes et les citoyens dans la prise de décision. Car le réalisme, au sens commun, c'est bien de considérer que ce sont d'abord les peuples qui sont les victimes des affrontements entre les États, et qu'il appartient donc aux peuples de fixer des règles rendant matériellement impossible ces tragédies. Et c'est bien l'Europe qui peut porter ces valeurs à New-York.

Vivons-nous actuellement un « moment fédéral » ? Un observateur américain, pas encore états-unien, des années 1780, pourrait le penser. La première confédération américaine était fragilisée par le manque de revenus, car elle ne pouvait pas lever l'impôt et dépendait des contributions des États membres, dans le contexte de la guerre d'indépendance et de ses conséquences économiques. Quelques années plus tard la constitution américaine était adoptée et naissaient les États-Unis d'Amérique, dont l'empreinte sur l'histoire, parfois contestable, n'est plus à démontrer. Est-ce le tour des États-Unis d'Europe chers à Hugo ? La bataille du budget et des ressources réellement propres de l'Union européenne en 2023 sera déterminante pour le savoir.

⁶ <https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip-22-3756>, Eurobaromètre spécial 526, 15 juin 2022

⁷ <https://www.uef.fr/les-francaises-et-les-francais-favorables-a-une-europe-federale>, sondage ODOXA "Les Français, l'Europe et la présidence française de l'Union européenne" du 8 décembre 2021

⁸ <https://www.democracywithoutborders.org/23344>

Décryptage du discours de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, devant le Parlement européen le 14 septembre 2022

Robert Belot

Professeur des universités, Chaire Jean Monnet « EUPOPA »



Le discours de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, devant le Parlement européen à Strasbourg, le 14 septembre 2022, est intéressant à plusieurs titres et il mérite un décryptage. Car si ce discours est

important, il a aussi ses limites, des limites qui apparaissent si l'on réussit à distinguer ce qui est dit, comment c'est dit, mais aussi ce qui n'est pas dit.

À Rome, le 23 septembre 2022, une table ronde était organisée par la représentante en Italie de la Commission européenne et par l'Associazione Universitaria Studi Europei (AUSE). Nous avons proposé l'analyse suivante.

La présence à ses côtés de l'épouse du président ukrainien, Olena Zelenska, donnait à cet « état de l'Union » une dimension exceptionnelle. L'événement géopolitique que représente la guerre provoquée par la Russie contre l'Ukraine faisait son entrée dans le Parlement européen. L'Europe institutionnelle, dont le discours porte souvent la marque d'une vision implicitement « fukuyamesque », est désormais confrontée à un événement brutal qui aura des conséquences durables.

Le ton et le style nous interpellent, d'abord. Ursula von der Leyen emploie souvent le pronom personnel « Je ». Elle veut créer un effet d'incarnation. « Je veux ce que ce soit clair ». Bien sûr, les anti-européens n'ont pas manqué de souligner le fait qu'elle n'était pas élue et que la Commission européenne n'était qu'une instance d'exécution. Mais le « Je » s'impose pour valoriser le ton est martial, guerrier, offensif. L'Europe est en guerre : « *Pour la première fois de son histoire, ce Parlement débat de l'état de notre Union alors que la guerre fait rage sur le sol européen* ». La guerre en Europe n'est plus une hypothèse ou un scénario : c'est une réalité nouvelle, depuis l'éclatement de l'ex-Yougoslavie. C'est bien sûr l'occasion pour la Présidente de mettre en valeur la solidarité active dont l'Europe a fait preuve à l'égard de l'Ukraine. Elle utilise des verbes, des adjectifs et des expressions assez rares dans le discours européen, qui est, reconnaissons-le, souvent lénifiant : « nos héros » ; « Gloire à votre pays de héros européens » ; « résistance » ; « Les Européens n'ont pas reculé, ni hésité ». Ou encore : « Grâce à notre courage et notre solidarité, Poutine échouera et l'Europe vaincra ».

Elle parle de « fierté », un mot rarement mobilisé dans les discours officiels, tant l'Europe a tendance à s'exprimer sur un mode modeste, dans une phraséologie distanciée que l'on critique pour ses tournures « technocratiques », mais qui en

réalité ne sont que techniques. Ce conflit oblige l'Union européenne à se repositionner sur un plan politique et stratégique.

C'est aussi l'occasion de mettre en valeur ce que l'UE a fait pour rendre cette solidarité active. La Présidente n'hésite pas à recourir à l'autocongratulation : l'Europe a été « à la hauteur ». Dans la palette de ces actions, dont « nous devrions être fiers », il y a les sanctions à l'encontre de la Russie, le soutien financier à l'Ukraine, l'accueil des réfugiés. Elle n'hésite pas à évoquer l'envoi d'armes. Un tabou a été dépassé. Le mot « armes » a été prononcé, mais une seule fois. Cette occurrence unique témoigne en même temps de la difficulté de l'EU à se penser comme un acteur géopolitique titulaire de tous les attributs de la puissance, y compris le « hard power ». Ursula von der Leyen a raison de rappeler avec solennité que cette guerre n'est seulement une guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, mais ce qu'on pourrait appeler une « guerre de civilisation », une guerre de « valeurs ». Cette thèse est reprise et détournée par les adversaires de la politique actuelle de l'UE qui plaident pour l'Europe opte pour le désengagement, l'abstention, au nom d'un pacifisme souvent inspiré par Moscou et ses nombreux réseaux en Europe. Les adeptes de « la paix immédiate » s'affichent, par exemple sur les ronds-points de nos routes. La Présidente déclare : « Il s'agit d'une guerre contre notre sécurité, contre notre économie, contre nos valeurs et contre notre avenir. »

La difficulté de l'EU à se penser comme un acteur « souverain » et géo-stratégiquement autonome surgit aussitôt dès que la question de la mise en œuvre des actions pour faire face à cette « guerre » est abordée. Quand elle dit : « Nous devons nous battre pour nos démocraties » ou nous devons « protéger nos valeurs », elle n'indique pas les moyens pour y parvenir. Quand elle dit : « Nous devons la combattre avec la force du droit », elle reste silencieuse sur les voies et modalités concrètes qui permettraient d'accomplir cet objectif. La « force du droit » appartient à la rhétorique classique du discours pro-européen, depuis Aristide Briand, au moins. Mais on évite de nous dire comment on fait respecter le droit : les notions de « droit par la force » et de « droit à la force » n'ont pas encore droit de cité dans le discours bruxellois. De fait, elle rappelle que « le cœur » de ce que nous entreprenons, « c'est nos traités fondamentaux ». Elle parle d'assurer un « contrôle efficace de nos frontières extérieures » (bien sûr, ajoute-t-elle aussitôt, « dans le respect des droits fondamentaux »). On voit ainsi tout ce qui nous sépare de la politique russe et de sa méta-politique.

Ce qui n'est pas dit dans ce discours, au demeurant de belle allure, c'est comment l'Europe peut-elle se défendre. On retrouve ici la réticence fondamentale de l'Union européenne à évoquer l'Armée européenne. Face à Poutine et aux dictateurs, « la force du droit » est impuissante et désarmante. C'est la leçon de la Seconde Guerre mondiale que l'Europe a tendance à oublier, parfois. Donc, nous ne saurons rien de cette Communauté européenne de la défense qui est un serpent de mer depuis 1950. Nous venons justement

d'organiser aux Archives historiques de l'Union européenne (8-9 septembre 2022) à Florence un colloque international sur la question de l'Europe de la défense (université Jean Monnet, université de Gênes, Presse fédéraliste). Ursula von der Leyen ne parle pas de « communauté de défense », mais de « communauté politique européenne » (elle dit avoir des idées sur ce projet qu'elle présentera au Conseil européen).

Depuis 2021, pourtant, on pouvait penser que les lignes allaient bouger. Le commissaire européen Thierry Breton avait déclaré que l'Europe de la défense est « une longue histoire qui avance ». Elle avance très faiblement, apparemment. Pourtant, avec la présidence française de l'UE (janvier-juin 2022) et le changement politique en Allemagne, on aurait pu penser que ce dossier serait considéré comme prioritaire. Dès la présidence Trump (2017-2021), et sa menace sur la présence de l'OTAN en Europe, une réflexion aurait pu être initiée au plus haut niveau. Le choc de l'événement que représente la guerre russo-ukrainienne offrira certainement de nouvelles perspectives.

La difficulté de l'EU à se penser comme un acteur « souverain » et géo-stratégiquement autonome surgit aussitôt dès que la question de la mise en œuvre des actions pour faire face à cette « guerre » est abordée.

Il est étonnant que la Présidente de la Commission européenne semble avoir oublié les efforts déployés par le président Emmanuel Macron pour faire avancer ce dossier fondamental au moment où des risques systémiques menacent l'Europe. Rappelons que le slogan de la présidence française de l'Union européenne (« Relance, Puissance, Appartenance »), se voulait le signal d'un processus d'inversion des priorités géopolitiques. Le fait politique nouveau et décisif est que l'Allemagne s'inscrit dans ce mouvement, comme l'a indiqué le nouveau chancelier Olaf Scholz lors de sa première visite à Paris le 10 décembre 2021, évoquant la nécessité d'une « souveraineté stratégique de l'Europe ». Présenter l'Europe en termes de « souveraineté » assumant l'enjeu de la puissance comme garantie d'indépendance et de liberté a une portée révolutionnaire.

Avant même le conflit russo-ukrainien, le président français avait mis l'accent sur cette dimension, devant ce même Parlement européen, le 19 janvier 2022. Il expliquait qu'en « matière de défense », l'UE ne devait plus se contenter « d'être en réaction aux crises internationales » : « Il nous faut une puissance d'anticipation qui organise la sécurité de notre environnement ». Tant au niveau de la définition d'une « doctrine de sécurité propre, en complémentarité avec l'OTAN », que de la conception d'une « véritable stratégie en matière d'industrie, de défense et d'indépendance technologique sans laquelle cette Europe de la défense n'a pas de sens, ni de réalité ». Il osait employer le mot « puissance », même dans des tournures euphémisantes : « Europe puissance d'avenir », « Europe indépendante » moins soumise aux « choix des autres grandes puissances ». Mais le bilan de la présidence française sur ce point, peut-être en raison du surgissement de la guerre, est peu explicite. C'est un sujet d'autant plus crucial et fondamental au moment où la Russie envahit l'Ukraine et risque de déstabiliser l'ordre européen issu de la fin de la guerre froide. Nous assistons au surgissement d'un nouveau paradigme dans les politiques européennes qui marquera peut-être la deuxième phase de la « construction

européenne ». L'heure est-elle venue de conjurer enfin le nanisme géopolitique de l'Europe et sa dépendance à l'égard des États-Unis ? Les États-membres de l'UE sont-ils prêts à donner corps et perspective au vœu de « défense commune » introduit par le traité de Maastricht en 1992, au moment même où l'Europe montrait son impuissance face à l'explosion de la Yougoslavie ?

De cela, rien ne filtre du discours de la Présidente. Plutôt que d'évoquer l'Europe de la défense, elle préfère annoncer, sans donner plus que précision, que l'UE doit « repenser (son) programme de politique étrangère ». Les « héros européens » qu'elle salue sont les Ukrainiens : ce sont eux qui font la guerre. Nous nous la faisons par procuration et de manière indirecte. Les Européens de l'UE ne connaissent pas l'expérience tragique de la violence. Les jeunes Européens, la Présidente les a rencontrés à Taizé, en France, le 27 août 2022, un lieu de concorde et de paix où elle a prôné la « réconciliation » avec le climat et la nature. Bien loin des préoccupations des jeunes Ukrainiens qui vivent le pire.

Ursula von der Leyen n'emploie qu'une seule fois le mot « puissance » : « Je souhaite que nous mobilisions toute la puissance de notre marché (pour accélérer la croissance)... » Mais la puissance est entendue essentiellement dans le domaine économique et énergétique, ce qui, bien sûr, est aujourd'hui un enjeu majeur. La Présidente convient qu'il s'agit d'une « guerre contre notre sécurité énergétique, contre notre économie... » La notion de puissance est remplacée par celle, plus floue, plus consensuelle, d'indépendance, mais aussi par celle de « souveraineté ». Mais la Présidente accentue son discours sur cette dimension car cette guerre a démontré la fragilité de l'Europe de l'énergie, sa dépendance à l'égard de pays qui ne respectent pas « nos valeurs ». Elle le fait en évoquant les « terres rares », le talon d'Achille de l'Europe technologique. Si l'on se place sur un plan historique, on ne peut qu'être surpris que l'UE soit à ce point dans une situation de faiblesse pour défendre sa « civilisation matérielle », alors même que l'Europe s'est « construite » originellement autour de l'enjeu énergétique (CECA) et industriel (traité de Rome).

La Présidente met à juste titre en lumière les pistes sur lesquelles l'UE doit s'engager pour réduire sa dépendance énergétique et, tout à la fois, assurer la transition écologique. Parmi elles, l'hydrogène, dont on parle depuis 20 ans sans avoir encore osé franchir le pas alors que de nombreux laboratoires universitaires travaillent intensément à ses perspectives d'industrialisation. Là est peut-être l'avenir de l'Europe.

Malgré ses limites, le message qui parcourt son discours est voué à démontrer la capacité de résilience de l'UE. Ursula von der Leyen évoque quatre crises systémiques qui ont frappé récemment l'Europe : crise bancaire et financière de 2008 ; pandémie du covid ; guerre en Ukraine ; crise énergétique. Elle explique que l'Europe a réussi à surmonter ces épreuves en raison de sa puissance d'adaptation et des innovations politiques qu'elle a su trouver pour donner une perspective concrète à la nécessité et la force de la solidarité. Là est la lumière qui peut naître de l'ombre, car la nuit est plus noire avant l'aube, dit un proverbe. Ce qui fait avancer l'histoire de l'Europe et croire en elle, ce sont autant les traités que les événements disruptifs qui obligent l'Europe à faire évoluer ses paradigmes et à prendre en compte la réalité du monde qui est loin de tendre vers le consensus démocratique.

L'après Mario Draghi, au cœur de l'incertitude italienne

Henri Clavier

Rédacteur pour le *Taurillon*

Publié sur le *Taurillon* le 30 juillet 2022

<https://www.taurillon.org/l-apres-mario-draghi-au-coeur-de-l-incertitude-italienne>

Avec leur aimable autorisation



Mario Draghi, février 2021

« Si l'on pense à la manière dont [l'Italie] a été interprétée depuis un siècle, on a toujours eu tendance à lire comme une anomalie, comme une espèce d'exception ce qui en réalité n'était qu'un laboratoire de tendances globales, devenues par la suite bien visibles ailleurs ». Cette formule de l'historien Enzo Traverso résume parfaitement la politique italienne, loin d'être une anomalie, la politique italienne donne souvent le ton de ce que sera la politique européenne. La démission de Mario Draghi et la dissolution du Parlement nous en donne, une fois de plus, un aperçu.

La fin d'une législature agitée

Les lointains observateurs français de l'actualité transalpine portent souvent un œil dubitatif sur l'instabilité ou sur les supposées anomalies de la vie politique italienne. Le 14 juillet 2022, la coalition d'union nationale portée par Mario Draghi commence à se fissurer. En proie à d'importantes divisions internes, la formation populiste du Movimento cinque Stelle (M5S) a décidé de boycotter un vote de confiance au Sénat. Un coup tactique pour le M5S qui estime que ses revendications sont ignorées, mais aussi un moyen de survivre à l'heure où le parti s'effondre dans les sondages. Après une première démission du gouvernement, refusée par le Président de la République Sergio Mattarella, c'est finalement la droite qui a suivi le M5S. Les partis de Silvio Berlusconi et de Matteo Salvini ont séché le vote de confiance. Malgré le soutien de

deux tiers des Italiens, le gouvernement de Mario Draghi se retrouve poussé vers la sortie à un an de la fin de la législature.

En acceptant le poste de président du Conseil des ministres, Mario Draghi entendait former un cabinet de crise et non un cabinet politique. La composition de son gouvernement reflétait cette aspiration puisque tous les partis, sauf Fratelli d'Italia, avaient accepté de soutenir le gouvernement Draghi. En pleine crise du Covid et après que le groupe de Matteo Renzi ait fait exploser la coalition PD-M5S, l'Italie se trouvait dans une impasse. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un gouvernement d'union nationale dirigé par un technocrate respecté : Mario Draghi. À peu de choses près, le même raisonnement avait mené Mario Monti au Palais Chigi – la résidence du président du Conseil – en 2011. En février 2021, Mario Draghi accédait donc à la tête du gouvernement italien avec pour

objectif de boucler la législature, gérer la crise du covid et les fonds du plan de relance.

En outre, aucun nouveau compromis gouvernemental ne semblait pouvoir être trouvé. Après une première coalition, dite anti-système, aussi agitée qu'éphémère entre le M5S et la Lega, une deuxième coalition voit le jour en 2019 avec le M5S et le Partito Democratico (PD). Grand gagnant des élections législatives de 2018, le M5S s'était retrouvé en position dominante en récoltant près de 33% des suffrages. La poussée du M5S s'expliquait avant tout par un rejet épidermique des politiques menées par le PD et Matteo Renzi durant la précédente législature. Le positionnement politique ambivalent du M5S compliquait sérieusement la formation d'une coalition politiquement cohérente. Dans un gouvernement qui relègue la parité au rang de souvenir, le M5S s'arroge les domaines liés à l'économie au développement ou à la démocratie directe, tandis que la Lega se concentre sur les thématiques de l'intérieur, les affaires régionales et européennes.

Un système politique favorable à la division

La deuxième coalition entre le PD et M5S, qui paraissait impensable au moment de l'élection, finira par exploser de l'intérieur à cause d'un certain Matteo Renzi. Une chute liée aux spécificités du système italien. Le régime parlementaire

italien fonctionne selon un bicamérisme parfait, ce qui signifie que la chambre des députés et le Sénat possèdent, à quelques détails près, des pouvoirs similaires. Le président du Conseil doit donc obtenir la confiance devant chacune des deux chambres afin de pouvoir se maintenir. Le mode de scrutin mixte (scrutin uninominal à un tour et part de proportionnelle) utilisé pour les élections générales italiennes complique encore davantage l'émergence d'une majorité forte au Parlement.

La confrontation du M5S à l'exercice du pouvoir a provoqué une scission au sein du parti populiste laissant apparaître une frange plus pragmatique politiquement.

Le rôle du Président de la République ressemble [à] un rôle de président arbitre [...]. Élu au suffrage universel indirect par le Parlement et les conseillers régionaux, le Président est le garant des institutions et le chef des armées. Le locataire du palais du Quirinal nomme également le président du Conseil, chargé de former un gouvernement. Une compétence qui fait du chef de l'exécutif le principal instigateur des compromis au sein de l'exécutif. Une compétence supposée anecdotique sujette à des modifications radicales à mesure que les deux grands partis italiens s'effondraient. La crise connue par les partis de gouvernement de droite et de gauche dans le courant des années 2010 a renforcé le pouvoir du Président. Il se révèle alors dans son rôle de conciliation, un pouvoir qui lui permet d'exclure catégoriquement la nomination du très eurosceptique Paolo Savona en tant que président du Conseil après les élections de 2018.

Un paysage politique fragmenté

Quatre ans après les dernières élections, aucun parti n'a réussi à asseoir son hégémonie sur la péninsule et le scrutin du 25 septembre 2022 s'annonce particulièrement indécis. D'une part, la situation politique a profondément évolué. La confrontation du M5S à l'exercice du pouvoir a provoqué une scission au sein du parti populiste laissant apparaître une frange plus pragmatique politiquement. Une ligne modérée, incarnée par Luigi di Maio qui a d'ailleurs claqué la porte du M5S pour affirmer son soutien à Mario Draghi. Un véritable essorage pour le M5S qui avait investi le Parlement italien avec 227 députés et 111 sénateurs. 4 ans plus tard, le mouvement dépasse péniblement les 150 parlementaires. Une fuite des parlementaires qui préfigure la fuite des électeurs, le M5S n'a cessé de chuter dans les sondages et réunit actuellement 10% des intentions de vote. Le M5S semble donc condamné à une ostracisation de la vie politique italienne. D'autant plus qu'après avoir porté la première banderille au cabinet Draghi, le leader du PD, Enrico Letta, a d'ores et déjà annoncé qu'il serait difficile de conclure une alliance électorale avec le M5S malgré les alliances locales que les deux partis ont pu nouer.

De son côté, le PD est crédité de 22% des intentions de vote ce qui le place juste derrière Fratelli d'Italia, pourtant la perspective d'un président du Conseil issu des rangs du PD paraît illusoire. Si la formation d'une coalition de centre-gauche avec les sécessionnistes du M5S, les centristes de Azione ou de Matteo Renzi semble possible, sa réalisation s'avère excessivement délicate. La myriade de partis centristes

multiplie les conditions pour un accord. Cette frange de centre-gauche, ultime soutien de Mario Draghi, pourrait chercher à ramener son champion au Palais Chigi.

Enfin, c'est la droite et l'extrême-droite qui devraient être les grands gagnants de ces élections anticipées. Une tendance bien assimilée par Matteo Salvini et Silvio Berlusconi qui se sont empressés de crucifier le gouvernement Draghi. Pourtant ni Forza Italia (Berlusconi) ni la Lega (Salvini) ne devraient être en mesure de mener la prochaine coalition électorale. A priori, cette coalition devrait être la même que lors des précédentes élections et regrouper les deux partis précédemment cités et Fratelli d'Italia, le parti d'extrême-droite post fasciste de Giorgia Meloni. Une coalition appelée « centrodestra » par les médias, c'est-à-dire centre-droit. En regroupant la droite conservatrice et deux partis d'extrême droite, la coalition n'a de centriste que le nom. Une dénomination trompeuse quand on considère le programme politique de Giorgia Meloni, nostalgique de la période mussolinienne, et à deux doigts de succéder à Mario Draghi si on en croit les sondages. À noter que Fratelli d'Italia est le seul parti représenté au Parlement à ne pas avoir soutenu le gouvernement de Draghi. Un positionnement qui a permis à Giorgia Meloni de s'affirmer comme le refuge de tous les sceptiques du gouvernement Draghi, un positionnement qui fait de son parti le favori des sondages (23%).

Une montée en puissance savamment couplée à une diabolisation de son parti, héritier du Mouvement social italien, un parti néofasciste. Sans renier l'héritage de Mussolini (son parti n'avait pas hésité à investir l'arrière-petit-fils de Mussolini pour les élections européennes de 2019), Giorgia Meloni s'attache à présenter une image lisse et rassurante pour ses partenaires européens notamment par rapport à l'Ukraine, se démarquant ainsi des autres membres de la coalition.

Un scénario redouté à Bruxelles où l'on croit peu à la constructivité d'un gouvernement dirigé par Giorgia Meloni. Au contraire, partisane d'une « Europe des Nations », Giorgia Meloni affiche sa proximité avec les différents leaders d'extrême droite, de Viktor Orbán à Donald Trump en passant par Marion Maréchal. Un cas de figure qui ressemble à un retour en arrière pour une Italie qui, grâce à Mario Draghi, avait retrouvé une place de choix au sein de l'Union européenne. Enfin, il demeure possible qu'aucune coalition ne parvienne à remporter la majorité absolue des sièges. Dans ce cas, le recours à une personnalité technique (comme Monti et Draghi) reste possible.

À travers la dernière décennie de la vie politique italienne nous apprenons que la chute des partis traditionnels et l'échec du social-libéralisme, un temps porté par Matteo Renzi, ne conduit qu'au renforcement de l'extrême-droite. La formation de droite conservatrice menée par Silvio Berlusconi est devenue la force d'appoint d'une coalition d'extrême-droite. À deux mois du scrutin, les élections demeurent extrêmement incertaines et l'opposition pourrait bien se mobiliser pour faire barrage à Giorgia Meloni. L'un des principaux enjeux sera donc de savoir si ses discours fascistes auront réussi à convaincre la droite classique.

L'automne tombe sur l'Italie et sur l'Europe

Silvia Romano

Secrétaire générale de l'UEF Ile-de-France et membre du comité de rédaction de *Pour le fédéralisme – Fédéchoses*

Article repris le 2 octobre 2022 dans Le Taurillon



La victoire politique de l'extrême-droite eurosceptique en Italie, l'un des pays fondateurs de l'Union européenne (UE) et l'un des plus pro-européens, tombe au moment où le Conseil s'apprêtait à lancer les travaux d'une Convention visant à réformer les traités pour donner suite aux demandes des citoyens lors de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et aux appels du Parlement européen et de la Commission européenne. L'automne tombe sur le projet fédéraliste, qui perd ainsi le soutien d'un allié fondamental avec la fin du gouvernement de Mario Draghi.

Un contexte politique difficile : d'une crise à l'autre

La fin naturelle de la législature était prévue au printemps 2023, mais en raison d'une crise de gouvernement qui a mis fin au « gouvernement d'unité nationale » guidé par Mario Draghi, le président de la République Sergio Mattarella (garant de la Constitution) a été obligé de dissoudre le Parlement et de convoquer des élections anticipées.

Pour rappel, le gouvernement de Mario Draghi était né en février 2021, à la suite de la crise du gouvernement de Giuseppe Conte (Mouvement 5 étoiles). L'Italie étant alors le pays européen le plus frappé par la crise Covid, la désignation de l'ancien chef de la Banque centrale européenne était le moyen de s'assurer la confiance de la Commission européenne (et au sens large celle de l'UE), envers un gouvernement stable guidé par une personnalité d'envergure, et capable de préparer et lancer un plan national de relance d'une portée de presque 200 milliards d'euros financés par des fonds européens.

Les financements venant du Next Generation EU – issus pour la première fois d'un emprunt commun au niveau européen (« moment Hamiltonien ») – dont l'Italie a été le premier pays bénéficiaire, semblaient avoir fait basculer l'opinion publique et les partis politiques vers des positions de plus en plus favorables à une intégration européenne accrue. En témoignent les programmes électoraux de différents partis politiques qui, de la gauche au centre, proposent une intégration majeure de l'UE, la fin des décisions à l'unanimité, et dont plusieurs parmi eux défendent explicitement la construction d'une Europe fédérale.

Toutefois, un ensemble de facteurs, dont les élections anticipées en pleine période estivale, avec une loi électorale peu lisible qui force les partis à former de grandes coalitions et qui limite de facto la participation de nouvelles forces politiques, ont eu pour effet d'aller vers le gouvernement le plus eurosceptique jamais vu.

Au moment où l'on écrit, Giorgia Meloni, la leader du parti d'extrême droite Fratelli d'Italia (« Frères d'Italie ») n'a pas encore été nommée première ministre, mais cela paraît déjà certain vu les résultats des élections du 25 septembre, dont elle sort gagnante. Avec un score de 26% (données pas encore définitives) Fratelli d'Italia est le premier parti italien, à la tête de la coalition de droite – composée par la *Lega* de Matteo Salvini (8,8%), Forza Italia de Silvio Berlusconi (8,1%) et des plus petits partis de droite (0,9%) – qui s'avère gagnante des élections avec un score de 44%.

De l'autre côté, la coalition regroupant les partis de centre-gauche et de gauche obtient 26% des votes, suivie par le Mouvement 5 étoiles qui, seul, obtient 15,6% et la coalition des partis centristes-libéraux à 7,7%.

Vers un gouvernement guidé par l'extrême-droite

La victoire politique de l'extrême-droite eurosceptique en Italie, l'un des pays fondateurs de l'UE et l'un des plus pro-européens, tombe au moment où le Conseil s'apprêtait à lancer les travaux d'une Convention visant à réformer les traités pour donner suite aux demandes des citoyens lors de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et aux appels du Parlement européen et de la Commission européenne.

Au lendemain du vote, les forces d'extrême-droite en Europe exultent : Marine Le Pen et Victor Orbán ont été parmi les premiers à féliciter Giorgia Meloni, avant même la publication des résultats définitifs. Des réactions plus mitigées arrivent de la part de l'Allemagne, de l'Espagne et de la France. La première ministre Elisabeth Borne a déclaré sur la chaîne BFM-TV que la France sera attentive au respect des droits humains et du droit à l'avortement chez le voisin transalpin. La secrétaire d'État chargée de l'Europe, Laurence Boone, a affirmé de son côté, au lendemain des élections, que « les électeurs italiens ont choisi et nous devons respecter les choix démocratiques » (...) « nous resterons très attentifs au respect des valeurs européennes ».

Cela ne surprend point, sachant que Fratelli d'Italia a gagné les élections avec le slogan « Dieu, Patrie, Famille » et le symbole

de la flamme tricolore, utilisée par les mouvements post-fascistes depuis 1946⁹.

Même si le programme électoral tente de la déguiser, l'idéologie xénophobe, eurosceptique et liberticide de Fratelli d'Italia est bien connue en Italie, à travers les propos et les politiques menées déjà depuis des années par les élus de ce parti au niveau local et régional, au sein du Parlement italien et du Parlement européen où ils siègent au sein du groupe des Conservateurs et Réformistes européens (ECR).

Fidèle à son slogan « Dieu, Patrie, Famille », Fratelli d'Italia s'engage à défendre et promouvoir « les racines et identités historiques et culturelle judéo-chrétiennes de l'Europe ».

Ainsi, le programme de Giorgia Meloni prône une « politique étrangère centrée sur la défense de l'intérêt national et sur la défense de la Patrie ». Quant à l'avenir de l'Europe, Fratelli d'Italia, dans le même esprit que le programme du Rassemblement National, souhaite « relancer le système d'intégration européenne, pour une Europe des Patries, fondée sur l'intérêt des peuples et capable de s'attaquer aux défis de notre époque ». Par ailleurs, y est affirmée la volonté de respecter « les alliances internationales, également en ajustant les allocations de défense aux paramètres convenus dans l'Alliance atlantique » et de rester aux côtés des alliés internationaux en soutenant l'Ukraine face à l'agression de la part de la Russie.

Or, malgré sa vision souverainiste et anti-européenne, une fois assumé le rôle de première ministre d'un pays en pleine crise économique et sociale, Giorgia Meloni sera obligée de changer de posture et d'attitude vis-à-vis des institutions européennes.

Sur l'immigration, Giorgia Meloni prône depuis longtemps (et de façon explicite dans son programme électoral), un « blocus naval » pour stopper le débarquement massif de bateaux de migrants sur les côtes afin de protéger les frontières italienne et européenne. Depuis toujours, Fratelli d'Italia porte un discours public axé sur le danger des migrants pour la sécurité, Giorgia Meloni affirmant encore récemment qu'« ils laissent entrer des milliers de migrants pour que les hommes aillent vendre de la drogue et que les femmes se prostituent ». Dans son programme, Fratelli d'Italia confirme l'intention de « lutter contre les activités des ONG qui favorisent l'immigration clandestine ».

Quant à la « Famille », le parti de Giorgia Meloni – hostile tant dans les mots que dans les positions au Parlement concernant les droits des personnes LGBTIQ – défend le modèle « classique » de la famille s'opposant à l'adoption par les familles homoparentales et en stigmatisant l'accès à l'avortement. Comme observé aussi par la presse internationale, ce dernier est devenu un droit bafoué dans les régions gouvernées par Fratelli d'Italia¹⁰.

⁹ Inventée en 1946 par le groupe d'anciens combattants du fascisme qui allaient fonder le Mouvement social italien (MSI), la flamme tricolore est toujours présente sur les bulletins de vote depuis soixante-dix ans et représente la continuité de la tradition politique post-fasciste, qui n'a jamais vraiment été interrompue et a survécu à toutes les tentatives de réforme et de régénération. Un article récent de Davide Maria De Luca dans le journal *Domenica* en retrace les origines : <https://www.editorialedomenica.it/politica/giorgia-meloni-fratelli-ditalia-fiamma-tricolore-fascismo-significato-00030pne>.

¹⁰ La presse internationale montre depuis quelques temps la façon dont Fratelli d'Italia profite des faiblesses de la loi italienne à

Un coup d'arrêt pour le projet fédéraliste ?

Les élections italiennes risquent de marquer un coup d'arrêt pour l'élan fédéraliste vécu depuis un an, avec l'ouverture du gouvernement allemand à une réforme institutionnelle de l'UE en sens fédéral, suivie par les demandes des citoyens dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, soutenues à la fois par le Parlement européen, par la Commission, et appuyées par la France (au moins sur l'élimination des décisions à l'unanimité). Mario Draghi, déjà bien connu pour ses idées européistes, avait fait appel à un fédéralisme européen « idéal et pragmatique », lors de son discours au Parlement européen le 3 mai dernier.

Or, malgré sa vision souverainiste et anti-européenne, une fois assumé le rôle de première ministre d'un pays en pleine crise économique et sociale, Giorgia Meloni sera obligée de changer de posture et d'attitude vis-à-vis des institutions européennes. Ne pouvant pas se permettre de renoncer aux financements du PNRR et aux autres fonds liés aux dispositifs pour sortir de la dépendance au gaz russe, le nouveau gouvernement devra garder la porte ouverte à Bruxelles.

À quoi s'attendre en tant que fédéralistes pour les années à venir ? Étant donné que les intérêts de l'Italie coïncident avec ceux d'une Europe plus unie, et que la majorité des partis politiques semblerait en avoir conscience, le gouvernement de Giorgia Meloni n'aura pas assez de marge de manœuvre pour remettre en question la construction européenne et les avancées jusqu'à là réalisées. Toutefois, comme le droit de veto est encore inscrit dans les traités et que la « famille » des gouvernements européens souverainistes va maintenant s'agrandir, on peut s'attendre à une période de paralysie concernant l'intégration européenne, et évidemment vis-à-vis du « saut fédéral ».

Les menaces les plus sérieuses concernent le respect de l'Etat de droit, des libertés civiles et la tournure que les politiques migratoires vont prendre, des domaines où le poids d'une Italie d'extrême-droite peut être très lourd.

Pour l'Italie et pour l'avenir de l'Europe, beaucoup va dépendre de la stabilité, et donc de la durée, du nouveau gouvernement qui s'installera d'ici fin octobre. L'histoire nous enseigne à ne pas sous-estimer les effets des crises économique et sociale ni le danger des nationalismes.

Face aux crises économique et sociale déclenchées lors de la pandémie, et accentuées par la crise énergétique dans un contexte international instable, la réalisation du projet fédéral devient une urgence vitale pour l'avenir de notre continent. Seul un Etat fédéral peut apporter des solutions à la hauteur des défis devant nous, les citoyens et les dirigeants politiques devraient en prendre conscience avant que les conséquences de ces crises ne deviennent irréparables.

l'avortement, en rendant de facto impossible d'accéder à l'IVG pour dans les régions qu'ils gouvernent. Voir par exemple l'article publié le 13 mai dans *Politico*, « Italy slowly erodes abortion access, riding US wave » : <https://www.politico.eu/article/italy-abortion-access-erodes-riding-united-states-wave/> et dans *The Guardian* « Abortion rights at risk in region led by party of Italy's possible next PM » : <https://www.theguardian.com/world/2022/aug/22/abortion-rights-at-risk-in-region-led-by-party-of-italys-possible-next-pm>.

Le Pouvoir Modérateur : quatrième pouvoir de l'État brésilien ?

Adeline Morais Afonso

Doctorante en Histoire et Relations Internationales à Sorbonne Université et l'Universidade NOVA de Lisboa.
Secrétaire-générale de l'Union des fédéralistes européens – France et membre du CA de Presse fédéraliste.



Cette année, le Brésil célèbre le bicentenaire de son indépendance. Le 7 septembre 1822 est connu pour le fameux « Grito do Ipiranga » lorsque le prince héritier de la couronne du Royaume-Uni de Portugal, Brésil et Algarve, D. Pedro de Alcântara, a proclamé

l'indépendance sur les rives du fleuve Ipiranga. Défiant l'autorité de son père D. João VI (1816-1826), il devint alors le premier empereur du Brésil, D. Pedro I (1822-1831). En 1824, il octroie la première constitution brésilienne qui avait la particularité d'introduire le pouvoir modérateur. Inspiré des théories de Jean-Denis Lanjuinais et Benjamin Constant, ce pouvoir était réservé au monarque et devait se superposer aux trois autres pouvoirs de l'État : législatif, exécutif et judiciaire. Sous l'empire brésilien (1822-1889), le pouvoir modérateur permit alors au souverain de renforcer son pouvoir personnel et celui du pouvoir exécutif face aux deux autres. Même s'il disparut avec la fin du régime impérial en 1889, le « fantôme » du pouvoir modérateur est resté présent dans la vie politique brésilienne jusqu'à nos jours.

En effet, l'actuel président brésilien Jair Bolsonaro a affirmé à quelques reprises lors de son mandat que les forces armées sont le nouveau pouvoir modérateur. Pour d'autres, notamment les partisans de Bolsonaro qui se montrent très critiques vis-à-vis du pouvoir judiciaire, c'est le Tribunal suprême fédéral (Supremo tribunal federal, STF) qui aurait élargi ses pouvoirs – autre que gardien de la Constitution et cour de dernière instance – et ainsi joué le rôle du pouvoir modérateur notamment depuis la crise pandémique de Covid-19. Ce pouvoir fait-il partie de la réalité du système politique brésilien ? Si c'est le cas, contribue-t-il à la mise en danger de la démocratie au Brésil ?

En novembre 2021, l'un des membres du STF, le ministre Dias Toffoli, avait fait polémique en déclarant qu'aujourd'hui le Brésil est un régime semi-présidentiel et que le STF exerce un pouvoir modérateur. Or, le Brésil est *de facto* un État fédéral doté d'un régime présidentiel. Avec le retour de la démocratie en 1985 et l'adoption d'une nouvelle constitution en 1988, le régime présidentiel brésilien a instauré une séparation stricte des trois pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. Et le pouvoir modérateur n'a plus été consacré dans aucune constitution brésilienne depuis la fin de l'empire. Les régimes présidentiels sont sujets à l'apparition de désaccords entre les pouvoirs exécutif et législatif entraînant des blocages et crises politiques. D'ailleurs, c'est ce qui a souvent été à l'origine des coups d'État et l'instauration de dictatures militaires en Amérique latine au XX^{ème} siècle. Les déclarations du ministre Dias Toffoli font-elles référence à de potentiels blocages expliquant ainsi l'expansion des compétences du STF pour

modérer les deux autres pouvoirs ? Malgré plusieurs désaccords entre Bolsonaro et le Congrès, le premier n'a jamais perdu le soutien du deuxième. En vérité, les prises de décision du STF qui ont suscité de nombreuses critiques concernaient la (non) gestion de la pandémie de Covid-19 par le président Bolsonaro – par exemple, la convocation d'une Commission parlementaire d'enquête (CPI) pour déterminer sa responsabilité. Le STF est intervenu à de nombreuses reprises pour rappeler les compétences et devoirs de chaque entité fédérale (municipalités, États fédérés et la Fédération) et de chaque pouvoir d'État face à une situation d'urgence comme la pandémie. Ainsi, le supposé pouvoir modérateur du STF apparaît plutôt comme un rappel à l'ordre et juge des injustices commises par le président.

Grand admirateur de la dictature militaire (1964-1985), le président Jair Bolsonaro s'est toujours montré proche des forces militaires. Lui aussi a également fait polémique à de nombreuses reprises lorsqu'il a affirmé que les forces armées étaient le pouvoir modérateur de la nation brésilienne. Celles-ci étant sous le commandement du chef de l'État, l'affirmation de Bolsonaro signifie que le pouvoir exécutif est ainsi renforcé

Le président Jair Bolsonaro a fait polémique à de nombreuses reprises lorsqu'il a affirmé que les forces armées étaient le pouvoir modérateur de la nation brésilienne.

et se retrouve au-dessus des deux autres pouvoirs de l'État. Or, comme déjà indiqué, la Constitution de 1988 ne mentionne pas de pouvoir modérateur mais elle a clairement défini les missions des forces armées comme n'étant autres que de défendre la nation et faire respecter l'ordre et la loi. Début septembre, en pleine campagne pour les élections présidentielles qui auront lieu en octobre, il changea son discours habituel pour affirmer que le pouvoir modérateur est le peuple brésilien. Il ajouta même qu'aucun président des trois pouvoirs de l'État est plus souverain que le peuple, ce qui a été interprété comme une provocation lancée aux 10 ministres du Suprême tribunal fédéral.

Le pouvoir modérateur n'existe plus de fait depuis la fin de l'empire mais il est encore très vivant dans le discours politique de nombreux Brésiliens. Et le concept n'est pas toujours bien compris par ceux qui l'utilisent ne considérant pas ses aspects juridiques et historiques. Face aux nombreuses menaces de faire appel aux forces armées pour asseoir un pouvoir prééminent de l'exécutif et les nombreuses injustices et non-respect des droits humains par le chef de l'État, il est de la responsabilité de la plus haute instance du pouvoir judiciaire d'intervenir pour rétablir l'équilibre des pouvoirs conformément au respect de la constitution. Aujourd'hui, la stabilité politique brésilienne est alors fortement conditionnée par le choix d'un président qui respecte la démocratie, l'État-de-droit et les droits humains. Jair Bolsonaro, avec sa (non) gestion de la crise pandémique et ses multiples attaques aux droits humains – notamment contre les peuples autochtones d'Amazonie – a déjà promptement démontré être un danger

pour la démocratie brésilienne. Son grand rival aux élections présidentielles d'octobre, Lula da Silva, a démontré lui qu'il était un défenseur des droits humains et de la cause sociale avec ses nombreux programmes de développement qui ont aidé des millions de Brésiliens à sortir de la pauvreté pendant ses huit ans de gouvernance (2003-2011). Néanmoins, les

divers procès de corruption et son emprisonnement tâchent encore son image et, c'est pourquoi, il a du mal à convaincre l'électorat en dehors de son parti, le Parti des Travailleurs (PT). Reste à savoir si l'élection d'un nouveau président permettra-t-il de faire disparaître définitivement le fantôme errant du pouvoir modérateur de la vie politique brésilienne.

« Rechazo » : les aléas du processus constitutionnel au Chili

Adeline Morais Afonso

Doctorante en Histoire et Relations Internationales à Sorbonne Université et l'Universidade NOVA de Lisboa.
Secrétaire-générale de l'Union des fédéralistes européens – France et membre du CA de Presse fédéraliste.



Manifestation en faveur du rejet du texte, en septembre 2022, source : Wikipédia

Le 4 septembre 2022, les Chiliens ont massivement voté « rechazo » (« je rejette ») sur le projet de nouvelle constitution. L'organisation d'un référendum obligatoire pour l'adoption ou non du projet avait attiré l'attention du monde entier. Car le texte avait été annoncé comme plus démocratique et progressiste, non seulement par rapport à la constitution actuellement en vigueur au Chili, mais elle aurait pu être l'une des plus moderne du monde. Pourtant, le peuple chilien s'est prononcé majoritairement contre le projet de constitution qui aurait pu sceller la rupture avec l'héritage de la dictature militaire d'Augusto Pinochet (1973-1990). En effet, l'actuelle constitution en vigueur a été adoptée en 1980, sous le régime de Pinochet, même si plusieurs amendements ont été réalisés depuis la transition démocratique.

La proposition de changement de constitution est survenue suite au grand mouvement de protestation sociale initié en octobre 2019. De nombreux Chiliens se sont mobilisés contre le système néolibéral hérité du régime dictatorial ne faisant qu'accroître les inégalités en sein de la société. Alors que l'économie chilienne se présente comme l'une des plus prospère d'Amérique latine, une large partie de la population vit de grandes difficultés – endettements, salaires et retraites très bas par rapport au coût de la vie qui est équivalent à celui

d'un pays européen. Pour contrer le mouvement social, le gouvernement de l'ancien président de la République Sebastián Piñera (2018-2022) avait fait appel aux forces policières et à l'armée. Malgré la répression des forces armées, les manifestations n'ont pas cessé jusqu'à ce que, quelques mois plus tard, les principaux partis représentés au Congrès national se sont accordés sur l'organisation d'un référendum - repoussé de six mois à cause de la pandémie de Covid-19. C'est donc un an après le début du mouvement de protestation sociale que les autorités chiliennes organisent le référendum pour ou contre une nouvelle constitution qui substituera celle de 1980. Le « oui » l'emporte et des élections constituintes se déroulent en mai 2021 pour élire les membres de la « Convención constitucional » (« assemblée constituante ») en charge de la rédaction du projet de constitution. L'assemblée fut élue pour un mandat d'une durée de neuf mois avec la

possibilité d'un prolongement de trois mois. C'est finalement début juillet 2022 que le document fut présenté au président de la République, Gabriel Boric.

Depuis l'annonce des résultats du référendum obligatoire début septembre, de nombreux analystes ont essayé d'expliquer les raisons du refus. Une des premières explications soulevées est que les partisans du « non » ont réuni de nombreuses voix grâce à la désinformation et à la diffusion de *fake news* concernant certaines grandes thématiques. L'instauration d'un État plurinational a été l'un des sujets les plus controversés de la campagne, l'affaire s'aggravant avec les nombreuses revendications du peuple indigène Mapuche pour la restitution de leurs terres dans le sud du pays. Finalement, ce sont les idées décentralisatrices qui ont suscité le plus d'inquiétude et d'incompréhension parmi les plus conservateurs : un État plurinational (comme la Bolivie ou l'Equateur) et régional (comme l'Espagne ou l'Italie) avec un Sénat qui représente les régions et qui n'a

qu'un pouvoir révisionnel¹¹. Ces propositions font contraste avec le régime actuel très centralisé et qui ne reconnaît pas de droits aux peuples autochtones.

Outre la désinformation, la différence entre les nombres de voix « pour » et « contre » le projet de constitution est trop large pour ne pas accepter une troisième hypothèse - et sûrement celle qui devrait être prise en considération par les décideurs politiques chiliens en vue d'un nouveau processus constitutionnel. Il s'agit de la représentativité au sein de l'assemblée constituante. Respectant les résultats du référendum de 2020, cette assemblée fut composée uniquement de citoyens élus directement et non de parlementaires. L'ensemble des citoyens élus fut paritaire et des places ont été réservées pour les représentants des peuples indigènes comme les Mapuche, les Aymares et autres. La thèse avancée par les spécialistes Hélène Landemore et Claudia Chwalisz est que l'élection directe des citoyens a orienté idéologiquement le processus de rédaction de la nouvelle constitution¹². Par conséquent, celle-ci ne reflète pas la réalité idéologique du Chili. Notons que, contrairement au

référendum de 2022 qui fut obligatoire avec une participation de 86% des inscrits, le référendum de 2021 et les élections constituintes ne l'ont pas été. Le taux de participation au référendum de 2021 avait été de 51% et l'abstention fut très élevée aux élections constituintes avec 59% des inscrits qui n'ont pas voté. Les deux spécialistes préconisent alors un tirage au sort des citoyens pour la composition de la future

Le peuple chilien s'est prononcé majoritairement contre le projet de constitution qui aurait pu sceller la rupture avec l'héritage de la dictature militaire d'Augusto Pinochet (1973-1990).

« Convención constitucional » afin d'obtenir une représentativité beaucoup plus tangible. Le nouveau processus constitutionnel, déjà annoncé par le président Gabriel Boric, pourrait alors aboutir sur une proposition de constitution plus en adéquation avec le ressenti de la population chilienne.

France : Point de vue sur la décentralisation

Pierre Klein

Président de l'Initiative citoyenne alsacienne
<https://www.ica.alsace>

Décentralisation : Anne, ma sœur Anne ne vois-tu rien venir ?

Il est à nouveau question de décentralisation. Cela a été le cas notamment à l'occasion de la mise en place du Conseil national de la refondation. Il en a été de même lors de la récente rencontre des parlementaires Alsaciens de la majorité présidentielle avec le ministre Darmanin.

On se souvient de l'annonce en début de la première mandature du président macron de l'annonce d'une « révolution » girondine à venir. Certes il y a eu une loi 3DS du 22 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale. Mais les girondins sont restés sur leur faim ! La France est régulièrement tentée par plus de régionalisation, mais s'en effraie très vite au moment d'entreprendre. Et pourtant...

De quelques records et travers du système

Le centralisme et le jacobinisme nous coûtent, c'est-à-dire aux Françaises et aux Français, très cher en pertes de créativité et en pertes financières, et contribue amplement au fait que la France a le niveau de dépenses publiques par rapport au PIB le plus élevé du monde, sans pour autant que cela se traduise par un niveau de bien-être collectif inégalé. Ce système contribue comparativement à d'autres pays européens à battre des records. Il en va ainsi des dépenses des administrations publiques, de la dette publique brute, des prélèvements

obligatoires, du déficit public, du solde du commerce extérieur.

À cela s'ajoute :

- qu'il y a en France deux séries de millefeuilles, celui des collectivités et celui de l'État et de son administration avec deux séries de fonctionnaires. Un total embrouillamini qui génère un gâchis d'énergie et de moyens financiers et nuit à la transparence démocratique ;
- un républicanisme de l'État-nation dans lequel l'État et la nation sont bien trop confondus, tout comme la nationalité et la citoyenneté. Cette situation est source de confusion des pouvoirs ;
- un parisianisme prégnant. Chaque année, le ministère de la Culture dépense 139 euros par Francilien contre... 15 pour l'habitant d'une autre région, un rapport de 1 à 9 au profit de l'Île-de-France ! Ce parisianisme est non seulement structurel, il prétend donner le ton¹³ ;
- qu'au pays de l'égalitarisme idéologique, il existe un immobilisme social. Ainsi faut-il 6 générations pour qu'un descendant d'une famille modeste approche du revenu médian du pays, alors que ce chiffre est de 4.5 en moyenne dans l'OCDE. L'ascenseur social y est donc particulièrement lent¹⁴ ;
- une instabilité institutionnelle qui en réalité se traduit par immobilisme. De réforme en réforme, de déconcentration en déconcentration, jamais la vraie décentralisation n'a été opérée, c'est-à-dire celle qui se

sort-ont-fait-la-preuve-qu-elles-fonctionnent_6141677_3232.html

¹³ L'Express, du 11 juin 2019.

¹⁴ Le Point, n° 2558 du 11/9/2021.

¹¹<https://www.lesechos.fr/monde/ameriques/dans-la-constitution-proposee-le-chili-se-definit-comme-un-etat-social-et-decentralise-1785522>

¹²<https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/09/15/helen-e-landemore-et-claudia-chwalisz-les-assemblees-tirees-au->

traduirait par un vrai transfert de pouvoirs et de moyens aux collectivités ;

- une monarchie républicaine qui au fond n'est véritablement ni tout à fait monarchique ni tout à fait républicaine ou quand le défaut de l'un annihile l'avantage de l'autre. Nous pouvons reprendre des propos tenus par Jean-François Revel en 1992 sans enlever une virgule. Il évoquait alors un « *paradoxal mariage* » alliant « *l'abus de pouvoir et l'impotence à gouverner, l'arbitraire et l'indécision, l'omnipotence et l'impotence..., l'État républicain et le favoritisme monarchique, l'universalité des attributions et la pauvreté des résultats, la durée et l'inefficacité, l'échec et l'arrogance, l'impopularité et le contentement de soi* »¹⁵.

La démocratie appelle le principe d'union dans la diversité pour être parachevée, qui lui-même passe par la démocratie locale.

- une multiplication des règles qui atteint son paroxysme. Quelques 120000 articles législatifs ou réglementaires de plus en deux décennies ! De tous les grands pays développés, la France bat là aussi des records avec à la clé un coût financier certain et un frein majeur à l'initiative¹⁶ ;
- enfin « *L'épuisement et le découragement qui se généralisent dans presque toute la fonction publique sur laquelle beaucoup sinon tout repose. La police, la justice, les hôpitaux, l'enseignement et la recherche sont particulièrement touchés. Il est clair que cela ne favorise pas la qualité du service public rendu* ».¹⁷

L'obstination dans l'erreur : un mal français ?¹⁸ Pour beaucoup, le système français est sinon en bout de course, du moins chargé de grands défauts qui sont autant de sources du déclin national dont il est beaucoup question ces derniers temps. Nous pensons qu'une véritable régionalisation pourrait amplement contribuer à retrouver efficacité et dynamisme dans la gestion du bien commun. N'en doutons pas.

La centralisation se marque en France dans l'ancien régime d'une part, par l'institution monarchique, et d'autre part à l'époque moderne par l'autocratie napoléonienne. Ce n'est donc pas par les voies de la démocratie qu'elle s'est installée dans notre pays. Et si elle s'est desserrée, et a fait place à une certaine décentralisation, cette dernière repose davantage sur une conception administrative et technocratique que démocratique et l'État français ne reste pas moins dominé par un pouvoir hétéronome et la France un pays bien plus administré que gouverné. À ses dépens et aux dépens de la démocratie !

La démocratie appelle le principe d'union dans la diversité pour être parachevée, qui lui-même passe par la démocratie locale. Cette dernière prend tout son sens et ne peut être réalisée que par les voies d'un « fédéralisme territorial », autrement dit par le transfert de pouvoirs de décision, de parts d'autonomie à vrai dire, par l'État aux collectivités locales ou régionales dotées elle-même d'institutions démocratiques. L'autonomie en ce qu'elle est l'opposée de l'hétéronomie, est consubstantielle à la démocratie ! Mais l'autonomie est un impensé français et la régionalisation est impossible dit-on en France. Qui ne le saura pas la fera !

¹⁵ Jean-François Revel, *L'Absolutisme inefficace ou contre le présidentialisme à la française*, Éditions Plon 1992

¹⁶ Ce n'est pas d'hier. La chose revient régulièrement sur le tapis. Ainsi par le président François Hollande en 2013 qui évoquait l'urgence et l'enjeu d'un « choc de simplification ». De son côté le président Emmanuel Macron, après avoir parlé de *décomplexification*, préconise maintenant plus de simplification et son Premier ministre à son tour en 2021 un « choc » de simplification. Qu'on se le dise !

¹⁷ David Cayla in *Marianne* du 27 au 2/9/2021, page 13

¹⁸ Il en va ainsi au sujet de l'avenir institutionnel de l'Alsace. Tant de rencontres avec les instances gouvernementales ont déjà eu lieu, sans que le dossier progresse réellement. Alors même qu'il est reconnu par elles que la réforme qui a conduit à la refondation des périmètres de certaines régions ne porte pas les fruits escomptés.

La grande urgence, c'est la faim : 320 millions de personnes en danger

Mario Platero

Journaliste italien, correspondant aux États-Unis

Publié initialement dans *The New federalist* et republié ici en partenariat avec *The Federalist Debate*



Source : ONU Info, OMM/Shravan Regret Iyer
L'impact du changement climatique affecte le monde entier et est d'une ampleur sans précédent.

David Beasley, est le directeur du Programme alimentaire mondial des Nations unies. Sa mission : apporter une aide alimentaire aux populations les plus désespérées en ces années de croissance exponentielle d'une crise commencée bien avant l'attaque de la Russie contre l'Ukraine. Beasley a été le gouverneur républicain de Caroline du Sud jusqu'en 1999. Mais il est loin de la pensée qui caractérise le détachement *trumpien* et néo-républicain en Amérique de l'aide internationale ou des questions climatiques. C'est un homme pragmatique, même lorsqu'il s'agit de questions dramatiques. Mais lorsque je l'ai vu au Council on Foreign Relations la semaine dernière, sa voix s'est fendue à un moment donné : « Un journaliste m'a demandé si j'étais satisfait des enfants que nous sauvons grâce à notre mission. Je lui ai répondu que la nuit, dans mes pensées, il n'y a pas les enfants que nous sauvons, mais ceux que nous ne pouvons pas sauver. Les enfants qui meurent par manque de ressources. La partie la plus difficile de mon travail est de savoir qu'un choix pour sauver quelqu'un est aussi une condamnation automatique pour quelqu'un d'autre. Nous devons davantage prendre conscience de la gravité du problème, sinon le pire est à venir ».

Le pire ? Une vision du pire m'a été donnée en 2005 par Jim Wolfensohn, ancien financier prospère et président de la Banque mondiale en fin de mandat. Dans une interview, je lui ai demandé ce qui l'inquiétait le plus pour l'avenir : « Aujourd'hui, en Europe, nous nous inquiétons de flux migratoires de quelques centaines de milliers de personnes. Mais que se passera-t-il s'il y a une grande sécheresse ? Et une vraie crise alimentaire ? Que se passera-t-il si un exode biblique vers l'Europe de 30 millions de personnes en quête de salut se mettait en route depuis l'Afrique ? ». Wolfensohn était prophétique. Les statistiques de Beasley sont apocalyptiques. Arides dans leur catégorisation des centaines de millions de

personnes affamées dans le monde, mais très claires dans leurs implications.

Augmentation de l'insécurité alimentaire

Beasley explique que 49 millions de personnes dans le monde sont aujourd'hui confrontées à une « insécurité alimentaire aiguë ». Mais ce chiffre est en augmentation. Non pas que la crise alimentaire ait explosé aujourd'hui. Nous savons depuis des années qu'il s'agit d'un boulet pour nos consciences – et pour la stabilité de nos pays. En 2017, lorsque Beasley a accepté de diriger l'agence onusienne basée à Rome, on comptait 80 millions de personnes en situation de risque alimentaire dans le monde. Avant

la pandémie, ce nombre était déjà passé à 135 millions en 2020. À la fin de la pandémie, mais avant l'attaque russe, la statistique était passée à 276 millions. Aujourd'hui, « le nombre a encore augmenté, pour atteindre 323 millions ». Mais la définition qui perturbe son sommeil est celle d'« insécurité alimentaire aiguë » : 49 millions de personnes sont proches de la mort par famine. « Et c'est inacceptable dans un monde dont la richesse cumulée est estimée à 432 000

Il existe également un autre élément de distorsion de l'évolution des prix des produits alimentaires de base : la spéculation financière.

milliards de dollars ».

Mais la crise alimentaire de notre époque est au centre d'une confluence de facteurs : le coût des engrais a augmenté de 300 % en raison d'une pénurie d'approvisionnement, exacerbée après la guerre de la Russie en Ukraine. Les sanctions et la hausse des coûts énergétiques font le reste. Et l'accord conclu à la fin de la semaine dernière, qui débloque l'exportation de blé ukrainien à partir des ports de la mer Noire, est une lueur d'espoir, un petit soupir de soulagement, mais certainement pas la solution au problème. Cette année, la sécheresse et la chaleur ont connu une augmentation sans précédent, avec pour conséquence des images de récoltes détruites : Beasley calcule qu'un degré supplémentaire de la température moyenne de la terre se traduit par une baisse de 15 % des récoltes de maïs.

Il existe également un autre élément de distorsion de l'évolution des prix des produits alimentaires de base : la spéculation financière. Rupert Russell, auteur du livre *War Prices*, a analysé une période de 15 ans et a conclu que même dans les situations où il n'y a pas eu d'effondrement de la

chaîne de production, il y a eu de fortes augmentations de prix dues à des interventions spéculatives depuis 2008 et jusqu'à aujourd'hui, avec une certaine régularité. Ici, aussi sobrement que possible, il convient de rappeler que la nourriture n'est pas à prendre à la légère, car il ne s'agit pas ici de renoncer à un voyage en voiture au bord de la mer à cause du coût de l'essence. L'« insécurité aiguë », telle que définie par Beasley, signifie que pour ces 49 millions de personnes, il n'y a plus rien à faire : elles vont mourir.

Pays à risque

Certains grands pays à risque ont joué la prudence. L'Inde a réservé 95 millions de tonnes de blé et de farine ; la Chine a en réserve 150% de ses besoins nationaux. Mais si l'on reste en Asie, au Sri Lanka, où un nouveau président, Ranil Wickremesinghe, a été élu la semaine dernière, et où l'on compte quelque 16 millions de personnes, la crise est aiguë. Le pays s'est effondré sur le plan économique et alimentaire, et des puissances telles que la Chine, qui accordait des prêts bonifiés par le passé, veulent maintenant encaisser en aggravant la crise ou en exigeant une plus grande dépendance politique. Le nouveau président va travailler sur un plan avec

le FMI, mais le pronostic reste réservé. En Afrique, sur 1,2 milliard d'habitants, on compte environ 80 millions de personnes à risque. Cela signifie une déstabilisation à la fois interne, avec des attaques contre des gouvernements stables, et externe, avec précisément des risques d'exode massif. Comme le suggérait la prophétie de Wolfensohn.

Les alarmes retentissent de toutes parts. Larry Fink, fondateur de Blackrock, le plus grand fonds spéculatif au monde, et l'une des voix les plus écoutées en matière d'ESG, a tiré la sonnette d'alarme dans le Financial Times ces dernières semaines : « Plus que le coût de l'énergie, nous devrions nous inquiéter des conséquences humanitaires et géopolitiques de l'augmentation des coûts alimentaires », a-t-il déclaré. Il y a dix ans, Janet Yellen, secrétaire d'État au Trésor américain, déclarait lors d'une réunion du G20 : « Nous traversons une période très difficile pour la sécurité alimentaire mondiale ». Bill Gates a noté que la guerre en Ukraine « fait augmenter les prix des denrées alimentaires, ce qui entraîne la malnutrition et l'instabilité dans les pays à faible revenu ». Un effort choral pour mobiliser l'attention mondiale. Certainement efficace, mais unilatéral. Du côté des grandes entreprises, l'étape suivante manque : que faire ?

La barrière ultime : le nationalisme

Tyden Kortman
Membre du WFM

Paru initialement dans *The Federalist Debate*

Ghassim, Farsan, Koenig-Archibugi, M., & Cabrera, Luis, "Public opinion on institutional designs for the United Nations: An international survey experiment", in *International Studies Quarterly*, volume 66, numéro 3, septembre 2022.

Les nations du monde ont toutes traversé un processus de nationalisme tout au long du vingtième siècle : ces forces ont été responsables de certaines des guerres les plus meurtrières de l'histoire. Le XXI^{ème} siècle a offert l'occasion de dépasser le nationalisme et de s'adapter à la mondialisation qui s'est produite en raison de la fin de la guerre froide et de la création d'Internet et d'autres formes modernes de communication de masse. Les problèmes auxquels le monde est confronté aujourd'hui peuvent être résolus par le fédéralisme mondial, mais le nationalisme reste une force puissante et continue d'être le principal obstacle à la fédéralisation de l'ONU ; il est donc important d'analyser comment le nationalisme continue de s'épanouir à l'ère moderne et de bloquer ses progrès dans les relations internationales.

Le nationalisme est un mot puissant qui a longtemps été associé à l'autoritarisme et au totalitarisme, mais ces points de vue ne tiennent pas compte du fait que le nationalisme prospère même dans les démocraties du monde occidental.

Le nationalisme est un mot puissant qui a longtemps été associé à l'autoritarisme et au totalitarisme, mais ces points de vue ne tiennent pas compte du fait que le nationalisme prospère même dans les démocraties du monde occidental. Sans aucun doute, les exemples traditionnels de nationalisme

se trouvent en Fédération de Russie et en République populaire de Chine. La Russie mène actuellement une guerre contre l'Ukraine sur la base d'une justification ethnique et d'une quête du territoire historiquement russe ; la Chine continue de menacer Taïwan et maintient que Taïwan fait partie de la Chine malgré des décennies de démocratie florissante dans cette nation insulaire. C'est le nationalisme et la recherche d'un groupe culturel uni qui poussent principalement ces actions dans les deux pays. Elle met également en œuvre des documents historiques pour justifier des actions hostiles, ces justifications historiques ne peuvent jamais disparaître ; l'histoire restera toujours et offrira toujours un casus belli pour envahir ou menacer des nations indépendantes. Ce sont des situations dangereuses qui doivent être traitées par des tribunaux et des traités internationaux ; cependant, le nationalisme silencieux dans les démocraties à travers le monde menace également la cause fédéraliste mondiale (peut-être même plus que l'hostilité bruyante de la Russie et de la Chine). Le Brexit, un mouvement au Royaume-Uni visant à quitter l'Union européenne en raison des inconvénients perçus pour l'État et l'économie nationale, a été mis en application au début de 2020. En 2016, Donald Trump a été élu président des États-Unis à l'issue d'une campagne fondée sur le populisme de droite, utilisant des arguments nationalistes tels que les accords commerciaux internationaux inéquitables, les faibles dépenses militaires des autres membres de l'OTAN et l'immigration illégale. Dans ces deux cas, on retrouve le même mouvement : un éloignement de l'organisation internationale et un retour à une politique nationaliste. Il n'existe pas une seule nation sur Terre qui ne ressente pas l'attraction du

nationalisme, qui ne soit pas attirée par ce qui est le mieux pour elle.

Ces développements ne sont pas isolés, ils représentent une tendance menaçant des décennies de croissance et de connexion internationales. Il est facile de constater une augmentation soudaine des accords commerciaux destinés à bénéficier spécifiquement à certaines nations et à accroître l'influence internationale d'une puissance mondiale ; l'initiative chinoise « Belt and Road » existe depuis 2013 et vise à persuader les pays de s'appuyer davantage sur le gouvernement chinois ; aujourd'hui, les États-Unis et le reste du G7 ont adopté le Partenariat pour les infrastructures et les investissements mondiaux (PGII), visant à faire la même chose, mais en attirant les pays vers l'Ouest. Ces politiques pourraient être utilisées d'une manière profitant au mouvement fédéraliste mondial ; les fonds de ces deux initiatives pourraient être utilisés par un organisme tel que les Nations Unies pour aider les pays en développement à améliorer leur qualité de vie et à investir dans les innovations technologiques, mais au lieu de cela, ils sont utilisés comme un moyen de les faire basculer ces pays derrière un autre rideau de fer menaçant de diviser le monde en deux. En outre, les justifications nationalistes ont tendance à se transformer en actions hostiles contre d'autres pays souverains. Bien sûr, il y a les exemples de l'Ukraine et de Taïwan, mais il y en a bien d'autres qu'il faut reconnaître : le mur frontalier entre les États-Unis et le Mexique, la clôture à la frontière entre l'Espagne et le Maroc, les provocations accrues à la frontière entre la Chine et l'Inde, les tensions dans la zone démilitarisée de Corée et bien plus encore. Toutes ces mesures ont pour but de justifier soit l'expansion territoriale, soit l'éloignement des immigrants illégaux, soit les deux. À une époque de connectivité accrue, il semble y avoir un retour au nationalisme qui continue de menacer tout espoir de fédéralisation du monde. Bien sûr, une étude précise s'applique totalement ici : celle Farsan Ghassim, Mathias Koenig-Archibugi et Luis Cabrera intitulée mentionnée au début de notre texte. Parmi toutes les données importantes qu'ils ont découvertes, ils ont également constaté que les

citoyens des pays les plus puissants du monde (ceux disposant d'un droit de veto à l'ONU) ne sont souvent favorables à un renforcement de l'autorité des Nations Unies que si ces pays voient leur pouvoir « augmenter ou du moins préservé ». Un seul de ces pays a suffisamment d'autorité pour tuer toute tentative de fédéralisation et cela devient de plus en plus probable avec la montée du nationalisme.

Le nationalisme est peut-être la barrière ultime à la fédéralisation du monde, car il bloque intrinsèquement le développement des relations internationales. Au fur et à mesure que le nationalisme gagne du terrain sur la planète, nos chances d'obtenir un changement radical dans la gouvernance mondiale s'amenuisent. La fédéralisation mondiale est la mesure la plus efficace pour résoudre les problèmes auxquels tout le monde est confronté aujourd'hui : le changement climatique et les guerres viennent immédiatement à l'esprit, mais le potentiel est vraiment inimaginable. Il est naturel pour les gens de se replier sur ce qui est confortable ; lorsque l'on est confronté à un monde en mutation qui se mondialise, cela renforce ironiquement les forces du nationalisme et de l'isolationnisme qui ont été la norme pendant toute l'histoire. Cependant, l'humanité ne peut pas se permettre de retomber dans ce qui était autrefois la norme. Chacun est confronté à un monde de plus en plus connecté, où les actions d'un pays peuvent indirectement et sans le savoir en paralyser un autre ; plus la société nage à contre-courant, plus elle risque de se noyer. Il ne faut pas laisser les forces du nationalisme augmenter leur influence, sinon notre potentiel de solutions réelles passera à la trappe et chacun sera contraint de s'adapter à un monde bien pire que jamais. La prochaine fois qu'un politicien monte sur scène et déclare qu'il va rendre le pays puissant, demandez-vous « qui paiera le coût de notre puissance et quand cela reviendra-t-il nous hanter ? ». C'est le défi que nous devons tous relever maintenant : surmonter le nationalisme et réaliser que nuire à un autre pays à l'ère moderne revient à nuire à toutes les nations. Une fois que cette opinion sera majoritaire, le monde connaîtra véritablement l'ère moderne d'unité et de paix qui avait été envisagée lorsque la guerre froide a pris fin.

A Day of Deeper Peace

Rene Wadlow

21st september 2022

21 September is the U.N. sponsored International Day of Peace chosen to mark the annual start of the U.N. General Assembly. The General Assembly touches upon all the armed conflicts and tension areas. It can highlight the peace missions of the U.N. peacekeeper troops at work in different parts of the world. Often, there are informal talks behind the scenes among the representatives of States in conflict. However, there is little or no avenue for talks with non-State armed groups such as ISIS. Non-governmental organizations (NGOs) have no direct standing with the General Assembly. Consultative status is granted by the Economic and Social Council. However, NGO representatives are active in the hallways and coffee bars during the General Assembly, and government representatives become aware of their suggestions.

However, a deeper approach to peace building is necessary, and the Day of Peace is a moment when these deeper approaches can be expressed. Thus, the Association of World Citizens has stressed the peacebuilding approach of Louise Diamond.

Louise Diamond, a co-founder of the Institute for Multi-Track Diplomacy in Washington, DC, works in areas of inter-ethnic conflict to empower peacebuilders. "Our

"Our power to empower is perhaps the most important role we can play in the 21st century. The more individuals who feel empowered to work in their own systems for peace and conflict transformation, the closer the world comes to that critical mass that will allow for a massive leap of consciousness, allowing new processes for peace" Louise Diamond

*power to empower is perhaps the most important role we can play in the 21st century. The more individuals who feel empowered to work in their own systems for peace and conflict transformation, the closer the world comes to that critical mass that will allow for a massive leap of consciousness, allowing new processes for peace that were previously unimaginable to become normative and easy." She stresses that the Spirit of Peace is a living process, encoded in our hearts, embodied in our words, expressed through our thoughts and empowered through our choices. Peace "is the everyday practical matter of how we can live together harmoniously, dealing creatively and effectively with the inevitable differences, hurts and fears that arise in human relationships... On a larger scale, peace is a political goal of nations and peoples; on a smaller scale, inner peace is a personal goal for those of us who are trying to live more consciously within this frenzied world."*¹⁹

The world can seem frenzied as "a new cycle is beginning, one that stems from the recognition of the fact that we are one. Favoring a relational, intuitional, opportunity-oriented way of thinking and a community, inter-connective, partnership approach to social relations, this new way of being is built on our emerging understanding of universal truths: matter is energy with meaning and motion. Life is not static; it is flow. We are not broken, we are whole. If we oppress others, we oppress ourselves...Even as the old systems disintegrate and fade away; pioneers among us are creating new ways of living and working together that honor the truth of our oneness. I happen to believe that peacebuilding is at the forefront of this wave, and that its pioneers are and will be among the greatest champions of a new era."

Louise Diamond's views will be familiar to those who deal with individual therapy. As she writes "I found that whether I was working with individuals, couples, families or organizations, the work was inevitably about the issues of power and healing. In short, people were struggling to find peace and balance within themselves and to live and work harmoniously with each other."

Her road map for action is based on four principles based on faith and common sense but that are also the lessons learned from experiences – her own and that of other peacebuilders whose views she shares. "These lessons have to do with our basic unity and wholeness, our interdependence, the power of love for reconciliation, and our ability through conscious thought and action, to shape the world we live in."

Hers is an inquiry into the practical implications of these spiritual lessons. How do we heal ancient wounds and restore justice? How do we ensure healthy communities?

Peace can be envisaged as having three basic aspects – the water, ice, steam analogy. The most fundamental aspect – the water stage – we could call "metaphysical" and has to do with peace as order, harmony, and unity. Then there is the "serenity" aspect, often an inner peace, which is expressed as calm, tranquillity, equanimity. This calm, however, is also a source of energy, a will to action. "For me, peace is literally a powerhouse of strength. I experience peace as a specific vibration of a dynamic state of being, which, like a song, radiates from my heart and soul." The third aspect is that of "relationship – agreement, accord, rapport. The Spirit of Peace reminds us that these three aspects are really one. Peace as harmony, order, tranquillity is very close to the Taoist image of the Tao. As in Taoism, there are many avenues to tap into this flow of peace: music, poetry, dance, communing with nature, making love, deep

¹⁹ Louise Diamond, *The Courage for Peace*, Berkley, CA, Conart Press, 2000.



relaxation, prayer and meditation. *“When we tap into that energy, we have access to vision, intuition, creativity, synergy, and the power of miracles – resources of mind, body, and spirit far beyond our day-to-day awareness. When we rest there, we are at home; we have found peace. The Spirit of Peace arises from this place. Our work, when confronted with our small-minded sense of separation, our lack of harmony, our experience of conflict, is to center home. (By ‘centering home’, I mean touching the Source within myself.)”* By touching the Source, we awaken to

what we need to carry us to new levels of thought and action.

Louise Diamond deals with the shifts in vision and attitudes necessary for the Spirit of Peace to fill our lives. There are, of course, other aspects of building a peaceful society. There are often needs to build new political and economic institutions and to formulate new policies. Yet attitude change, at a deep level, is essential. Many, I believe, will find Louise Diamond’s book both very clear and profound.

Les valeurs du fédéralisme et la Constitution de l'Europe

Michel Herland

Économiste, professeur honoraire, Université des Antilles et de la Guyane

Le fédéralisme est une doctrine regroupant des principes bien précis : l'*autonomie* des composantes, l'*exacte adéquation* des compétences des diverses instances (ou ce qui ne revient pas tout à fait au même la subsidiarité), la *participation* aux décisions de l'instance supérieure, la *solidarité* entre les composantes, la suprématie du *droit*... Un tel cadre ne préjuge pas *a priori* de l'ensemble des valeurs – au sens éthique – qui orientent les comportements individuels, leur tolérance envers les inégalités, par exemple, pas davantage que des objectifs poursuivis par telle ou telle fédération, le degré plus ou moins élevé de sa volonté de puissance, par exemple. La preuve en est que parmi toutes les fédérations existantes dans le monde, on aurait du mal à en trouver une seule qui soit gouvernée d'une manière telle qu'on puisse la qualifier d'éthique.

Mais qu'est-ce que la personne ? Elle est définie par deux valeurs : liberté et responsabilité. Il s'agit bien de valeurs, donc de morale, pas des principes organisateurs d'une société.

Néanmoins, l'énoncé des principes ci-dessus organisant les fédérations montre qu'ils sont cohérents avec les valeurs morales au cœur de la philosophie personnaliste. Puisque la Fédération européenne est encore à construire, peut-on alors imaginer pour elle une Constitution qui imposerait des comportements conformes aux valeurs d'un fédéralisme exigeant ? En d'autres termes, peut-on aller plus loin que la conclusion de notre précédent article²⁰ qui posait l'alternative entre une Constitution entrant dans des détails précis et une Constitution n'énonçant que des grands principes, ce qui entraînerait un gouvernement des juges.

Le fédéralisme, dit « intégral »²¹, prôné par Alexandre Marc au sein de l'UEF après la Deuxième Guerre mondiale (voir la *Charte fédéraliste* adoptée lors du dixième congrès, Montreux 1964) demeurerait fidèle à la doctrine élaborée au sein du mouvement « Ordre Nouveau²² » dont il fut l'un des fondateurs dans les années 1930. Les articles de la revue *L'Ordre Nouveau* dénoncent la double aliénation de l'homme moderne : en tant que producteur enchaîné à la machine ou condamné à un travail répétitif et abrutissant (la « besogne ») ; en tant que consommateur influencé par une publicité omniprésente (la « réclame »). Les hommes sont des numéros fondus dans la « masse » et prêts à embrasser n'importe quelle

idéologie mortifère. Ce tableau n'est pas général – les membres d'Ordre Nouveau ne se voyaient pas eux-mêmes comme des « individus » aliénés ! – mais il n'est pas sans vérité. Dès lors, il convient d'œuvrer à l'avènement d'un homme nouveau, ce qui passe par une réorganisation de la société, un ordre nouveau.

L'homme nouveau, enfin délivré de ses chaînes, sera devenu une *personne* authentique. Mais qu'est-ce que la personne ? Elle est définie par deux valeurs : liberté et responsabilité. Il s'agit bien de *valeurs*, donc de morale, pas des principes organisateurs d'une société ultralibérale où chacun est considéré comme seul maître de son destin et n'a rien à attendre des autres sinon ce que commande leur propre intérêt. Dans une telle société ne règne rien d'autre que la loi de la jungle et une oppression des faibles par les forts, seulement tempérée par la présence des clans au sein desquels peut se développer une certaine solidarité, y compris à l'égard des plus faibles.

Le personnaliste ne croit pas, contrairement à Rousseau, que l'homme soit « né libre ». La *liberté*, pour le personnaliste, est une hypothèse crédible, en tout état de cause nécessaire pour asseoir la responsabilité, et il revient à chacun de la conquérir (sachant que la société doit l'y aider). Celle-ci, cependant, peut être tournée vers le bien ou vers le mal. C'est du premier qu'il s'agit ici puisque nous nous situons dans le domaine de l'éthique, de la liberté comme valeur morale, sachant que la morale c'est d'abord le souci des autres (sans interdire pour autant le souci de soi). La liberté des personnalistes est donc la liberté de choisir et de faire le bien.

Si je suis libre et seulement dans ce cas je suis responsable de mes actes. D'où les atténuations de responsabilité qui peuvent être plaidées devant les tribunaux. La *personne*, quant à elle, qui est libre, qui a opté pour le bien, se sent responsable non seulement d'elle-même mais des autres (et pas seulement de ses proches), d'où la *solidarité*. C'est peut-être Camus – qui n'était pas à proprement parler personnaliste²³ – qui a le mieux exprimé cette morale, d'une formule lapidaire, dans ses *Carnets* : « Le but de l'art, le but d'une vie ne peut être que d'accroître la somme de liberté et de responsabilité qui est dans chaque homme et dans le monde ».

20 Michel Herland, « La fédération européenne, oui mais laquelle ? À propos d'une décision de la Cour suprême des États-Unis sur l'avortement », *Pour le Fédéralisme - Fédéchoses*, n° 193, juin 2022, p. 42-43.

21 Parce qu'il ne se limite pas à l'organisation politique d'une fédération (comme le fédéralisme « hamiltonien ») mais embrasse tous ses aspects, économiques et sociaux.

22 À ne pas confondre avec le mouvement d'extrême-droite fondé dans les années 1970 (NdIrl).

23 Sur Camus et le personnalisme, on peut lire : Jean-Yves Guérin. « Camus et la revue *Esprit* (1944-1976) » in Denis Pernot, *Péguy au cœur : de George Sand à Jean Giono Mélanges en l'honneur de Julie Sabiani*, Klincksieck, p. 231-244, 2011. Rappelons que la revue *Esprit* promouvait comme Ordre Nouveau la philosophie personnaliste et qu'Alexandre Marc y collabora lors de sa création.

Les institutions d'Ordre Nouveau (et du fédéralisme intégral) sont cohérentes avec la philosophie personnaliste. Le minimum social garanti (MSG) accorde à chacun une part de liberté dite « positive » (celle qui permet concrètement de faire, par opposition à la liberté dite « négative » qui n'interdit pas mais ne donne aucun moyen pour faire) en laissant à chacun le choix d'entrer ou non dans le monde du travail salarié. Le service social (SC) obligatoire organise la solidarité (la responsabilité envers les autres) en partageant entre tous les tâches « ingrates ». Quant à l'organisation des entreprises, la préférence accordée à l'autogestion va également dans le sens d'une plus grande responsabilisation des travailleurs.

Pour les personnalistes, un individu n'est pas obligatoirement revêtu du manteau de la « dignité ». Celle-ci est l'idéal à atteindre, comme la « personne ». Les deux, en réalité, sont synonymes. Le personnaliste reconnaît simplement que chaque individu étant potentiellement digne, il doit être traité comme tel.

Les institutions ne peuvent pas tout. Ce n'est pas parce que le MSG permet de libérer du temps que celui-ci sera utilisé à la manière d'une personne (dignement). Être contraint d'accomplir des tâches ingrates au titre du SC ne garantit nullement que l'on y mette la conscience professionnelle pourtant indispensable. Associer tous les salariés aux décisions stratégiques de l'entreprise ne garantit pas davantage qu'ils ne privilégieront pas leurs intérêts immédiats au risque de compromettre l'avenir.

Il y a un non-dit dans la doctrine personnaliste comme dans toutes celles qui veulent faire le bien des hommes parfois malgré eux. Rien ne prouve, en effet, que tous les humains soient spontanément tournés vers le bien, qu'il suffirait de les libérer de leurs chaînes pour que tout aille pour le mieux dans les mondes possibles. Il y a suffisamment d'exemples de méfaits commis par des humains « désinhibés » pour en douter. Faire de chaque humain une « personne » est probablement mission impossible. Il y aura donc des exceptions dans la société personnaliste. Quant aux autres, il faudra les former grâce à une éducation adéquate. « Un homme ça s'empêche », disait Camus. Encore faut-il le lui apprendre.

Pendant l'époque révolutionnaire, en France, Michel Le Peletier Saint-Fargeau avait concocté un *Plan d'Éducation nationale* destiné à forger les citoyens. Réfléchissant à l'influence délétère exercée par les familles et le milieu, les mauvaises habitudes qu'ils inculquaient spontanément, il en avait conclu qu'il était indispensable de séparer les enfants de leurs parents, de les isoler dans des pensionnats jusqu'à ce qu'ils soient en âge de gagner leur vie. Encore s'agissait-il seulement pour Saint-Fargeau d'éduquer des citoyens raisonnablement honnêtes et prêts à mourir pour la Patrie, pas de former des « personnes » dévouées à leur prochain. Son plan n'a pas été accepté. La République, aujourd'hui comme hier, aujourd'hui moins brutalement qu'hier sans doute, se contente de mettre temporairement à l'écart les jeunes gens les plus indociles sans trop d'espoir de parvenir à les amender.

On mesure donc toute la difficulté qu'il y aurait à instaurer une société personnaliste et la contradiction entre son idéal libertaire et l'obligation dans laquelle elle se trouverait d'utiliser la contrainte pour « forger » des personnes réputées « libres ». Certains anarchistes résolvaient autrement ce dilemme. Bakounine, par exemple, confiant dans le fait que l'anarchie était le meilleur des régimes, croyait que les humains seraient dans leur grande majorité suffisamment raisonnables pour en accepter les règles (l'anarchie comme doctrine politique n'en étant pas dépourvue). Pour les quelques rebelles qui restaient, il prévoyait simplement l'ostracisme !

Il n'y aura pas de société personnaliste, comme il n'existera pas de société idéale. Par contre, si un parti défendant la doctrine personnaliste représentait une force politique assez puissante pour instaurer les institutions imaginées par Ordre Nouveau et quelque peu précisées par la suite au sein du CIFE²⁴, alors les valeurs personnalistes pourraient éventuellement devenir les valeurs dominantes. Pourrait y aider la crise écologique. La responsabilité, en effet, doit s'exercer envers les autres, nos contemporains comme les générations futures. Or la préservation de l'environnement implique une modification du mode de vie qui doit devenir plus économe des ressources naturelles, donc plus frugal. La nécessité pourrait ainsi – soyons optimistes ! – porter un coup à l'idéologie matérialiste et mettre fin *de facto* à l'aliénation du consommateur contraire aux valeurs personnalistes.

Or les personnalistes des années 1930 étaient pour la plupart chrétiens, y compris A. Marc qui s'est converti au catholicisme à ce moment-là.

Et le bonheur dans tout ça ? N'est-il pas aussi une valeur ? Il n'est en tout cas pas une valeur centrale de toutes les morales, à commencer par la morale chrétienne. Or les personnalistes des années 1930 étaient pour la plupart chrétiens, y compris A. Marc qui s'est converti au catholicisme à ce moment-là. Il est bien difficile de se mettre à la place de personnes désormais disparues, orientées par la foi en Jésus-Christ, de comprendre ce que pouvait être leur état d'esprit dans une période particulièrement troublée, marquée par la plus grave crise du capitalisme. Peut-être considéraient-ils que le monde était en si mauvais point qu'il convenait d'abord de lui porter remède, que le bonheur serait pour plus tard. Cela n'empêchait évidemment pas de jouir de quelques instants heureux mais l'essentiel n'était sans doute pas là. Le personnalisme n'est pas un eudémonisme, en tout cas pas directement.

On distingue deux sortes de morales. Les morales *déontologiques* énoncent un certain nombre de règles auxquelles il convient de se conformer aveuglément, admettant qu'elles sont la traduction de la sagesse ancestrale de l'humanité, comme les Dix commandements ou la « règle d'or » (« ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'ils te fassent »). Les morales *conséquentialistes* laissent plus de place au libre-arbitre : à chacun de peser les conséquences de ses actes, tant pour lui-même que pour les autres. En mettant l'accent sur la responsabilité,

24 Le Centre international de formation européenne créé par Alexandre Marc en 1954 et toujours actif.

les personnalistes se situent du côté des conséquentialistes, ce qui n'interdit pas de se fixer ses propres règles. Ayant mesuré une fois pour toutes les conséquences d'un mode de vie sobre sur ma santé, je peux adopter la sobriété comme règle. Ou bien, sachant les dégâts causés par les véhicules (automobiles, avions) utilisant des énergies fossiles sur l'environnement, je peux décider de les utiliser le moins possible. Se fixer des règles de ce genre est un gage d'efficacité. Dans bien des cas, cependant, l'évaluation des conséquences de nos actes est un exercice incertain, conduisant à des décisions au cas par cas qui pourront être éventuellement inversées à la prochaine occasion.

La liberté (autocontrôlée), la responsabilité, la solidarité sont des méta-valeurs à partir desquelles on peut décliner une Charte comme celle de l'UE. Cependant les difficultés sont énormes dès que l'on tente de dépasser des énoncés consensuels et imprécis. Ainsi, proclamer le droit à la vie comme le fait l'UE est dépourvu de sens tant qu'on ne prend pas partie explicitement sur le début de la vie, puisque cela laisse le champ libre aussi bien aux partisans de l'avortement qu'à ses adversaires. *Idem* pour l'euthanasie : le droit à la vie signifie-t-il le refus catégorique du droit à la mort ou faut-il admettre ce dernier dans certaines circonstances au motif que les conditions d'une vie digne ne sont plus remplies ? Mais c'est alors l'article sur la dignité qui est en cause : c'est dans la Charte une affirmation générale qui semble ne souffrir aucune exception : on reste digne des limbes jusqu'à la fin, même si l'on a perdu toute conscience, qu'on ait « perdu la tête » ou qu'on soit placé sous sédation constante pour éviter de terribles souffrances.

L'équipe de direction de Pour le fédéralisme – Fédéchoses, tient à préciser qu'elle considère l'avortement comme un droit fondamental de la femme devant être garanti par tout État se réclamant de la démocratie et de l'État de droit, que cet État unitaire ou fédéral. Chaque personne étant libre de le pratiquer ou non. (Ndlr).

Se raccrocher aux valeurs fédéralistes peut aider dans une certaine mesure. On peut déduire en effet certaines conclusions de la notion de responsabilité. Puisque chacun est censé être responsable d'abord de lui-même, un être qui se sait condamné à terminer sa vie dans des conditions jugées inacceptables a sans nul doute le droit qu'on l'aide à mourir. L'on ne dira pas la même chose du suicide : nombre des gens qui tentent de se suicider le font dans un accès de désespoir et ne sont pas si mécontents en cas d'échec. Il paraîtrait donc illogique dans ce cas de ne rien tenter pour les ramener à la vie. Inscrire dans le marbre le droit au suicide serait ainsi une erreur. Encore une fois la responsabilité est une valeur, pas un fait. On ne peut pas considérer que tout le monde est responsable, *a fortiori* continûment responsable.

Alors, la Charte de l'UE pourrait-elle être plus précise ? À la lumière de ce qui précède cela paraît en réalité impossible. Pour en revenir à un exemple précédent, comment décider entre ceux qui, au nom de la liberté de la femme sont partisans d'un avortement choisi et ceux qui invoquent leurs croyances religieuses pour refuser tout avortement, y compris l'avortement thérapeutique ou lorsque la fécondation est le résultat d'un viol ? Plutôt que de trancher définitivement dans un texte ayant valeur constitutionnelle, il paraît plus sage de laisser ce soin au Parlement de chaque État, l'opinion majoritaire d'un pays se révélant souvent divergente de celles d'autres pays et la loi étant plus facilement révisable qu'une Charte ou une Constitution.

Le CLUB des FÉDÉRALISTES

organise une table-ronde sur

LES VALEURS FONDAMENTALES DE L'EUROPE

à Paris, lundi 7 novembre 2022

Sciences Po, 28 rue des Saints Pères, Salle 1

PROGRAMME

- | | |
|-------|---|
| 14h30 | Accueil des participants |
| 15h00 | Présidence, introduction et conclusions par Maître Jean-Claude Sebag, président du Club des Fédéralistes, ancien Secrétaire général du MFE-France.
Messages dont celui d'Edgar MORIN (à confirmer).
Présentation du Club des Fédéralistes et de la réédition de l'ouvrage de Marc Heim <i>Introduction au fédéralisme global – Actualité de l'école de pensée Ordre Nouveau</i> par Raimondo Cagiano, Bruno Gabellieri, Laurence Geli-Talichet et Jean-Claude Sebag.
<u>Table ronde:</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Jorge Cagiao y Conde, Professeur à l'Université de Tours ▪ Vlad Contanstinesco, Professeur émérite, Université de Strasbourg ▪ Hartmut Marhold, Président du Conseil Scientifique du CIFE, Nice ▪ Céline S, Professeur de Philosophie politique à Sorbonne Université ▪ Catherine Wirthol de Wenden, Directrice émérite du CERI, Sciences Po-Paris. |
| 16h30 | Interventions annoncées d'Erwan Fouéré, Bruno Gabellieri, Michel Herland, Claude Nigoul, Paolo Ponzano, Matthias Waechter. |
| 17h15 | Débat |
| 18h00 | Conclusions et vin d'honneur. |

Interview d'Antonella Braga à l'occasion de la parution du livre d'Ernesto Rossi, *L'Europe de demain et autres écrits fédéralistes (1945-1948)*.

Chloé Fabre

Membre du comité de rédaction de *Pour le fédéralisme – Fédéchoses*

Traduit par Silvia Romano

Membre du comité de rédaction de *Pour le fédéralisme – Fédéchoses*



Qui était Ernesto Rossi ?

Économiste, fédéraliste (puis radical), Rossi a été l'un des protagonistes de la lutte contre le fascisme dans les rangs de Giustizia e Libertà (GL, Justice et liberté, mouvement fondé dans l'exil en France en

1929 par Carlo Rosselli) et du Parti d'Action.

Né à Caserta en 1897, mais grandi à Florence, il a subi les horreurs de la guerre comme soldat sur le front. Cette tragique expérience l'a marqué à jamais : lutter pour la civilisation, signifie pour lui, en premier lieu, lutter pour abolir la guerre. Gaetano Salvemini et Luigi Einaudi, ont été ses premiers maîtres en fédéralisme. Condamné à vingt ans de prison, en 1937, il a esquissé un projet sur les États-Unis d'Europe. Enfermé à Ventotene, il a pu en discuter avec Altiero Spinelli et Eugenio Colnaghi. De là est né le *Manifeste pour une Europe libre et unie* (Ventotene, 1941) et le *Movimento Federalista Europeo* (Milan, 1943). En 1944, à Genève il a promu avec Spinelli (et d'autres comme le français Jean-Marie Soutou) la «Déclaration fédéraliste des Résistances européennes», et publié son ouvrage le plus complet sur le thème des États-Unis d'Europe. Il a eu, après guerre, des responsabilités publiques importantes : sous-secrétaire à la reconstruction dans le gouvernement de Ferruccio Parri et président de l'ARRAR (Agence de récupération et d'aliénation des restes de guerre) qui gère également une partie des aides du Plan Marshall. Avec Spinelli il a guidé la sensibilisation du gouvernement et de l'opinion publique dans la phase initiale de l'intégration européenne. En 1954, après la chute de la Communauté européenne de défense (CED), il a critiqué la méthode fonctionnaliste, «l'Europe à petits pas » et perdu confiance dans la possibilité de réaliser à brève échéance la Fédération européenne. Il s'est alors engagé dans des batailles radicales au nom d'une Italie plus civile, combattant les résidus du fascisme, le cléricalisme, la corruption politique et les déséquilibres causés par un capitalisme privé sans garde-fous. Bien que toujours plus pessimiste, il n'a jamais cessé de lutter contre les risques de nouveaux fascismes et de nouvelles guerres.

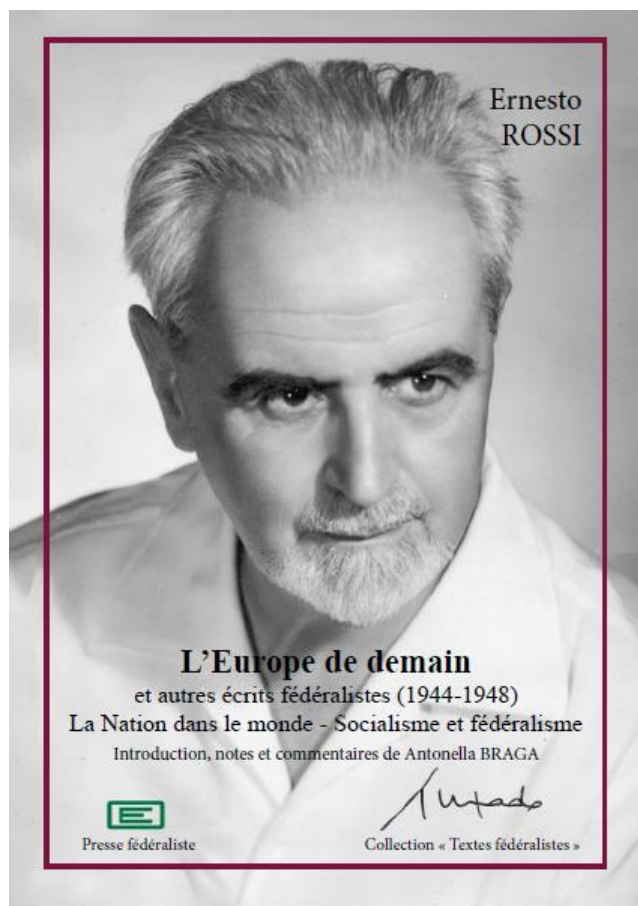
Quel était le contexte d'écriture de *L'Europe de demain*, quelques années après l'écriture du *Manifeste de Ventotene* ?

C'était un contexte complètement différent. D'un côté, Rossi et Spinelli écrivaient sur une île minuscule de la mer thyrénienne, où les antifascistes assignés à résidence étaient retenus par le

régime sans pouvoir avoir accès au débat politique développé sur le continent, sauf très difficilement, de manière clandestine et indirecte. Pour *L'Europe de demain*, Rossi écrivait en Suisse, un laboratoire vivant du modèle fédéral, et dans une ville internationale comme Genève, où se trouvaient les représentations semi-clandestines des divers mouvements de Résistance européens et où les exilés italiens pouvaient enfin lire les publications sur le fédéralisme parues dans les pays anglophones et francophones. Le moment historique était également différent. D'un côté, il y a un *Manifeste* clandestin écrit par Rossi et Spinelli pendant l'année la plus sombre de la guerre, 1941, quand Hitler semblait être vainqueur sur tous les fronts et que l'on ne pouvait qu'imaginer un avenir différent pour l'Europe et sans savoir qui pourrait entendre son message. D'autre part, vous avez un opuscule (*Le Stati Uniti d'Europa*, traduit en français sous le titre *L'Europe de demain*) rédigé uniquement par Rossi développant quelques-unes de ses remarques de 1937 et diffusé dans la Confédération helvétique entre 1944 et le premier semestre de 1945, après que le sort de la guerre a tourné et que l'on peut prévoir la victoire des forces alliées. En conséquence, les interlocuteurs étaient également différents : il s'adresse aux militants des mouvements de Résistance européens, à qui Rossi et Spinelli

Il a subi les horreurs de la guerre comme soldat sur le front. Cette tragique expérience l'a marqué à jamais : lutter pour la civilisation, signifie pour lui, en premier lieu, lutter pour abolir la guerre.

s'étaient adressés pour rédiger une Déclaration fédéraliste commune signée à Genève en juillet 1944. Différente, également, la conscience de promouvoir un projet (le projet fédéraliste) qui, même si encore minoritaire, avait jailli un peu partout dans l'Europe occupée, et pas seulement à Ventotene. En témoignent les voix qui arrivaient dans la Suisse libre (avant même l'internet !) et que Rossi a recueilli et inséré dans l'édition française de son opuscule. Au-delà de son travail personnel, le texte de son ouvrage représente donc le fruit du travail d'un réseau d'intellectuels, militants antifascistes et résistants européens actifs par-delà les frontières nationales bien avant, effectivement, la mondialisation par l'informatique et les réseaux sociaux.



Le texte de son ouvrage représente donc le fruit du travail d'un réseau d'intellectuels, militants antifascistes et résistants européens actifs par-delà les frontières nationales bien avant, effectivement, la mondialisation par l'informatique et les réseaux sociaux.

*Le succès du livre **L'Europe de demain** tient à « la force et la clarté de la synthèse exposée dans l'ouvrage qui captive l'imagination des lecteurs, surtout des jeunes ». Vous dites que ce texte est un « pamphlet de vulgarisation », conçu comme une « introduction ». Pensez-vous qu'il constitue aujourd'hui encore une porte d'entrée sur la pensée fédéraliste ?*

Le texte a été universellement loué pour son exemplaire clarté, la simplicité du langage et le caractère brillant du style, caractéristiques propres à l'écrivain Rossi que beaucoup de critiques ont comparé aux écrivains français et italiens des Lumières pour sa rigueur de raisonnement et sa simplicité de démonstration. Ce sont des caractéristiques qui frappent dès les premiers mots du texte dans lequel le thème est présenté avec toute son urgence et son caractère dramatique. « Si l'on ne parvenait pas à constituer l'organisme international susceptible de mettre fin aux guerres répétées et incluant tous les pays du monde, il n'y aurait plus d'espoir de sauver notre civilisation ; nous serions au seuil d'un nouveau moyen âge, sous l'influence et l'impulsion des idéologies totalitaires ». Ce style direct, le ton combatif, l'effort d'explication font du texte encore aujourd'hui une introduction utile au pacifisme institutionnel et au fédéralisme, ainsi qu'un appui solide pour renforcer nos convictions fédéralistes dans des moments de doute. Depuis des années j'ai rencontré plusieurs personnes (fédéralistes ou non) qui m'ont raconté avoir adhéré au projet européen ou éclairé, voire modifié, leur opinion sur la question cruciale « de la guerre et de la paix » seulement après avoir lu, presque par hasard, ce petit livre de Rossi, plusieurs fois republié en diverses éditions en italien. Le texte, est par certains côtés, aussi plus complet que le *Manifeste de Ventotene* de Rossi et Spinelli, qui reste toutefois à juste titre le symbole du fédéralisme européen des années de guerre. Certains aspects sont cependant mieux éclaircis dans cet écrit de Rossi de 1944/45, même si c'est dans le cadre d'un ouvrage de « vulgarisation ».

Les deux textes sont donc complémentaires et doivent être lus ensemble car ils se complètent mutuellement. Peut-être faudrait-il lire avec eux également l'essai de Rossi, « La Nation dans le monde » écrit en Suisse en 1945, qui approfondit la critique du nationalisme et qui se trouve après « L'Europe de demain » dans l'édition française publiée sur l'initiative de Jean-Francis Billion.

Il y a 80 ans se suicidait un grand Européen : Stefan Zweig

Robert Belot

Historien et universitaire, chaire Jean Monnet EUPOPA à l'Université de Saint-Étienne
Membre du Conseil de la Fondation Jean Monnet, membre du Conseil scientifique de l'UEF-France



J'ai mieux compris le drame que l'Europe a connu au mitan du 20^{ème} siècle en visitant la petite maison blanche où le grand écrivain Stefan Zweig est mort, il y a 80 ans. Elle se trouve à Pétropolis, une petite ville brésilienne verdoyante qui rappelle l'Autriche où il était né, à une soixantaine de kilomètres de Rio de Janeiro.

C'est là qu'il s'est réfugié avec sa compagne. Il a rêvé de l'Europe de l'humanisme et de la paix, mais c'est l'Europe du pire qui l'a fait fuir, l'Europe nazie, ennemie de la pensée libre, des juifs et de la culture. Cet homme très célèbre dans le monde à la fois comme écrivain et comme figure morale, trouva refuge dans ce modeste lieu, loin de tout ce qu'il aimait, loin de son rêve d'une Europe pacifique qu'il appelait de ses vœux. Il s'est suicidé avec son épouse, le 22 février 1942. Il avait 60 ans et une œuvre immense derrière lui. L'espérance l'avait quitté. Dans la lettre qu'il a écrite avant de mettre fin à ses jours, il déplore « que (s)a patrie spirituelle, l'Europe, s'est détruite elle-même ». Cette année 2022 a presque complètement ignoré cet anniversaire qui nous permet pourtant de mieux apprécier les progrès qui ont été accompli jusqu'à aujourd'hui pour que cette Europe renaisse.

Le pire, en effet, envahissait l'Europe. Été 1942, il y a 80 ans, c'est un tournant qui annonce l'irréparable et l'innommable : le processus d'extermination des juifs d'Europe commence à entrer dans sa phase industrielle. En France, la déportation des juifs s'organise avec la complicité du gouvernement de Vichy. 16-17 juillet 1942 : rafle du Vel'd'Hiv en plein Paris. Pour la première fois, des enfants, des femmes, des hommes sont arrêtés en plein jour pour le seul fait qu'ils sont nés. Le dessinateur Cabu vient de consacrer un livre à cet événement : *Dessins de la rafle du Vel d'Hiv*, qu'on peut retrouver dans l'exposition qui lui est consacrée au Mémorial de la Shoah à Paris (juillet-novembre 2022). Ce drame qu'il annonçait et redoutait, Zweig ne le verra pas.

Un jour avant son suicide, Zweig poste le manuscrit d'un livre magnifique qui paraîtra en 1943 sous le titre : *Le Monde d'hier. Souvenir d'un Européen*. L'écrivain fait le douloureux constat « que l'Europe, notre patrie, la patrie pour laquelle nous avons vécu, était détruite bien au-delà de notre propre vie ». Tout en regrettant d'avoir montré à ses lecteurs plus d'ombre que de lumière, il termine sur une note positive : « Mais en fait de compte toute ombre n'est-elle pas aussi enfant de la lumière ? » En se suicidant, il ne verra pas renaître cette lumière et cette espérance. S'il avait survécu, il aurait pu

constater avec satisfaction qu'une des figures incarnant l'Europe du meilleur et l'Europe de la culture, à la réhabilitation de laquelle il a travaillé dans les années 1930, est devenue peu à peu l'emblème de l'Europe d'après-guerre : il s'agit d'Érasme.

On sait que l'écrivain de Rotterdam a donné son nom au programme éducatif et de recherche le plus ambitieux de l'histoire du monde occidental. C'est à la fois un nom propre et un acronyme : « ERASMUS » (EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students). Imaginé au milieu des années 1980, c'est le projet le plus populaire, dont la jeunesse est le grand bénéficiaire, le moins contesté et peut-être le plus décisif pour l'intégration européenne. Mais il est aussi devenu la figure emblématique et l'incarnation de l'idée européenne, de ses valeurs, de son horizon d'attente après les catastrophes matérielles et spirituelles que l'Europe a enfantées et subies dans la première moitié du 20^{ème} siècle. Il est aussi un pari sur le pouvoir de l'intelligence, de la tolérance, de ce que Zweig appelait « la promesse créatrice » (tout cela allant ensemble). C'est pourquoi la première exposition qui ponctue la naissance de la Convention culturelle européenne, adoptée le 19 décembre 1954 à Paris, est consacrée à l'auteur de *L'Éloge de la folie* et, à travers lui, à « L'Europe humaniste ».

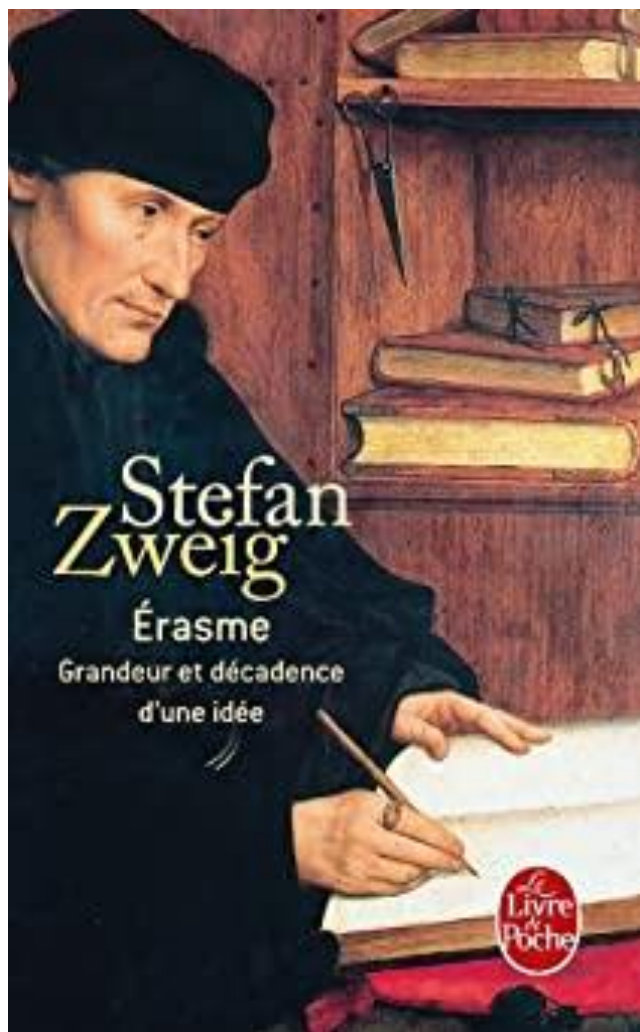
La biographie que Zweig consacre à Érasme, un an après

Dans la lettre qu'il a écrite avant de mettre fin à ses jours, il déplore « que (s)a patrie spirituelle, l'Europe, s'est détruite elle-même ».

L'arrivée de Hitler au pouvoir, est plus qu'un acte d'écriture. C'est un message politique à l'adresse des Européens, un message d'alerte, une mise en garde. Il veut montrer la contemporanéité et l'actualité de ce qu'Érasme a transmis à la « postérité ». Dans une époque qui était marquée par la guerre de tous contre tous, le Rotterdamien, « au milieu du désarroi de la guerre et des dissensions européennes », a laissé entrevoir « une future humanisation de l'humanité » et l'espoir du « triomphe de la lumineuse et équitable raison sur la vanité égoïste des passions ».

Zweig se voulait un nouvel Érasme. Ce qu'il dit de l'écrivain de la Renaissance pourrait très bien être dit de lui : « L'époque choisit Érasme comme porte-drapeau de ses idées nouvelles. Elle le place en tête de tous les autres parce qu'il est l'*antibarbarus*, l'ennemi de la routine, du traditionalisme, le prophète d'une humanité meilleure, plus élevée, plus libre, le pionnier de l'internationalisme futur. »

Pourtant, la figure érasmiennne n'a pas toujours occupé cette place de vigie l'Europe de la culture et de la paix. Érasme



s'oppose à cette Europe qui s'est aussi distinguée à cultiver le rapport de force, la violence, l'exclusion et la guerre. « Aux arts de la guerre, Érasme propose ceux de la paix, à l'obéissance des sujets, l'exercice de la liberté des citoyens », écrit Carlo Ossala dans *Érasme et l'Europe* (2014). En 1515, Érasme lance un appel à la paix dans une Europe guerroyeuse. Son livre s'appelle justement : *La Complainte de la paix*. Au cœur de ce livre, une interrogation. Pourquoi l'Anglais est l'ennemi du Français ? L'Allemand du Français ? Le Breton de l'Écossais ? L'Espagnol du Français et de l'Allemand ? Pourquoi la guerre permanente ? Sa réponse : la division naît de « la diversité superficielle des noms de leur pays ». Il se voulait « citoyen du monde » (« Ego mundi civis », écrit-il dans une lettre). Pourtant, Érasme a vécu un long purgatoire mémoriel. Sa gloire, dont témoignent les nombreux portraits de peintres, a été brève. Longtemps il ne fut plus qu'un nom. Le 19^e siècle n'aime pas Érasme, car c'est le temps de l'émergence des identités nationales, des « communautés imaginées » (Anne-Marie Thiesse) et du nationalisme. Comme le dira le grand historien Lucien Febvre, qui consacra à la Libération un cours sur l'Europe, les revendications nationales « allument l'incendie aux quatre coins de l'Europe » et, « pour faire cuire leur petit œuf à la coque », elles sont prêtes à « embraser l'univers entier ». Le grand *praeceptor mundi*, qui parle le latin universel, n'a plus sa place dans le romantisme dominant tout à « la quête des racines et des langues des peuples » (Carlo Ossala).

Dans sa biographie sur l'humaniste paru en 1935 en France (*Érasme. Grandeur et décadence d'une idée*), Stefan Zweig déplore

que cet homme qui refusa tout compromis avec le pouvoir, qui s'évertua à rester libre et indépendant, qui est mort abandonné, n'ait pas été mieux servi par l'histoire. C'est que « l'histoire est injuste pour les vaincus » : « Elle n'aime pas beaucoup les individus mesurés, les médiateurs, les conciliateurs, les hommes aux sentiments humanitaires. Ses favoris, ce sont les passionnés, les exaltés, les farouches aventuriers de l'esprit et de l'action : c'est ainsi qu'elle n'a accordé à ce serviteur silencieux de l'humanité qu'un regard quasi méprisant. »

Il faut donc attendre l'écrivain Stefan Zweig pour que l'auteur de *l'Éloge de la folie* soit à nouveau regardé comme un appel à la civilisation au moment où le fascisme et le nazisme jettent leur ombre fatale et létale sur l'Europe. « La désintoxication morale de l'Europe » qu'appelle de ses vœux l'humaniste autrichien passe par le retour aux fondamentaux, à cette idée de l'Europe qui coïncide, pour Érasme, à un christianisme qui devrait considérer, pour ne pas trahir son idéal originel et évangélique, que sa « quintessence » est « la paix et la concorde ». L'écrivain de Rotterdam a combattu, par les mots, le fanatisme, le dogmatisme, la guerre, pour mieux défendre le libre-arbitre et la tolérance. Il a déploré que la religion soit instrumentalisée comme un moyen de puissance et de violence, ramenée à un enjeu de pouvoir. Au milieu des années 1930, Érasme devient un cri d'alarme dans une Europe au bord du précipice. Et Stefan Zweig est son porte-parole le plus prestigieux, mais terriblement impuissant. Je pense que c'est par cette biographie que Zweig exprime le plus clairement le fond de sa pensée et ce à quoi devrait ressembler l'Europe.

L'Europe dont rêvait l'écrivain autrichien avait les traits d'Érasme, l'homme qui a combattu le fanatisme et le dogmatisme, au nom de la liberté de conscience. D'où le lien qu'il établit entre le « libre-arbitre », la tolérance et la « conquête morale ». Pour Érasme, la civilisation européenne doit être d'abord la conquête de soi et non les conquêtes militaires par où s'expriment la violence, la passion et le mépris des autres. Au lieu de la volonté de puissance, il prône la puissance de la volonté pour réaliser le bien commun. Ce qui lui a valu une haine farouche, certains le prenant pour un hérétique et un apostat. Voilà pourquoi il figure dans l'Index de 1559 promulgué sous Paul IV qui interdit la lecture de ses œuvres. Voilà pourquoi la biographie d'Érasme de Stefan Zweig figure dans la « liste Otto » des livres interdits en France pendant l'occupation allemande. Car Zweig, aussi, était persécuté en raison de ses origines et de son combat contre les idéologies qui excluent, divisent et bannissent la liberté de pensée.

L'auteur entend démontrer qu'Érasme a été un réformateur courageux (mais peu entendu) de sa propre religion. Zweig explique que la Renaissance selon Érasme vise à libérer l'Europe du giron de l'Église, à faire qu'elle éprouve à nouveau « le désir de rechercher la vérité sur les routes du savoir et de la connaissance ». L'arme contre la barbarie, c'est la connaissance, c'est la culture par quoi on peut échapper aux dogmes belligènes et mortifères, par quoi on peut accéder, écrit-il, à une « humanité meilleure, plus élevée, plus libre ». C'est un plaidoyer pour un nouvel humanisme reposant sur le triptyque : fraternité, culture, paix ; « Tout homme qui aspire à la culture et à la civilisation peut devenir humaniste : tout individu, quelle que soit sa profession, homme ou femme, chevalier ou prêtre, roi ou marchand, laïc ou clerc, peut entrer

dans cette communauté libre, on ne demande à personne quelle est sa race, sa classe, sa nation, sa langue. »

Quand la biographie de Zweig sur Érasme paraît, malheureusement, c'est l'inverse qui se prépare : l'hypermationalisme, le racisme, la haine, la guerre, la barbarie. Érasme, « premier combattant pacifiste », le « défenseur le plus éloquent de l'idéal humanitaire », sera le remords de l'Europe. On comprend pourquoi l'Europe d'après-guerre fit retour à l'érasmeisme. Il incarne la culture de la *liberté de l'esprit* qui, selon Zweig, est le propre de l'esprit européen, la mission de l'Europe ; il écrit : « L'Europe a acquis le sens de sa véritable mission : faire admettre la prépondérance de l'esprit, édifier une civilisation occidentale unique, une culture universelle modèle et agissante. » L'écrivain autrichien est sur la même ligne que le philosophe Edmund Husserl (1859-1938) qui, au milieu des années 30, demande à ce qu'on puisse repenser l'Europe dans sa « configuration culturelle » pour retrouver la valeur agissante de « l'héroïsme de la raison » et lutter contre la « lassitude », « le plus grand danger pour l'Europe ».

Cette lassitude a fini par atteindre Stefan Zweig. Banni d'une Europe qu'il ne reconnaît plus, il lui était insupportable que la haine ait ravivé pour longtemps « le flambeau impie du fanatisme ». Il ne verra pas l'accomplissement de son rêve et l'avènement d'une « nouvelle culture européenne » qu'il

appelait de ses vœux, celle qui ne correspond pas à « la vaine gloire d'une nation » mais au « bien-être de l'humanité tout entière ». Il savait que la raison, « calme, patiente, éternelle, sait

Comme le dira le grand historien Lucien Febvre, les revendications nationales « allument l'incendie aux quatre coins de l'Europe » et, « pour faire cuire leur petit œuf à la coque », elles sont prêtes à « embraser l'univers entier ».

attendre et persévérer » ; « son heure vient, elle vient toujours ».

Dans sa biographie, l'Autrichien reconnaissait qu'Érasme a été « vaincu dans le domaine des faits ». Mais sa victoire « ce sera d'avoir frayé littérairement la voie à l'idée humanitaire », à la nécessaire lutte contre, dit-il, « l'inhumanité ». En 1942, le crime contre l'humanité entrait dans sa phase opérationnelle. Et cela se passait en Europe, dans le pays qui avait inventé Goethe et Kant. En ce mois de février 1942, Stefan Zweig pensait peut-être qu'il était vaincu à la fois dans les « faits » et dans ses idées, que l'ombre de la force serait plus forte que la lumière de la raison et de la concorde.

À l'heure du retour de la guerre en Europe, Érasme et Zweig sont à relire car ils ont toujours quelque chose à nous dire.

Colloque international : L'Europe de la défense : « une longue histoire qui avance »

Chloé Fabre

Membre du comité de rédaction de *Pour le fédéralisme - Fédéchoses*, présidente de l'UEF Île-de-France



Università degli Studi di Genova (Italie)
Université Jean Monnet (France)
Historical Archives of the European Union (Florence)

Partenaires :
Chaire Jean Monnet EUPOPA
Consortium EMJMD « DYCLAM+ » (Portugal, Italie, Roumanie, France)
Association éditoriale Presse fédéraliste

Lieu : Archives historiques de l'Union européenne, Florence
Date : 8-9 septembre 2022

Les 8 et 9 septembre s'est tenu un colloque organisé par l'Università degli Studi di Genova (Italie), l'Université Jean Monnet de Saint Étienne (France) et les Historical Archives of the European Union (Florence). Le colloque portait sur la Communauté européenne de défense (CED) son histoire et les legs de son échec. Lors du déclenchement de la guerre de Corée, les Européens ont peur et les Américains les encouragent à se donner les moyens de se défendre eux-mêmes. La question du réarmement de la République fédérale d'Allemagne se pose également alors qu'elle ne fait pas partie de l'OTAN créée en 1949. Les pays fondateurs de « l'Europe des Six », qui ont déjà mis en place la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA, 1950) « étudient une proposition pour mettre en place une Communauté européenne de défense ». Un traité est signé en 1950, modifié en 1952, mais les négociations durent plusieurs mois et le processus de ratification du traité établissant la CED échoue sur la base d'une question préalable de l'Assemblée nationale française le 31 août 1954, le président du Conseil étant Pierre Mendès France. La France, pourtant est à l'origine du projet, renonce à ce qu'elle avait impulsé.

Lors du premier panel, les historiens ont présenté leurs travaux notamment sur les divisions internes aux partis quant à la mise en place de la CED. **Alfredo Canavero** précise qu'en Italie, le débat s'est cristallisé sur : l'opposition des communistes face à la peur du réarmement allemand et à leur critique que l'europhisme ne serait qu'un paravent de l'Alliance atlantique, l'opposition des nationalistes évidemment mais aussi des socialistes. Le texte est débattu au Parlement mais une crise gouvernementale et le départ d'Alcide de Gasperi du pouvoir repoussent le vote. Celui-ci n'aura jamais lieu. **Denis Lefebvre** souligne lui aussi que les divisions au sein de la SFIO (ancêtre du Parti socialiste) sont profondes : certains antisoviétiques pensent que la guerre est inévitable et que les États-Unis ne pourront faire face seuls, donc que la CED est nécessaire ; d'autres y voient un pas supplémentaire vers l'intégration européenne et d'autres encore soulignent que mieux vaut une armée européenne qu'une armée allemande.

En revanche, au sein de la SFIO, l'historien trouve aussi des nationalistes craignant la disparition de l'armée française, des germanophobes et des internationalistes pacifistes ne tolérant l'idée d'une armée européenne qu'une fois que toutes les possibilités de désarmement seraient épuisées et l'Allemagne réunifiée. Les socialistes se divisent lors des débats sur le texte et notamment lors du vote de la question préalable, faisant tomber le projet de CED. **Dominique Mongin** précise également la dimension européenne de la doctrine de dissuasion nucléaire française, car au moment des débats sur la CED, la France préparait déjà son programme de dissuasion nucléaire, brouillant un peu plus le contexte des débats. **Gilbert Casasus**, quant à lui, montre comment la CED était le point de cristallisation de la politique de Konrad Adenauer. En effet, elle lui permet d'assurer l'ancrage à l'ouest, son principe d'action politique, et lui permet également d'assurer sa popularité auprès de ses concitoyens. Enfin, **Jan-Willem Brouwer** présente la position des pays du Bénélux dans les négociations. Il montre ainsi que le débat sur la CED est le premier moment où les trois pays décident de s'allier pour exister face à leurs trois autres partenaires européens. En avril 1954, Paul-Henri Spaak remplace Van Zeeland en Belgique, il contribue à pousser pour essayer de convaincre Pierre-Mendès France de soutenir plus fortement la ratification du traité de la CED, d'autant plus que le traité a déjà été ratifié par la Hollande et l'Allemagne. À partir de cette position commune le Bénélux met en place son alliance régulière. Ce sont du reste ces trois pays qui relanceront le processus d'intégration européenne en 1955 avec leurs propositions lors de la conférence de Messine.

La deuxième session a montré comment les fédéralistes ont influencé le débat sur la CED et ont voulu saisir cette occasion pour accélérer le processus de constitution d'une Communauté politique européenne. **Daniela Preda** montre ainsi les liens entre Altiero Spinelli et Alcide de Gasperi, Spinelli le convainquant de la nécessité de disposer d'un pouvoir politique pour commander et contrôler l'éventuelle

armée européenne. De Gasperi est ainsi convaincu de la nécessité d'institutions politiques élues et permanentes ainsi que d'un budget autonome au-delà de l'armée commune. Leurs échanges et les négociations ont conduit à l'intégration dans le traité de son article 38 citant clairement l'objectif d'une communauté politique comme horizon de la CED. **Robert Belot**, lui, analyse la réaction de l'Union européenne des fédéralistes (UEF) face à l'échec de la CED, à partir notamment des notes de Henri Frenay lors d'un Comité central de l'UEF. Les fédéralistes ont fait preuve d'une grande confusion face à ce premier échec de la construction européenne. Déjà, la CED faisait émerger les contradictions pour des militants ayant voulu établir la paix en Europe et préparant une armée. Cependant, les débats des fédéralistes insistent plutôt sur la nécessité d'une constitution que sur la promotion du projet concret de la CED débattu à ce moment. Ainsi, ils contribuent à brouiller le message. L'analyse des échanges du Comité central de l'UEF de septembre 1954, sous la présidence de Frenay, met en lumière le fait que la CED voulait répondre à plusieurs problèmes et a ainsi réuni les oppositions sur différents sujets : intégration de l'Allemagne, participation des forces allemandes et perspective fédérale. Si les fédéralistes sont très critiques vis-à-vis du gouvernement français et notamment de Mendès-France certains doutent de leur capacité d'influence politique tant le rejet de la CED est profond et l'opinion insensible à la question. Les fédéralistes semblent autant choqués que divisés. **Matthias Waechter** détaille cette évolution des fédéralistes en présentant Alexandre Marc, ses convictions et ses propositions ; les débats sur la CED le convainquent de la nécessité d'éduquer les élites et les cadres aux questions européennes pour saper le réflexe nationaliste par la racine ; c'est ainsi qu'il crée le Centre international de formation européenne (CIFE) à Paris. L'échec de la CED est aussi le moment où Marc et Spinelli, après s'être longtemps affrontés, se retrouvent au sein du Congrès du Peuple européen dans un projet visant à s'adresser aux masses à travers la nomination de délégués élus dans différentes villes afin de former un congrès chargé de rédiger une constitution. **Antonella Braga**, quant à elle, analyse le texte publié par Ernesto Rossi « un corps sans tête » ; très critique du projet de CED ne prévoyant pas de moyens de décisions démocratiques. L'article montre ainsi toutes les contradictions du texte, mais plus globalement de la dynamique d'intégration européenne et c'est d'ailleurs à la suite de l'échec de la CED que Rossi s'éloigne du militantisme fédéraliste.

Le lendemain, plusieurs éclairages particuliers ont été apportés. **Gérard Bossuat** a retracé le parcours de Jean Monnet et son rapport à la « puissance », dès Alger en 1943 où il est nommé Commissaire à l'Armement et au Ravitaillement. Son action et ses idées ont pu nourrir le projet de la CED, étant noté que Monnet entendait situer les problématiques du monde entier et a parlé d'un projet d'union universelle. **Jean-Francis Billion** présente, lui, les débats entre les fédéralistes européens et mondiaux à la sortie de la guerre. Les derniers souhaitant une fédération universelle et l'estimant possible rapidement, les premiers acceptant l'idéal de la Fédération mondiale mais voulant une fédération européenne dans une première étape ; enfin certains, Clarence K. Streit et les fédéralistes atlantistes, désirant une défense et

une union politique atlantique, avec les pays de l'OTAN, et non seulement européenne. **Jenny Raflik-Grenoulleau** indique, en analysant à la fois le projet, les points de désaccords et les raisons de l'échec de la CED, que cet épisode permet d'identifier des problématiques structurantes de l'histoire de la défense européenne et notamment des malentendus entre les États.

Sara Testaferri retrace brillamment les débats sur la défense commune européenne depuis la crise des Euromissiles (1977) jusqu'à la présidence française du Conseil de l'Union en 2022. Si la mise en place de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) créée suite à l'échec de la CED a permis de surmonter la crise, les problèmes structurels demeurent tout au long de la période : question d'avoir une Europe forte, problématique de l'optimisation des ressources, méfiance vis-à-vis de la France

Spinelli a pu convaincre de Gasperi de la nécessité de disposer d'un pouvoir politique pour pouvoir commander cette armée.

dans son rôle moteur et de la dimension européenne ou non de sa force nucléaire, difficulté des différentes visions de l'Union européenne par les partenaires et difficulté de concilier européisme et atlantisme dans la crainte qu'un renforcement de l'Europe pousse les Américains à se retirer plus vite encore. En 2022, la question de la défense européenne revient dans les débats et la présidence française a joué un rôle important dans la réémergence de ce projet. Les problématiques restent les mêmes mais pour Sara Testaferri, l'Europe a réussi à montrer une position forte vis-à-vis de la Russie ; l'organisation et la rationalisation des investissements en matière de défense posent des pièces plus solides dans le puzzle de la défense européenne.

Daniela Preda a conclu de manière magistrale en rappelant que le débat sur l'armée européenne est aussi vieux que l'Europe, que l'étude historique de la période de négociation et de ratification de la CED montre que nous connaissons actuellement les mêmes débats et les mêmes divisions alors que le contexte international, une fois de plus, pousse l'Europe à penser à sa défense. En revanche, en 1950, la perspective de la Communauté politique pour diriger et contrôler la CED était posée alors qu'aujourd'hui elle ne l'est pas : on reste sur « un corps sans tête », comme l'écrivait Rossi.

Daniela Preda met bien en valeur la contradiction entre l'objectif de construire une armée européenne sans créer un État européen. C'est la composante politique qui fait défaut aujourd'hui, une composante sans laquelle une défense européenne resterait dépourvue d'autonomie. Alors que les débats initiaux ne portaient que sur les aspects techniques d'une armée, le traité de la CED s'orientait plutôt vers la création d'un État. Aujourd'hui on se demande où sont les nouveaux Jean Monnet, Alcide de Gasperi, etc.

Les actes du colloque seront publiés dans la revue en ligne *L'Europe en formation* (CIFE) en 2023 ; une publication papier par Presse fédéraliste n'étant pas encore confirmée. Nous vous tiendrons informé de la publication de ces éléments essentiels à la compréhension du débat et des enjeux actuels.

Colloque les 20 et 21 octobre à Lyon : La conflictualité dans l'Union européenne : menace existentielle ou catalyseur d'intégration ?

Les 20 et 21 octobre 2022, le Centre d'Études Européennes de l'université Lyon 3 organise, sous la direction scientifique de Gaëlle Marti, Professeure de droit public et Loïc Robert, Maître de conférences en droit public, un colloque intitulé « la conflictualité dans l'Union européenne : menace existentielle ou catalyseur d'intégration ? ».

L'Union européenne entretient depuis l'origine, un rapport ambivalent à la conflictualité, qui s'est longtemps joué sur le mode d'une alternance entre évitement du conflit et crises qui a structuré l'intégration tout en contribuant à dépolitiser le projet européen. A l'heure où le conflit touche à la sphère des valeurs et de l'Etat de droit, ce rapport à la conflictualité doit être interrogé. C'est l'objet de ce colloque que d'en mesurer l'impact sur le projet européen, sur sa capacité à le dépasser mais aussi à examiner les pistes permettant de

réintroduire la possibilité du dissensus et du clivage, éléments indispensables de tout débat démocratique.

Ce colloque international sera également l'occasion de lancer officiellement la Chaire européenne Jean Monnet ProValUE « promotion et préservation des valeurs de l'Union européenne » attribuée à la Professeure Gaëlle Marti et portée par l'université Jean Moulin Lyon 3.

Le Colloque aura lieu en présentiel à l'université Lyon 3, amphithéâtre Malraux, 8 rue Rollet (Lyon 8^e), ou en distanciel. Inscriptions préalables obligatoires auprès de Lise.barat-stranieri@univ-lyon3.fr.

Presse fédéraliste est partenaire de ce colloque.

Colloque les 20 et 21 octobre à Paris : Démocratiser l'espace-monde

La question de la démocratie à l'échelle internationale reste largement impensée pour deux raisons principales. La première est l'association entre la démocratie et le peuple et, partant, la difficulté à les dissocier. La deuxième raison procède d'une autre association, celle entre démocratie et régime représentatif. Cependant, la démocratie devrait être déliée d'une conception substantialisée du peuple et être conçue plutôt comme un ensemble de techniques et de concepts qui visent à mettre en œuvre le principe d'auto-législation sur le plan du droit et des institutions. D'autre part, la démocratie ne se joue pas uniquement dans les institutions représentatives, mais emprunte d'autres voies, notamment celles de la délibération et de la participation. Pour opérer cette transposition de la démocratie à « l'espace-monde », il est donc nécessaire de se débarrasser d'une vision trop subjectiviste de la démocratie comme étant logée, d'une part, dans un individu doté de l'autonomie de la volonté et, d'autre part, dans un macro-sujet Léviathan en mesure d'exprimer la volonté générale.

Au-delà de l'Union européenne, qui constitue à cet égard un laboratoire d'avant-garde, il semble que l'idée d'un droit à participer aux affaires publiques au niveau mondial émerge lentement.

Ce colloque a pour objet de s'interroger sur cette émergence d'un droit (humain) de prendre part à la direction des affaires

internationales et, au-delà, à un principe démocratique s'appliquant aux institutions et normes supra-nationales, c'est-à-dire se situant en dehors de la « sphère étatique ». Un espace-monde fondé sur le principe d'auto-législation est-il effectivement en train d'émerger ? Quels sont ses contours ? Quelles sont les normes qui le gouvernent ? Et selon quelles procédures ?

Le colloque est organisé l'Université Paris-Panthéon Assas et l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne. **Lucio Levi**, professeur de science politique et politique comparée à l'université de Turin fera l'ouverture et interviendra sur « les conditions épistémologiques et politiques de l'émergence et de la formalisation du droit de participer aux affaires publiques au niveau international ». Interviendront également et entre autres : **Monique Chemillier-Gendreau**, **Dominique Rousseau** et **Jo Leinen** ; **Bertrand Badie** cloturant le colloque.

Inscription obligatoire avant le 18 octobre : tinyurl.com/democratiser-espace-monde

Le colloque aura lieu au Centre Lourcine, Bâtiment Suzanne Bastid (2^e étage) – Salle de séminaires, 1 rue de la Glacière 75013 Paris.

Presse fédéraliste au festival littéraire « Lire en Bastides » et au Café'lib de Bourrou (24)

Jean-Louis Meunier

Professeur et auteur, spécialiste de Camus

Jean-Francis Billion

Président de Presse fédéraliste



travers différentes collaborations : les *Cahiers de Ventotene* avec l'institut Altiero Spinelli d'études fédéralistes (1988), *Cahiers de la constitution fédérale européenne* (2000) et *Le fédéralisme dans l'histoire de la pensée* (2001) avec le même institut. La dernière collection créée « Hors collection » l'a été pour accueillir le texte d'Alessandro Bresolin sur Albert Camus derrière le pseudonyme Job (2021).

De nombreuses synergies ont toujours liée Presse fédéraliste aux Éditions Fédérop fondées à la suite de la librairie Fédérop à Lyon (1969). Deux collections de Fédérop ont été rachetées par Presse fédéraliste et figurent à notre catalogue : « Textes fédéralistes » et « Minorités nationales » (2016).

Nous tenons à souligner la remarquable organisation du salon du livre, la gentillesse et la disponibilité des organisateurs.

Pour la sixième édition du festival « Lire en Bastides », organisé les 24 et 25 septembre par l'association Lire et relire de Lalinde (Dordogne) en partenariat avec divers acteurs économiques et la municipalité, Presse fédéraliste a bénéficié d'une table de présentation de notre revue et de nos diverses collections. À nos publications propres s'ajoutaient divers ouvrages culturels de nos amis de Fédérop sur la poésie des troubadours ; l'édition posthume du livre de Bernard Lesfargues, *Pour de vrai* (éditions du perce-oreille) de même qu'un livre CD de la médiéviste Katy Bernard, de l'université Montaigne de Bordeaux, bilingue occitan-français, *Le Chant de Monfort – Lo Camp de Monfort*, publié en co-édition par Novelum, (IEO Périgord) et Presse fédéraliste.

²Alessandro Bresolin, auteur de nos deux ouvrages, *Albert Camus. L'union des différences. Le legs humain d'un homme en révolte* (2017, prochainement réédité) et, *Souffrant et fumeur. Albert Camus derrière le pseudonyme « Job »* (2021) avait été invité. Lui-même ainsi que Jean-Louis Meunier, auteur d'une édition critique, annotée et commentée, des *Lettres à un ami allemand* de Camus, (publication 2023, dans notre collection « Hors Collections »), Chloé Fabre et Jean-Francis Billion ont animé le stand. De nombreux visiteurs ont pu discuter longuement avec eux et acheter de nombreux ouvrages sur le fédéralisme, interne aux États, européen et mondial. Par ailleurs « Lire en Bastides » organisait divers concerts, ateliers jeunesse, expositions et tables rondes. J.-F. Billion a été l'un des quatre participants à celle intitulée « découvrir le métier d'éditeur ». Il en a profité pour présenter en quelques mots notre activité. En 1973, J.-F. Billion, Jean-Luc Prevel, J.-F. Richard... créent un bulletin de liaison des groupes de jeunes fédéralistes français, ancêtre de la revue que vous tenez dans les mains aujourd'hui, *Pour le fédéralisme-Fédéchoses*. En 1975, l'association Presse fédéraliste est créée par J.-F. Billion, J.-L. Prevel et Albert M. Gordiani pour éditer et diffuser *Fédéchoses* mais aussi des suppléments théoriques qui deviendront rapidement la collection « Textes fédéralistes » dirigée par Bernard Barthalay aux Éditions Fédérop fondées par B. Lesfargues (1975). Au fur et à mesure des années, les collections s'enrichissent à



En parallèle à ce festival littéraire, auquel nous participions pour la première fois à l'invitation de l'un de ses principaux organisateurs Jacky Tronel, Presse fédéraliste était également conviée par le Café'lib de Bourrou, petite commune dynamiée, à une « rencontre-discussion autour d'Albert Camus ». Malgré une pluie battante, une quarantaine de personnes très attentives a écouté pendant près de deux heures un débat introduit par Stéphane Wagner et animé par Chloé Fabre. J.-F. Billion, a là encore présenté en quelques mots nos publications avant que Alessandro Bresolin puis Jean-Louis Meunier ne prennent la parole pour donner des éléments sur Camus, ses engagements pour l'Europe, le monde et le fédéralisme, la justice et la liberté. L'échange a permis de retracer, comme le fait Alessandro Bresolin dans son livre « sur l'union des différences », le parcours de Camus et son lien avec le fédéralisme. Nous avons commencé à Alger dans son enfance pauvre dans un quartier multiethnique et multiculturel où le vivre ensemble est essentiel et où les revendications de respect et d'autonomie pour l'Algérie amènent Camus à imaginer une solution de lien fédéral entre l'Algérie, le Maghreb et la France. Puis, nous avons évoqué le

Camus de la Résistance, celui de Combat et du Comité français pour l'Europe fédérale (Lyon, juin 1944). Jean-Louis Meunier a pu aussi esquisser ses travaux sur les *Lettres à un ami Allemand*. La vision camusienne et son engagement pour une Europe unie et en paix s'esquisse dans les nombreuses publications clandestines de cette période. Enfin, nous avons conclu sur la notion de citoyenneté mondiale à la sortie de la guerre avec « La Déclaration d'Oran », rédigée par Camus et lue le 19 novembre 1948 par l'ancien résistant Robert Sarrazac lors d'une réunion de l'Assemblée générale des Nations-Unies siégeant à Paris... « Au nom des peuples du Monde qui ne sont pas représentés ici... ».

De nombreuses questions ont été posées avant que la soirée ne se termine autour d'une « petite restauration conviviale » peu avant minuit. Divers participants ont souhaité renouveler de telles rencontres-discussions en particulier en collaboration avec notre association.



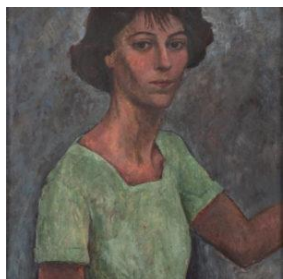
Ces deux manifestations ont clairement montré le dynamisme déployé localement autour du livre, et en particulier l'intérêt de nombreuses personnes pour nos thématiques fédéralistes, centrées cette année autour de l'œuvre de Camus.



Luisa Villani Usellini : l'idéal d'une révolution pour l'Europe fédérale

Silvia Romano

Secrétaire générale de l'UEF Île-de-France et membre du comité de rédaction de *Fédéchoses*



Militante fédéraliste engagée en première ligne dans le tout premier groupe organisé de fédéralistes à Rome pendant l'occupation nazi-fasciste, Luisa Villani Usellini a, entre autres, contribué à la rédaction des premiers numéros du Journal des fédéralistes italiens *L'Unità Europea* dont elle a même accueilli la rédaction clandestine chez elle. Malgré les dangers encourus sous le régime fasciste et les oppositions rencontrées dans le milieu politique même fédéraliste, elle continue sans relâche à défendre l'idée d'une « révolution européenne » du bas vers le haut, pour construire une Fédération assurant le bien-être et la paix de tous : « *Utopie ? Toutes les réalisations de l'histoire, avant d'exister, ont été appelées 'utopies'* ».

Écrivaine, peintre, éducatrice, militante politique, décorée de la Croix militaire pour son rôle dans la Résistance, Luisa Villani Usellini reste encore une figure méconnue. Ce numéro de FédéFemmes s'appuie sur une interview d'Antonella Braga, chercheuse spécialiste de la pensée antifasciste et fédéraliste européenne, qui a mis en lumière le parcours de Luisa Villani Usellini, notamment dans l'histoire du fédéralisme européen. Auteure de l'essai « *Tra storia dell'integrazione europea e storia di Genere. Il contributo di Luisa Villani Usellini (1010-1989) alla battaglia federalista* »²⁵, Antonella Braga est actuellement en train de finaliser la publication d'une recherche biographique sur Luisa Villani Usellini à l'Université de Lausanne. Parmi les travaux qu'elle a réalisés, figure « Ada Rossi » (Unicopli, 2017), traité dans *Fédéchoses* n°189, et la monographie sur Ernesto Rossi *Un federalista giacobino. Ernesto Rossi pioniere degli Stati Uniti d'Europa* (éd. Il Mulino, 2007). Elle contribue à la dernière publication de Presse fédéraliste sur Ernesto Rossi, *L'Europe de demain et autres écrits fédéralistes (1944-1948) La Nation dans le monde - Socialisme et fédéralisme*²⁶.

Jeunesse et formation

Née le 3 juin 1910 à Milan, son père Giovanni Villani était un officier de l'armée italienne, promu général peu avant le début de la première guerre mondiale, tandis que sa mère, Maria Dalla Croce, femme intelligente et cultivée, était aussi fille d'un militaire de carrière.

Profondément marquée par la mort tragique de son père (suicidé après la défaite de Caporetto en 1917) alors qu'elle n'avait que 7 ans, Luisa est élevée avec son frère aîné Carlo selon les valeurs du « Risorgimento » italien : un fort sens de responsabilité vis-à-vis de la famille et de la « patrie », conçue comme une communauté de valeurs et de solidarité.

Luisa est scolarisée enfant à Arona (au Piémont, au bord du Lac Majeur), où sa famille s'était installée en 1915. Là, elle noue des relations déterminantes pour son avenir, dont l'amitié née à l'école avec Rita Isenburg, avec qui elle partage la passion pour l'art. Cette amitié de longue durée se croise aussi avec le parcours fédéraliste des deux femmes : Rita Isenburg avec son époux Mario Alberto Rollier accueillera dans leur appartement de Milan la réunion de fondation du *Movimento federalista europeo* (MFE), section italienne de l'UEF, en août 1943. Pendant ses années à Arona, Luisa fera d'autres rencontres qui lui permettront de nourrir sa passion pour l'art et de cultiver son apprentissage de la peinture.

En 1923, elle s'installe avec sa famille à Bergame (Lombardie), où elle termine ses études à l'Institut technique commercial Vittorio Emanuele II. Dans les années 1926-1928, elle suit les cours d'économie d'Ernesto Rossi (plus tard co-auteur du *Manifeste de Ventotene*), même s'il mène à Bergame une dangereuse vie clandestine qui lui interdit toute discussion

politique avec ses étudiants. Cependant, comme il ressort du journal de Luisa, quelque chose de l'enseignement de Rossi est resté vivant en elle, en particulier l'invitation à lire les grands auteurs de la littérature européenne dont Tolstoï, Dostoïevski, Shaw, Kipling, et à porter un regard critique sur la rhétorique nationaliste du régime fasciste²⁷.

Luisa Villani Usellini a, entre autres, contribué à la rédaction des premiers numéros du Journal des fédéralistes italiens *L'Unità Europea* dont elle a même accueilli la rédaction clandestine chez elle.

À partir de 1928, les notes prises dans son cahier personnel témoignent de son début de remise en question du sentiment nationaliste, derrière la notion de patrie imposée par le régime fasciste : « **L'amour de la patrie ? Mais si vous pensez que Dieu a créé les hommes et les a mis sur terre pour qu'ils vivent ensemble en s'entraidant, ce sont des mots qui n'ont aucun sens. Parce que je suis né d'un côté des Alpes et toi de l'autre, nous devons nous haïr et tuer ? Mais non, c'est absurde. Que sont les frontières ? Pourquoi y a-t-il des frontières ? C'est monstrueux.** ».

Après avoir terminé ses études et s'être installée à Milan en 1930, Luisa traverse une période de crise profonde : elle aurait voulu poursuivre ses études dans le domaine artistique, mais la situation financière de la famille et les conventions de l'époque lui ont imposé un autre choix.

La double vie lors du régime fasciste

En 1935, elle épouse le journaliste et écrivain Guglielmo Usellini (1906-1958) et s'installe avec lui à Rome, où il accepte

²⁵ Antonella Braga, *Tra storia dell'integrazione europea e storia di Genere. Il contributo di Luisa Villani Usellini (1010-1989) alla battaglia federalista*, publié dans *La cittadinanza europea*, Iceonline 1/2022.

²⁶ Cf. en bibliographie le texte de Michel Herland.

²⁷ A. Braga op. cit. p.19.

un emploi de correcteur et de scénariste, au ministère de la Presse et de la Propagande. En 1937 naît leur fils, Daniele. L'appartement du couple Usellini sera fréquenté par de nombreux intellectuels et écrivains, ce qui ne fait qu'alimenter un sentiment de malaise chez Luisa, toujours insatisfaite de ne pas avoir poursuivi ses études. Elle essaye donc de se consacrer à la lecture et aux études artistiques, recommence à peindre et à écrire. Elle publie notamment deux contes pour enfants assez originaux : *Anges sur les toits*²⁸ également traduit et publié en allemand, et *Guerre aux châteaux dans l'air*²⁹. Malgré cela, le sentiment d'insatisfaction persiste et lui cause des soucis psychologiques, l'obligeant à s'éloigner de Rome pour se soigner. Par ailleurs, il s'agissait d'un moment très difficile avec l'endurcissement du régime fasciste et le rapprochement progressif du couple Usellini des mouvements antifascistes clandestins.

Les événements politiques - dont la guerre civile espagnole, les lois raciales de 1938, le pacte avec l'Allemagne hitlérienne, et enfin l'éclatement de la guerre en Europe en 1939 – poussent le couple Usellini à faire le choix de rejoindre les groupes antifascistes clandestins du mouvement Giustizia e Libertà

Création du premier groupe de fédéralistes à Rome

Les événements politiques - dont la guerre civile espagnole, les lois raciales de 1938, le pacte avec l'Allemagne hitlérienne, et enfin l'éclatement de la guerre en Europe en 1939 – poussent le couple Usellini à faire le choix de rejoindre les groupes antifascistes clandestins du mouvement Giustizia e Libertà (GL) ; ils ont également approché les socialistes ; Guglielmo était socialiste. En 1939, Guglielmo accepte un poste à Cinecittà comme scénariste et dialoguiste et en même temps consacre une grande partie des revenus de ses films pour aider les mouvements clandestins contre le régime.

Dans ce cadre, Luisa et Guglielmo prennent connaissance du *Manifesto de Ventotene* et épousent la cause fédéraliste. Luisa y trouve les réponses qui la hantaient depuis qu'elle s'était interrogée sur la nature de la guerre, qui lui avait enlevé son père bien des années auparavant. Dans le Manifeste fédéraliste, la guerre n'est plus présentée comme une fatalité inéluctable mais comme la conséquence de l'anarchie internationale et de la division de l'Europe en États-nations souverains. À ce titre, établir un nouvel ordre politique supranational sur une base fédérale est l'objectif primordial à atteindre pour garantir la paix, la démocratie et le bien-être social en Europe.

Entre 1942 et 1943, Luisa et Guglielmo entament une coopération étroite avec le frère et les sœurs d'Altiero Spinelli – Cerilo, Gigliola, Fiorella – aidés aussi par la proximité des appartements romains respectifs (distants d'une dizaine de minutes). C'est chez les Usellini que le premier numéro du journal fédéraliste italien *L'Unità Europea* est réalisé, entre autres grâce à la contribution importante de Guglielmo qui assume les coûts de l'impression et met à disposition ses compétences de journaliste de formation. Par ailleurs ce

premier numéro du journal édité à Rome sera imprimé à Milan grâce à Ursula Hirschmann (militante antifasciste et fédéraliste, femme du philosophe Eugenio Colorni encore exilé à Melfi).

Ainsi, le couple Usellini, avec la sœur et le frère d'Altiero Spinelli, forment à Rome le premier comité du MFE en Italie pendant que les dirigeants du mouvement sont encore confinés ou réfugiés en Suisse, en raison du contexte politique. Lorsqu'Eugenio Colorni s'échappe du camp d'exil de Melfi (Basilicate) en mai 1943, la famille Usellini l'accueillera dans sa maison, malgré le risque d'être découverts.

L'arrivée de Colorni enrichit et élève le niveau politique du mouvement et élargit le cercle des contacts pour inclure le réseau socialiste.

Le 31 juillet 1943, Guglielmo Usellini et Cerilo Spinelli sont arrêtés pour avoir diffusé un tract fédéraliste qui demandait de rentrer en guerre contre l'Allemagne.

À la suite de l'arrestation de Guglielmo, Luisa assume en première ligne son rôle de « partigiana » dans la Résistance ainsi que dans le mouvement fédéraliste.

Elle se rend avec les autres fédéralistes romains au Congrès de fondation du MFE à Milan le 27 août 1943, dans l'appartement des époux Mario Alberto Rollier et Rita Isenburg (son amie d'enfance), où elle

représente également Guglielmo encore en prison. Le mouvement lui confiera des responsabilités, dont celle de se charger des éventuels contacts avec les Allemands dans la capitale³⁰.

Avec la complicité d'un officier du tribunal militaire, le 12 novembre elle arrive à faire libérer son mari et l'aide à échapper à la Gestapo (police politique allemande) pour fuir en Suisse. Guglielmo rejoint ainsi le groupe des fédéralistes réfugiés et contribue régulièrement à la rédaction des journaux *Libera Stampa* à Lugano et *L'Avvenire dei Lavoratori*, où il devient un étroit collaborateur du directeur du journal, Ignazio Silone.

En première ligne entre Résistance et fédéralisme

En raison de la maturation politique et personnelle qu'elle a vécues en particulier depuis l'arrestation de Guglielmo, Luisa décide de ne pas suivre son époux en Suisse mais de rester dans la capitale encore occupée, afin de poursuivre son engagement dans la Résistance et dans le mouvement fédéraliste.

L'occupation nazi-fasciste de Rome – entre le 10 septembre 1943 et le 4 juin 1944 – fut une période extrêmement tendue et dangereuse pour les résistants romains et pour les milliers de volontaires s'étant rendus dans la capitale, organisés au sein des multiples groupes antifascistes et soutenus par les partis politiques du Comité de Libération Nationale (CLN).

C'est le moment où se noue la relation entre Luisa Villani Usellini et Eugenio Colorni. Tous les deux, en crise avec leurs conjoints respectifs, forment alors un couple fusionnel, liés par une union tant intellectuelle que sentimentale.

Eugenio Colorni était non seulement un intellectuel d'une finesse extraordinaire, mais aussi un grand militant. Dirigeant du parti socialiste italien depuis 1935, il sera en 1938 le promoteur d'un socialisme innovant, anti-dogmatique, ouvert

²⁸ Luisa Villani Usellini, *Angeli sui tetti*, Milan, Mondadori, 1942, avec des illustrations de l'auteur. Le texte a été traduit en allemand en Suisse sous le titre *Engel über den Dächern*, Einsiedeln, Verlagsanstalt Benziger & Co, 1943.

²⁹ Luisa Villani Usellini, *Guerra ai castelli in aria*, Milan, éditions Rosa et Ballo, 1944, avec sept planches en couleurs de Franco Rognoni. Le texte a été récemment réédité par le Centro Coscienza de Milan, Milan, Edizioni Maieutica, 2011.

³⁰ A. Braga, *op. cit.*, p. 25-26.

à l'euro péisme et au fédéralisme. Une approche dans laquelle Luisa se retrouve pleinement et qu'elle n'arrêtera pas de défendre, même après la mort d'Eugenio.

Afin de conjuguer les deux éléments principaux de son combat – unir l'Europe par une fédération et transformer la société selon les principes du socialisme – Eugenio Colorni avait essayé d'intégrer le fédéralisme dans le programme du parti socialiste rénové qui était en train de se constituer, le Parti socialiste d'unité prolétaire (PSIUP, créé à Rome en août 1943). Dans cet esprit, il sera à la tête de la rédaction du journal clandestin socialiste *Avanti* avec l'aide de Luisa qui devient la secrétaire de rédaction³¹, chargée entre autres de la dangereuse tâche de faire le lien avec les imprimeries. Par ailleurs, Eugenio contribuera au deuxième numéro de *L'Unità Europea* avec Luisa, qui accueillera clandestinement la rédaction dans son appartement à Rome.

Alors que ses idées fédéralistes rencontrent des oppositions parmi les dirigeants du PSIUP, elles sont accueillies avec intérêt auprès des jeunes socialistes, et notamment par un groupe d'étudiants créé en 1943 à l'Université de Rome, l'Association révolutionnaire des étudiants italiens (ARSI). Ainsi, Luisa, avec Eugenio, deviendra le point de repère de ces groupes de jeunes résistants, qu'elle accueillera souvent chez elle où ils se rendaient afin d'avoir un échange ou de chercher des conseils.

Au cours de cette période, Luisa intensifie son engagement au sein du parti socialiste, où elle devient de plus en plus connue tant pour ses qualités intellectuelles que pour ses capacités militantes.

Le 30 mai 1944, Eugenio Colorni s'éteint après avoir été blessé deux jours avant par la police fasciste ; à peine quelques jours avant la libération de Rome et l'arrivée des Alliés le 4 juin 1944.

Le 8 mai 1945 elle participe à la création du Mouvement autonomiste de fédération européenne (Movimento autonomista di federazione europea – MAFE)

La « révolution fédéraliste » qui ne décolle pas

À la différence des préconisations d'Altiero Spinelli et d'Ernesto Rossi, selon Eugenio Colorni, après la deuxième guerre mondiale, l'Europe se retrouvera divisée en zones d'influence où les vainqueurs (anglo-américains) auraient visé à influencer la politique interne des pays vaincus. Pour autant, l'objectif du fédéralisme selon Colorni ne pouvait être atteint qu'à travers une initiative autonome venant des européens : « une telle initiative de portée révolutionnaire impliquerait une participation des masses dans le cadre d'un renouvellement social profond et généralisé »³² capable d'aller au-delà de l'influence des pays vainqueurs.

Luisa était aussi profondément convaincue de cette vision qu'elle défendra sans relâche par écrit et lors des réunions fédéralistes, où elle continuera d'affirmer que **l'objectif de la participation du mouvement fédéraliste à la résistance**

active, était de se préparer à mener la « révolution européenne » devant se déclencher après la défaite de l'Allemagne nazie.

La mort d'Eugenio affecte durement Luisa, qui perd d'un seul coup la personne aimée ainsi qu'un compagnon de résistance et de militantisme fédéraliste. Pour remonter la pente, elle consacra toutes son énergie aux activités du PSIUP et à la

Luisa décide de ne pas suivre son époux en Suisse mais de rester dans la capitale encore occupée, afin de poursuivre son engagement dans la Résistance et dans le mouvement fédéraliste.

section romaine du MFE, dont elle est le seul point de repère pour le groupe dirigeant réfugié en Suisse.

Au sein du PSIUP, elle participe aux réunions du groupe dirigeant et continue à insuffler la vision d'un socialisme antidogmatique, autonome des communistes et orienté vers des positions européistes et fédéralistes. Le parti lui confie le rôle de coordonner le Centre Socialiste Féminin et de diriger le supplément « Femme socialiste » (*Donna Socialista*) de l'édition romaine du journal *Avanti* ! Ainsi, elle prendra la parole lors d'émissions radiophoniques et de rencontres politiques dans l'Italie libérée.

Femme Socialiste est sorti tous les quinze jours, du 11 juillet 1944 au 19 mars 1945, avec un total de 17 numéros publiés, dont Luisa a assuré la direction à partir du 7 août 1944. Le journal traitait surtout de questions féministes, dont par exemple le droit de vote pour les femmes et d'autres questions d'inégalités devenues davantage évidentes face au rôle joué par les femmes lors de la Résistance.

Luisa essaie de trouver de la place pour affirmer ses idées aussi au-delà du périmètre des questions féminines.

Dans des articles et des notes privées, elle expose le danger de la logique nationaliste des États souverains en concurrence les uns avec les autres, mettant en avant le projet d'une Europe unie au sein d'une fédération pour le bien-être de tous et pour le maintien de la paix. Par ailleurs, elle soutient que les femmes, jusqu'à présent exclues de la politique, sont

contre les nationalismes et les guerres qu'ils engendrent. « Les mots des femmes n'appelleront pas à construire des armées de plus en plus belles et fortes pour faire face à celles des autres pays, **les mots de toutes les femmes du continent diront : fédération européenne** »³³ écrit Luisa Villani Usellini.

Profondément déçue par l'opposition croissante aux idées fédéralistes au sein du PSIUP, elle décide de démissionner d'abord de la direction du journal *Femme Socialiste* puis du groupe dirigeant du parti. Peu après, elle mettra fin à son adhésion au PSIUP en raison de la forte contradiction entre ses principes et idéaux et la ligne adoptée par le parti.

La courte expérience du MAFE

Alors que le conflit approchait de sa fin et l'Italie de sa libération, Luisa souffrait toujours plus devant l'incapacité des forces progressistes à insuffler l'élan révolutionnaire de la

³¹ Curriculum partigiano de Luisa Villani Usellini, in ASUPv, Aag FGU, fd. G, doc, dans A. Braga, *op. cit.*, p. 27 note de bas de page 119.

³² Eugenio Colorni, *Dichiarazione di principi (Déclaration de principes)* 1944, publiée dans *L'Avvenire dei Lavoratori*, Zurich, le 25 février 1944, dans A. Braga, , p. 32.

³³ Texte manuscrit de Luisa Villani Usellini, dans A. Braga, *op. cit.*, p.31.

Résistance pour réaliser le projet d'une Europe fédérale. À Rome, en avance par rapport au reste de l'Italie, commençaient à se dessiner les dynamiques de la reconstruction de l'ancien État-nation italien, sans épuration des fascistes, sous le contrôle des Alliés et avec le soutien des principaux partis politiques, dont le parti socialiste.

Luisa, assistant à ce processus encore invisible dans le reste d'Italie, devient de plus en plus critique face à l'inaction du groupe dirigeant fédéraliste guidé par Ernesto Rossi et Altiero Spinelli concentrés surtout dans l'action internationale entre la Suisse, la France et l'Italie du Nord. À son avis, étant éloignés des événements de la capitale, ils n'ont pas su créer le lien avec les masses – indispensable pour donner l'élan nécessaire à la révolution fédéraliste – pendant que celles-ci étaient sous la seule influence de la propagande des partis nationaux. Dans une lettre du 8 avril 1945 adressée à Guglielmo Usellini, elle raconte avoir demandé aux dirigeants du mouvement fédéralistes « si le MFE souhaitait être une simple académie de belles études avec quelques projets sporadiques et des poignées de main amicales avec tout le monde, ou alors s'il souhaitait aller sur le terrain et se fixer un objectif immédiat, courageux, critique et sans compromis »³⁴.

Ainsi, au lieu de voir la construction d'une Europe fédérale à travers un renouvellement général de la société, Luisa assiste à la reconstruction de l'État italien. Désormais trop déçue, elle prend la douloureuse décision de quitter le MFE après y avoir consacré énormément d'énergie pendant la Résistance.

Toujours convaincue de l'importance du renouvellement révolutionnaire de la société européenne (et pas seulement sur le plan institutionnel), le 8 mai 1945 elle participe à la création du Mouvement autonomiste de fédération européenne (Movimento autonomista di federazione europea – MAFE) dont elle devient la trésorière. Le MAFE promouvait un fédéralisme « intégral » et personnaliste, soutenu par Veniero Spinelli, un des frères d'Altiero Spinelli qui s'opposait à l'approche du fédéralisme institutionnel de Ventotene. Le MAFE proposait une réforme intégrale du bas vers le haut, donc à partir des communes considérées comme l'entité de base de la société où sont représentées les différentes « Autonomies ». Ces « communautés politiques concrètes » auraient dû se rassembler dans des fédérations de plus en plus larges : régionales, interrégionales, continentales et enfin mondiale. Dans ce **cadre, la fédération européenne n'était « qu'un des organismes d'une plus grande fédération mondiale » qui était l'objectif ultime du mouvement**³⁵. Finalement, un autre élément caractéristique du MAFE par rapport au fédéralisme du MFE, était la reconnaissance du « caractère religieux de la vie humaine » comme « lien éternel » et élément constitutif de la vie de la personne, de la famille et de la société.

Après le retour d'exil de son mari et la rupture définitive du couple, Luisa déménage à Milan alors que leur fils Daniele reste provisoirement à Rome avec son père, le temps qu'elle trouve un logement adapté à l'accueillir, la ville ayant étant ravagée par la guerre. Là, elle sera l'une des militantes les plus actives du MAFE, où elle endosse des rôles en première ligne.

Toutefois, le contexte de l'après-guerre avec l'Italie et l'Europe déjà sous l'influence des pays vainqueurs, n'était plus adapté

au projet révolutionnaire préconisé par le MAFE. Les enseignements fédéralistes de Colorni, auraient dû être adaptés aux nouveaux scénarios, mais ce ne fut pas le cas.

Cela explique la faible influence du MAFE, qui n'arrivera pas à se développer comme espéré au moment de sa création. Il sera ainsi l'un des nombreux mouvements fédéralistes éphémères créés en cette période, entre la fin de la guerre et l'après-guerre, restés finalement des cercles assez restreints sans véritable impact sur le terrain.

Consciente des faiblesses du MAFE et des doutes entourant son avenir, Luisa Villani Usellini, prendra graduellement ses distances, tout en exprimant ses réserves à Veniero Spinelli sur la possibilité d'une union avec le MFE. En effet, au Congrès de Montreux en 1947 où sera créé l'Union européenne des fédéralistes (l'UEF Europe), le MAFE se présentera encore comme une association séparée du MFE. En février 1948 le MAFE et le Mouvement italien de solidarité européenne (MISE) dirigé par Antonio Goglia, s'unissent pour créer le mouvement mondialiste « Mouvement autonomiste de fédération européenne pour l'union mondiale » (MAFEUM), dissout le 9 mai 1949.

En parallèle, l'engagement de Guglielmo Usellini mérite d'être souligné. De retour à Rome après son exil, il jouera un rôle crucial au niveau international dans la création d'un mouvement fédéraliste de portée européenne, l'UEF Europe. Élu secrétaire général adjoint de l'UEF Europe présidée par Henri Frenay en février 1949, il s'établit à Paris pour prendre ses fonctions.

Son œuvre de médiation sera déterminante pour concilier les positions des différents mouvements fédéralistes en Europe et notamment pour faire accepter l'importance d'une assemblée constituante parmi les objectifs de l'UEF Europe³⁶. Cette ligne sera formellement adoptée par le mouvement lors de l'Assemblée générale extraordinaire de Paris (28-31 octobre 1949). À partir de 1950 et jusqu'à sa mort, il sera secrétaire général du mouvement.

Une nouvelle mission à travers l'éducation

Avec la fin du MAFE, Luisa Villani Usellini abandonne définitivement le militantisme fédéraliste et politique.

Dès lors, elle décide de se consacrer à des activités pédagogiques à travers l'enseignement au sein du Centre conscience de Milan, un lieu de culture et de recherche philosophique fondé par le chercheur Tullio Castellani (1892-1977) dont Luisa avait fait la connaissance il y a quelques années déjà. Ce nouvel emploi qu'elle exercera jusqu'à la fin de ces jours, permettra à Luisa de satisfaire son constant besoin de formation et lui offrira une nouvelle voie pour promouvoir les valeurs et les principes qu'elle avait si ardemment défendus, mais que les partis politiques et les mouvements européens avaient, à son avis, oubliés et trahis³⁷.

Quelques mois après la mort de Tullio Castellani en 1977, Luisa devient présidente du Centre de la conscience et occupe ce poste jusqu'à sa mort à Milan le 16 juin 1989. Dans le respect de ses dernières volontés, elle a été enterrée à Morosolo, à côtés des tombes des fondateurs du Centre, Tullio et Vera Castellani et Linda Calza. Elle a été décorée de la Croix militaire pour son rôle dans la Résistance.

³⁴ Lettre de Luisa Villani Usellini dans ASUPv, dans A. Braga *op. cit.* p.33.

³⁵ Statuts du MAFE dans A. Braga, *op. cit.* p. 34.

³⁶ Mimma Marongiu, Guglielmo Usellini e l'Union européenne des fédéralistes (UEF), Associazione Universitaria di Studi europei, AUSE, Genova 2008, p. 27.

³⁷ A. Braga, *op. cit.*, p. 37.

À propos du décès de Mickhaïl Gorbatchev (1931-2022) et du fédéralisme – extrait du livre de Lucio Levi, *La théorie fédéraliste*³⁸

Jean-Francis Billion

Président de Presse fédéraliste – rédacteur en chef de *Pour le fédéralisme – Fédéchoses*

Nous publions à propos de la disparition de Mickhaïl Gorbatchev, en anglais, un long texte de l'historien Joseph Preston Baratta, ancien directeur exécutif du World Federalist Movement (WFM), à New York, au tournant du siècle dernier. Nous avons également reçu un long essai (trop long pour paraître dans la revue) de Ira Straus, responsable de l'Association to Unite the Democracies (AUD) à Washington.

Quand après la fin de la guerre froide et en conséquence de la politique de Perestroïka de Gorbatchev, Mario Albertini, professeur de philosophie politique à l'université de Pavie, fondateur et éditeur de la revue *Il Federalista*, président du MFE italien et / puis de l'UEF Europe durant une dizaine d'années (après sa réunification au début des années 1970) décida qu'il était impératif pour les fédéralistes européens de reprendre contact avec les fédéralistes mondiaux et atlantistes pour travailler à nouveau de concert au but ultime des fédéralistes, la Fédération mondiale, c'est avec Baratta et Straus que nous avons travaillé. Que nous avons renoué des contacts suivis, organisé des rencontres, colloques et actions communes pour aboutir avec les fédéralistes mondiaux à la célébration commune en septembre 1997 des Congrès de Montreux de 1947 (congrès fondateur du World Movement for World Federal Government et premier congrès statutaire de l'UEF fondée à Paris un an plus tôt. À ces réunions participaient pour le WFM Sir Peter Ustinov, président, et William Peace, directeur exécutif et pour l'UEF Jo Leinen, président, et Bruno Boissière, secrétaire général.³⁹ L'AUD, aux États-Unis menait une politique similaire et c'est parallèlement que la JEF Europe et l'UEF Europe, d'une part, et l'AUD de son côté, sont devenues des associations membres ou associées du World Federalist Movement (WFM).

Notre revue a été durant toutes ces années été à l'avant-garde, en particulier en France, de cette politique de rapprochement et d'unification encore à finaliser et c'est pour cela que j'ai souhaité publier ci-après, en hommage à Gorbatchev, cet extrait du livre de Lucio Levi, longtemps représentant du MFE italien au Bureau exécutif du WFM, *La théorie fédéraliste*.⁴⁰

En dépit du fait que le dépassement du système des États souverains et que l'institution d'un gouvernement mondial restent encore des buts lointains, l'arrivée au pouvoir en Union soviétique de Mickhaïl Gorbatchev (1931-2022 ndlr) a représenté un tournant dans l'opinion de l'époque, parce qu'il a contribué à faire prendre conscience de la nature irrationnelle de la course aux armements et à établir de nouveaux principes de stratégie militaire.

La guerre nucléaire est insensée ; elle est irrationnelle. Il n'y aurait ni vainqueur, ni vaincus, dans un conflit nucléaire généralisé : la civilisation mondiale périrait inévitablement. Ce serait un suicide, plutôt qu'une guerre au sens conventionnel du terme [...] Classique en son temps, le principe de Clausewitz selon lequel la guerre est la poursuite de la politique par d'autres moyens est devenu irrémédiablement démodé. Il appartient désormais aux bibliothèques [...].⁴¹ Du point de vue de la sécurité la course aux armements est devenue une absurdité parce que sa logique même conduit à la déstabilisation des relations internationales et, au bout du compte, à un conflit nucléaire. Tout en distrayant d'énormes ressources des autres priorités, la course aux armements rabaisse le niveau de sécurité et l'entrave. Elle est, en soi, ennemie de la paix. La seule

voie vers la sécurité passe par des décisions politiques et le désarmement. À notre époque, une sécurité authentique et égale pour tous peut être garantie par une diminution constante du niveau de l'équilibre stratégique duquel les armes nucléaires et conventionnelles devraient être totalement éliminées.⁴²

Le principe de « sécurité mutuelle » est le pilier de cette nouvelle vision politique, puisque

La sécurité est indivisible. C'est une sécurité égale pour tous ou pas de sécurité du tout [...] La sécurité de chaque nation devrait aller de pair avec la sécurité pour tous les membres de la communauté internationale [...] ⁴³ [De plus] les nouvelles perspectives influent de même fortement le caractère des doctrines militaires. Celles-ci devraient être strictement des doctrines de défense. Ceci est d'ailleurs en rapport avec les notions neuves – ou comparativement neuves – de niveau raisonnable d'armements, de défense non-agressive, d'élimination du déséquilibre et de l'asymétrie dans divers types de forces armées, de découplage des forces offensives des deux blocs, et ainsi de suite.⁴⁴

³⁸ L. Levi, « 5. Le fédéralisme mondial » (p. 223-241), in *La théorie du fédéralisme*, collection « Textes fédéralistes », Lyon Presse fédéraliste, 2021, 281 p. ; extrait p. 235-239.

³⁹ Cf. *Fédéchoses – pour le fédéralisme*, n° 98, 3^{ème} trimestre 1997.

⁴⁰ L. Levi, « 5. Le fédéralisme... », *ibid.* (p. 223-241).

⁴¹ Les deux coupures sont de L. Levi.

⁴² Gorbatchev M., *Perestroïka, vues nouvelles sur notre pays et le monde*, éd. fr., Paris, éd. Flammarion, 1987, 371 p., citation p. 200-201.

⁴³ Coupures de L. Levi.

⁴⁴ Gorbatchev M., *ibid.*, p. 202-203.

Plusieurs traités conclus entre les États-Unis et l'Union soviétique pour la réduction et le contrôle des armes biologiques, chimiques et nucléaires s'inspiraient de cette conception, même si l'objectif d'élimination de toutes les armes de destruction massive avant 2.000, proposé par Gorbatchev le 15 janvier 1986, est encore loin d'être réalisé.⁴⁵ Bien sûr, le désarmement n'est pas la voie magistrale qui conduit à la paix.

La paix universelle – avait dit Lord Lothian – ne viendra jamais du désarmement universel [...]⁴⁶ Tant que les institutions d'un État n'étaient pas installées, il n'y avait pas d'autre façon de régler les questions que par le combat, et si les individus qui se sentaient traités injustement ou molestés n'avaient pas pu utiliser leurs revolvers ou leurs fusils, ils auraient utilisé des massues, ou leurs poings ou toute autre arme à leur portée, pour défendre ce qu'ils croyaient être leurs droits. Il en est exactement de même pour les nations. Elles ne peuvent pas et ne veulent pas désarmer sans un système alternatif de protection ou de résolution des conflits.⁴⁷

Pour souligner que le problème de la paix est de nature institutionnelle, Lord Lothian imaginait que si les armes à feu étant éliminées, même dans ce cas la guerre ne serait pas abolie, les hommes utiliseraient alors d'autres moyens, voire des matraques ou leurs poings pour défendre leurs droits. Cependant, la tendance à la limitation, et en particulier à l'élimination des armes de destruction massive montre les progrès d'une disposition à la coopération plutôt qu'au conflit, ce qui est l'une des conditions nécessaires, mais pas suffisante, pour mettre en marche un processus de transition vers un gouvernement mondial. Ce fut le coût intolérable de la course aux armements qui finit par convaincre l'Union soviétique la première, puis les États-Unis, qui cessèrent tous deux de rechercher la supériorité militaire ce qui conduisit les deux puissances à rechercher la sécurité par la coopération plutôt que par l'affrontement. Le fait reste cependant, que les armes nucléaires ne pourront jamais être 'désinventées' ; même si elles étaient totalement éliminées, il n'y aurait jamais la certitude qu'elles ne puissent pas être reconstruites et utilisées. Donc, la voie vers l'élimination de la menace atomique, sur laquelle les deux pays se sont engagés, ne pourrait devenir

irréversible que s'ils prenaient, simultanément, des mesures pour l'établissement d'un gouvernement mondial. Ceci est la seule réponse réaliste aux dangers de prolifération qui sont apparus dans l'Asie du Sud-Est et au Proche-Orient et peuvent s'étendre dans d'autres régions de la planète.

La première initiative prise par Gorbatchev pour promouvoir la transition de la politique de puissance vers un ordre mondial fondé sur le droit fut celle d'« ôter leur ennemi aux États-Unis », qui fraya le chemin vers l'Alliance pour la paix (1994) entre l'OTAN et la Fédération de Russie et vers les traités mentionnés ci-dessus pour la réduction des armes de destruction massive. Il s'agit du projet grandiose de la « Maison commune européenne » visant à l'établissement d'un partenariat entre l'Union soviétique et l'Europe basé sur la confiance réciproque et non plus sur la force.⁴⁸ Les États-Unis et l'URSS en seraient les éléments constitutifs. Ce projet a trouvé de l'écho dans la proposition de François Mitterrand d'une confédération européenne, dans son discours prononcé à la télévision française le 31 décembre 1989. Ce sont des acquis maintenant oubliés, car ils ont été perdus pendant le cycle désastreux du mono-polarisme américain, mais qui doivent être remis à l'ordre du jour de l'agenda politique si l'on veut reprendre le chemin de la construction de la paix.

Cependant, la tentative de Gorbatchev pour promouvoir le désarmement était associée à une idée plus vaste : que le fédéralisme fraye la voie à la pacification internationale. Il a en effet affirmé que le fédéralisme est

Un principe universel pour la construction de nouvelles relations internationales dans le cadre d'un nouvel ordre mondial [...] Le thème du fédéralisme est important, non seulement pour les anciennes républiques soviétiques et les Balkans, mais aussi pour l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Inde et la Chine. Donc, le phénomène du fédéralisme concerne les intérêts de la communauté globale tout entière. Et c'est là que je vois un terrain pour unir nos efforts non seulement intellectuels mais aussi politiques, pour aborder et comprendre ces questions d'actualité. Je peux aussi envisager un rôle nouveau pour l'ONU dans cette entreprise.⁴⁹

⁴⁵ Gorbatchev M., « Nuclear Disarmament by the Year 2.000 », in New York [NY], *The Coming Century of Peace*, éd. Richardson & Stierman, 1986, p. 9-24.

⁴⁶ Coupure de L. Levi.

⁴⁷ Lord Lothian (Philip H. Kerr), *Pacifism is not enough (nor Patriotism Either)* (1935), Oxford University Press, 1941 ; éd. fr. *Le patriotisme ne suffit. Le patriotisme non plus*, introduction

Andrea Bosco et John Pinder, coll. « Textes fédéralistes », Lyon, Presse fédéraliste, 2016, cit. p. 115).

⁴⁸ Gorbatchev M., Discours prononcé devant l'Assemblée du Conseil de l'Europe, 6 juillet 1989.

⁴⁹ Gorbatchev M., « On new Federalism », in (dir) S. J. Randall et R. Gibbins, Calgary, *Federalism and the New World Order*, éd. University of Calgary Press, 1994, p. 6-7.

Mikhail Sergeyevich Gorbachev, 1931–2022:

New Thinking

Joseph Preston Baratta

Historian and Emerite Professor at Worcester State University (Mass.)

Rédigé pour *The Federalist Debate* et en accord avec l'auteur et cette publication

If Vladimir Putin aims to restore the old Soviet Union, one of his difficulties will be the lingering influence of New Thinking on foreign policy from the Gorbachev period. The history of the formation of the U.S.S.R. in 1922 sheds light on what a new process of union might require. According to historian D.F. Flemming, the Communist party had advanced cautiously in an exhausted Russia after the decrees of the Revolution until Britain, France, the United States, and Japan intervened on the side of the White forces of Admiral Kolchak.

The Red Army was hastily organized and in five great campaigns grew rapidly to 5,500,000 soldiers (some equipped with arms saved from the Great War). Trotsky, the Commissar of War, “drove the heterogeneous mass of the Red Army to final victory by a combination of ruthless fanaticism, abounding energy, and never-failing resourcefulness.”⁵⁰ Lenin established the federal state to secure the gains of War Communism during the Civil War and Allied Intervention of 1918-20.

The U.S.S.R., then, was established as a federal state under the “leading influence” of the Communist party. State and party, Supreme Soviet and Politburo, thereafter formed the notorious dual government that lasted until 1991. To make the union more palatable to eleven new socialist republics (later 15), including Ukraine, and the roughly 100 nationalities in the old Russian Empire (Stalin was Commissar of Nationalities), the right of secession was provided in the union treaties. In Stalin’s federal constitution of 1936 (seemingly modeled on that of the U.S.A.), that right was repeated. The Communists never imagined that the right of secession would ever be exercised, but that was the political mechanism for the dissolution of the union in 1991.

Putin himself, in his [article](#), “On the Historical Unity of the Russians and Ukrainians” of July 2021, confirms this account of the formation of the U.S.S.R. “Modern Ukraine, he writes, “is entirely the product of the Soviet era.”⁵¹

If the current war in Ukraine is a harbinger of an effort to restore the union of the former Soviet republics, Putin will be handicapped by the lack of Communist ideology (Russia now is technically a multiparty state) and by the

adoption of free market capitalism in place of central planning (Gosplan). Moreover, he has launched a civil war rather than a plain war of defense of the Motherland. Everywhere but in Russia, his action is condemned as aggression against his neighbors. This is no way to form a federal union.

Gorbachev, in his last book, *The New Russia* [Putin’s Russia] (2017), sided with Putin on the retaking of Crimea, for it was a defensive act against NATO expansion and was popular as shown in the plebiscite, but he had no inkling of coming war in Ukraine. He regarded Ukraine as at most a “frontier” of Russia. His own wife, Raisa Maksimovna, was Ukrainian. His maternal grandmother was Ukrainian. His father, in the Great Patriotic War, fought in Ukraine and finally was severely wounded in Czechoslovakia.

It is true that Russian history exhibits the historical necessity for the centralization of power. Russia lies on a vast Eurasian plain, without natural defenses like seas and mountains. Ever since the Tartars, who occupied old Russia for three centuries, the Russians have raised up powerful autocrats to drive out invaders: Ivan IV, Catherine II, Lenin, Stalin, Brezhnev, Gorbachev, Putin. This centralizing trend is recurring before our eyes under the impact of NATO expansion. Plainly, the West must learn to respect Russia’s need for security. The great danger is of a war—seemingly already begun in Ukraine with American and Western arms to fight Russia—between the democracies against the autocracies.

Gorbachev in his *Memoirs* traces the diplomacy to win agreements on elimination of medium range SS-20 and Pershing nuclear missiles (INF, 1988), withdrawal of Red Army and NATO troops in Europe (CFE, 1990), and reduction of strategic ICBMs, SLBMs, and bombers (START I, 1992). These were the disarmament treaties that ended the Cold War. The new Soviet policies of glasnost (openness), perestroika (restructuring, reform), and demokratizatsia (democratization) led to tremendous changes in Europe, including opening the Berlin Wall, allowing Germany to reunite, and even—unintended—the dissolution of the U.S.S.R. When it was all over in 1992, Gorbachev traveled to offer his reflections on the [end of the Cold War](#) to the very college in Fulton, Missouri, where Winston Churchill had given

⁵⁰ F.D. Flemming, *The Cold War and Its Origins, 1917-1960* (New York: Doubleday, 1961), 29-30; W.H.

Chamberlin, *The Russian Revolution, 1917-1921*, Vol. II (New York: Macmillan, 1935), 37.

⁵¹ <http://en.kremlin.ru/events/president/news/66181>



Mikhaïl Gorbatchev en 1987, source : Wikipédia

his “Iron Curtain” address in 1946, inaugurating the Cold War. “In the major centers of world politics,” Gorbachev stated, “the choice, it would seem, has been made in favor of peace, cooperation, interaction, and overall security.”

And in pushing forward to a new civilization we should under no circumstance again make the intellectual, and consequently political, error of interpreting victory in the ‘Cold War’ narrowly as a victory for oneself, one’s own way of life, for one’s own values and merits. This was a victory over a scheme for the development of humanity which was becoming slowly congealed and leading us to destruction. It was a shattering of the vicious circle into which we had driven ourselves. This was altogether a victory for common sense, reason, democracy, and common human values.

This historic speech⁵² is little noticed in the United States, compared to Churchill’s, but it was a stunning vision of the new kind of world politics implied by progress in turning away from the cycles of the arms race. Gorbachev even used the taboo words “world government”:

What is emerging is a more complex global structure of international relations. An awareness of the need for some kind of global government is

gaining ground, one in which all members of the world community would take part.

Those words were chosen deliberately. In Gorbachev’s circle of New Thinkers, Georgi Shakhnazarov wrote on the “governability of the world” in *Pravda* and *International Affairs*.⁵³

New Thinking was Gorbachev’s term for the deliberate effort of Soviet policy makers—following his selection as General Secretary and full review by the 27th Party Congress in 1985—to discard habits of strategic thinking in terms of threats and use of force, of conventional arms and potentially nuclear war, and to embrace the methods and realities of a more interdependent and economically developed world. A philosophical account of New Thinking was published in Gorbachev’s popular book, *Perestroika: New Thinking for Our Country and the World* (1987). Nuclear war threatens the annihilation of mankind. Neither superpower, in the imperial pattern, can force its will on others. International cooperation is a necessity. Policies of preparing for war must give way to those that assure man’s future. The foundation of policy is recognition of the interconnected, interdependent, integral world. International politics must be based on moral and ethical norms. The interests of humanity preempt class interests. The United Nations remains the appropriate forum for balancing the interests of states. Security, like peace, is indivisible. Europe is a factor for equilibrium and stability. Europe is our common home, from the Atlantic to the Urals. Russia cannot be excluded. Confrontation of blocs must be abandoned for coexistence. The whole world needs perestroika. Nuclear war can never be won and must never be fought. The objective of Soviet policy is to promote a stable and lasting peace built on mutual trust and cooperation among others.

Does anything of a wiser Soviet foreign policy, or even the project of “restructuring the world,” survive today? Does perestroika have a bearing on Putin’s war in Ukraine? Gorbachev thought he was releasing “socialism’s potential.” He liked to claim he was “learning from Lenin.” That’s gone. The breakup of the Soviet Union was a setback for socialism everywhere, if I haven’t missed something from recent world history. I think that Gorbachev’s creative statecraft to lift up world politics from what international lawyers call basic relations of war, with brief intervals of peace, to something more like domestic politics based on morals, government, and the rule of law, has been resisted by traditional practitioners of diplomacy—the Americans first of all, but also the NATO allies that follow U.S. hegemony. To call that politics is to call rape, love.

⁵² <https://www.nationalchurchillmuseum.org/the-river-of-time-and-the-imperative.html>

⁵³ Shakhnazarov, Georgi, “The World Community Is Amenable to Government,” *Pravda*, 15 January 1988;

“Governability of the World,” *International Affairs* (Moscow), 34, 3, (March 1988): 16-24.

Politics is the completion of ethics, designed to bring the good life to all.

We do not know what is really happening in Ukraine. At time of writing, we do not have objective measures of casualties in Putin's "special military operation." All our sources are Western estimates. But it seems fair to say that he will not be aided or resisted by any transformed world politics left behind by Mikhail Gorbachev's passage through this vale of tears. Putin cannot appeal to the interests of humanity to stop NATO expansion. Europe cannot be a common home if it continues to be the site of economic warfare. The U.N is useful to him only because of the Russian veto.

In 1992, in his state of the union address, U.S. President George H.W. Bush said the words, "We won the Cold War." That set off a long period of American triumphalism: the reunification of Germany, the war on terror and occupation of Afghanistan, the invasion of Iraq, the seizure of Kosovo, the expansion of NATO to include the Baltic republics and all the members of the former Warsaw Pact. Moreover, if one notices, the very treaties that ended the Cold War have been abandoned: INF, CFE, and ABM. START III is scheduled for renewal in 2026, but if it, too, is abandoned, the nuclear arms race will be back. Everyone has heard Putin's veiled threats of use of nuclear weapons. The United States has established a new Space Force to complement the Army, Navy, and Air Force. We are militarizing space, in defiance of the Outer Space Treaty of 1967.

To end the Cold War, Gorbachev did something inconceivable in foreign relations—he made unilateral cuts in armaments to start a process of disarmament. He announced that only "political means" would be used to keep the Warsaw Pact together, meaning that the Brezhnev Doctrine of threatened military force was out of date. In his great [Speech](#) at the United Nations (1988⁵⁴ he offered to cut the Red Army in Europe by 500,000 troops, to withdraw six tank divisions from Czechoslovakia and Hungary, to stop the Afghan war. It is true that these cuts did not endanger the defense of the Soviet Union, for they were far in excess of what he called "defense sufficiency," but they were in the right

direction to provoke others to match them, which in time they did. That is the way to achieve peace.

It is worth recalling in that U.N. speech his bold defense of perestroika, restructuring international relations. "Today, we have entered an era when progress will be shaped by universal human interests," he declared. "Awareness of that dictates that world politics, too, should be guided by the primacy of universal human values." Again, he said, "In the light of existing realities, no genuine progress is possible at the expense of the rights and freedoms of individuals and nations or at the expense of nature."

The use or threat of force can no longer, and must no longer, be an instrument of foreign policy.... One-sided reliance on military power ultimately weakens other components of national security.... The principle of freedom of choice [by socialist and capitalist systems] is mandatory.... We were driven to [that principle] by an unbiased analysis of the objective trends of today.... What we are talking about, therefore, is unity in diversity.... The understanding of the need for a period of peace is gaining ground and beginning to prevail. This has made it possible to take the first real steps towards creating a healthier international environment and towards disarmament.... Everyone should join in the movement towards greater world unity.... For our [Soviet] society to participate in efforts to implement the plans of perestroika, it had to democratize in practice. Under the sign of democratization, perestroika has now spread to politics, the economy, intellectual life, and ideology.... Being in favor of demilitarizing international relations, we want political and legal methods to prevail in solving whatever problems may arise. Our ideal is a world community of states which is based on the rule of law and which subordinate their foreign relations to law.

I know that Russians blame Gorbachev for their troubles in adjusting to globalization. That's like blaming George Washington for not leading the new United States to the immediate abolition of slavery

54

<https://digitalarchive.wilsoncenter.org/document/%20116224%20.pdf>

In memoriam – Michèle Lesfargues

Gilles Arfi

Ami de Bernard et Michèle, de Fédérop et des fondateurs de Presse fédéraliste

Gilles, ne pouvant assister aux funérailles de Michèle, a adressé à sa famille ce court et beau, si juste, témoignage d'amitié lu par Bruno Lesfargues lors de la crémation souhaitée par Michèle, quatre ans et demi après le décès de Bernard, et avant que son urne soit scellée sur sa tombe ; Denise et moi avons pu participer lundi 22 août à ce moment de recueillement et au temps convivial qui a suivi dans leur maison d'Église Neuve d'Issac.

Je ne peux y ajouter, Michèle, tant il est vrai, que quelques mots sur ton engagement au Mouvement fédéraliste européen. Quand je vous ai connu, tu quittais les jeunes du MFE alors que j'y entraais, et la librairie Fédérop, puis les Éditions, t'accaparaient comme Bernard de plus en plus. Je n'ai pas participé comme toi aux recueils de signatures pour le Recensement volontaire du Peuple fédéral européen, mais j'ai su par Jean-Paul Cortada, de Fédérop, qui t'accompagnait à Dôle dans le Jura pour des réunions militantes, que tu y tenais toute ta place, Bernard étant parfois retenu à Lyon. Je peux aussi témoigner avec Denise et nos enfants, Franck, Guilhem et Émilie, aussi ta filleule, qui ont avec moi partagé votre vie à Église Neuve durant des vacances d'été durant près de deux décennies, de 1980 à 1999, combien les mots de Gilles sont justes. Je tenais ici à l'en remercier.

Jean Francis Billion

Michèle,

Nous nous sommes connus j'avais 18 ans, et toi 32, parce que tu étais déjà avec Bernard, mon professeur, le grand amour de ta vie.

Notre amitié n'a cessé de se développer depuis ce moment, de rencontres à Église Neuve d'Issac l'été, à Lyon dans votre appartement et dans la Drôme où j'habitais à l'époque.

Tu es devenue celle qui écoutait, qui préparait de nombreux repas à tous les visiteurs d'Église Neuve, qui recevait, hébergeait les amis et les jeunes enfants des amis.

Ensemble nous avons commencé à apprendre nager à Sarah, la fille de Bruno et Geneviève, dans l'étang de Gurson, à entretenir ton jardin, des choses banales et à la fin des vacances tu revenais à Lyon, heureuse de retrouver ta ville et son agitation qui te plaisait tant, les amis et ta vie professionnelle.

Et puis l'heure de la retraite de Bernard est venue et il a décidé de revenir chez lui, en Périgord, après les aventures de FÉDÉROP qui t'avaient beaucoup inquiétée.

Tu avais le choix, m'as-tu souvent dit, rester à Lyon et moins ou ne plus voir Bernard ou le suivre chez lui ; tu l'as suivi et tu t'es faite à cette vie à la campagne dans un Périgord qui n'était pas aussi ouvert comme il l'est aujourd'hui.

Et puis pas de chance, le premier hiver dans cette maison d'Église Neuve a été très froid et la maison pas ou très mal chauffée.

À ce confort spartiate tu t'es faite aussi, encore jeune et pleine d'énergie et d'amour.

Et puis les années ont passé, ta vie en Périgord s'est construite, de nouvelles relations, des amis de Bernard, la maison est devenue beaucoup plus confortable, votre vie matérielle aussi et puis la maladie de Bernard, au début peu invalidante, et les années passant tu t'es entièrement dévouée à lui rendre la vieillesse aussi légère que possible malgré le Parkinson, tu t'es épuisée dans ce dévouement, mais là encore tu me disais que tu le faisais en toute conscience, que tu le voulais.

Ces dernières années, lorsque je venais te voir, ce n'est plus toi qui faisais les repas ; j'avais pris ta place, tu avais abandonné, cessé de vraiment te battre comme avant ; depuis la mort de Bernard, peut-être ne voulais-tu ou ne pouvais-tu pas être heureuse sans lui.

Mais malgré tout, malgré ta santé précaire, tu m'accueillais toujours avec ce sourire de bienvenue, qui manifestait ta joie.

Tu vas être unie, comme tu le souhaitais, à Bernard dans le cimetière d'Église Neuve et plus rien ne vous séparera.

Adieu Michèle, et je n'oublierai pas nos 45 ans d'amitié, Camille, ma femme, que tu as connue beaucoup plus tard, se joint à moi dans cet adieu, ainsi que Mathilde ma fille et ta filleule et Adèle sa sœur.

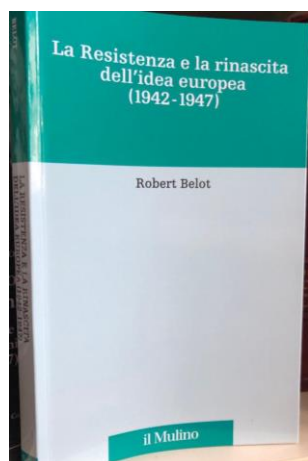
Nous discutons longtemps, le soir avant et après les repas lors de mes séjours à Église Neuve, toujours curieuse du monde, des gens et toi me parlant de ta famille, des souvenirs de ton enfance que la mort précoce de tes parents t'a volée, enfance que tu voulais malgré tout heureuse dans cette ferme familiale du nord de l'Isère qui faisait ta fierté. Peut-être ces souvenirs étaient un peu les tiens et ceux que tes frères et sœurs te racontaient, mais tu y tenais.

Extraits de la préface de M. Romano Prodi à la publication en italien de R. Belot, *La Resistenza e la rinascita dell'idea europea*

Préface de l'ancien Premier ministre italien et Président de la
Commission européenne
à l'édition italienne de l'ouvrage de Robert Belot
Résistance et conscience européenne – Henri Frenay et les communistes
(1940-1947)

Éd. it., *La Resistenza e la rinascita dell'idea europea*
(1942-1947)

Jean-Francis Billion
Président de Presse fédéraliste



Les éditions il Mulino, de
Bologne, éditeur des œuvres
d'Altiero Spinelli, viennent de
publier en italien
l'introduction (p. 7 à 246) du
volume de Robert Belot,
Résistance et conscience européenne.
Henri Frenay, de Gaulle et les
communistes (1940-1947),
publié en 2021 par Presse
fédéraliste dans notre
collection « Textes
fédéralistes ».

L'ouvrage italien ne
reprenant pas la partie «
Documents» de notre propre
volume. La traduction est l'œuvre d'Alessandro Bresolin,
auteur de nos deux ouvrages sur Albert Camus, dont le
premier est actuellement en réédition.

L'ouvrage de Robert Belot, intitulé, *La Resistenza e la rinascita
dell'idea europea (1942-1947)*, a été adapté par l'auteur à un
lectorat italien et paraît dans la collection « Fonti e studi sul
federalismo e sull'integrazione europea » (Sources et études
sur le fédéralisme et l'intégration européenne) fondée en 1989
et divisée en deux séries (« Recherches en histoire » et «
Parcours thématiques »). Cette collection, prestigieuse, dépend
par ailleurs du Centre interuniversitaire de recherche sur
l'histoire du fédéralisme et de l'intégration européenne (CRIE)
dirigé par nos amis, Giulio Guderzo (professeur honoraire de
l'Université de Pavie), Ariane Landuyt (université de Sienne)
et Daniela Preda (université de Gênes).

Le texte est en outre précédé, d'une préface de l'ancien
président de la Commission européenne et ancien président
du conseil des ministres italien, Romano Prodi, qui a bien
voulu répondre positivement à notre demande transmise au
nom de Robert Belot, par notre autre ami l'économiste
Alberto Majocchi l'un de ses conseillers à la Commission.

Nous adressons ici nos remerciements à Alberto et bien
évidemment au professeur Romano Prodi et rappelons que le
livre de Robert Belot est en cours de publication (ebook et
version papier) par la Fondation Jean Monnet de Lausanne et

que sa traduction allemande sera prochainement adressée à
divers éditeurs d'outre Rhin.

Nous publions ci-dessous avec plaisir l'introduction et la
conclusion de l'Introduction du professeur Prodi.

Professeur Romano Prodi
Ancien président de la Commission européenne

Le livre de l'historien Robert Belot nous rappelle fort
opportunément que la conscience européenne s'est
construite au moment l'Europe a connu le pire de son
histoire. La renaissance de l'idée européenne a été le fait
d'hommes et de femmes qui, au péril de leur vie, ont
lutté contre l'Europe « nazifasciste » et ont imaginé
l'Europe de la paix et de la démocratie. N'oublions pas
ce que nous leur devons. La fidélité à leur combat et à
leur idéal demeure notre ligne d'horizon, malgré les
vicissitudes qu'a connues de la « construction
européenne » après-guerre et les vents contraires que le
« désir d'Europe » a rencontrés.

.../...

Le livre du professeur Belot nous remet opportunément
en mémoire le combat des pionniers de l'Europe unie,
les Frenay, Rossi, Spinelli, Brugmans, Madariaga, cette
élite qui a fait valoir, quand l'Europe s'auto-détruisait,
qu'il existait malgré tout un « désir d'Europe » et une
civilisation à faire renaître. C'est à juste titre qu'il met en
valeur Henri Frenay, le fondateur du plus grand
mouvement de Résistance français, un des inspirateurs
de la Déclaration des Résistances européennes (Genève,
juillet 1944) et futur président de l'Union européenne
des fédéralistes. Le 12 décembre 1943, dans le journal
clandestin *Combat*, intitulé justement « Résistance...
Espoir de l'Europe », il saluait les Résistants qui, dans
toute l'Europe, « ont élevé leur esprit au-dessus des
malheurs et des haines » et ont appris à regarder « au-
delà de la guerre et au-delà des frontières » : « L'Europe
qui se bat, l'Europe qui souffre, l'Europe qui a faim
communie dans une même pensée, exprime une même
volonté : gagner la guerre d'abord, gagner la paix
ensuite. » Il concluait : « Les hommes de la Résistance
française tendent la main à ceux des autres nations ». N'oublions pas d'où nous venons.

L'Europe et les minorités face au nazisme

Robert Belot, *Observer l'Allemagne hitlérienne à travers ses minorités à l'étranger. Henri Frenay au Centre d'études germaniques de Strasbourg (1937-1938)*, Presse fédéraliste, coll. « Minorités nationales », 2022, 160 p., 15 €⁵⁵

Raymond Krakovitch

Chercheur, article publié initialement dans le mensuel *L'Ours*

Passionnant choix de textes d'Henri Frenay (1905-1988), figure emblématique de la Résistance française et pionnier du fédéralisme européen.

Jeune officier, Henri Frenay s'est penché très tôt sur le problème des minorités consécutif aux traités de 1919. Il a constaté qu'environ 30 millions d'Allemands vivaient hors des frontières du Reich. L'Allemagne avait perdu un septième de son territoire et un dixième de sa population, en particulier au profit de la Pologne. Frenay a très tôt eu le sentiment que cette situation serait génératrice de tensions et de conflits et que la question des minorités, des nationalités allait fatalement se poser. Il est aidé sur ces problèmes par la présence à ses côtés de Bertie Albrecht (1893-1943) qu'il rencontre en 1934. Elle a servi comme infirmière durant la Première Guerre, est devenue militante engagée pour les droits de l'homme et est particulièrement sensible à la menace pour la démocratie créée par la venue au pouvoir d'Hitler l'année précédente.

Mais, contrairement à d'autres, Frenay et Albrecht souhaitent un traitement équilibré de l'Allemagne, son régime une fois aboli, et pour l'avènement d'une Europe non vengeresse, vœu que l'évolution de Berlin va rendre pour longtemps impossible. Ils sont en avance sur leur temps et l'ouvrage décrit de façon détaillée la difficulté engendrée dans les années trente par la situation de la minorité allemande en Pologne. Frenay va rédiger un Mémoire sur celle-ci, en particulier en Haute-Silésie polonaise, dans le cadre du centre d'Etudes germaniques, en 1937-38, reproduit ici intégralement.

La Résistance et l'Europe

La guerre apparaît rapidement inévitable. Aux yeux de Frenay ce ne sera pas l'opposition classique de nation à nation mais un conflit où se trouvent opposées la civilisation occidentale et la conception du monde nazie, entre lesquelles aucun compromis n'était possible. Mobilisé en 1939, fait prisonnier en juin 1940, Frenay s'évade et va bientôt entrer en Résistance. Celle-ci a un double objectif. Après la victoire il faudra faire l'Europe, réintégrer l'Allemagne devenue démocratique afin que la paix et la liberté des peuples deviennent pérennes. Ce sera une lutte irrévocable pour Frenay, difficile à la fin des années 1940 car combattu simultanément par les gaullistes et les communistes, avant de triompher au début des années 1950 grâce à Robert Schuman et Jean Monnet.

La genèse de cette action est bien montrée dans ce petit ouvrage, qui rend à Frenay un hommage mérité, parallèlement à celui dû à Bertie Albrecht, résistante morte en 1943.

Deux recensions sur des « Cansos » de Arnaut Daniel, et La Croisade des albigeois

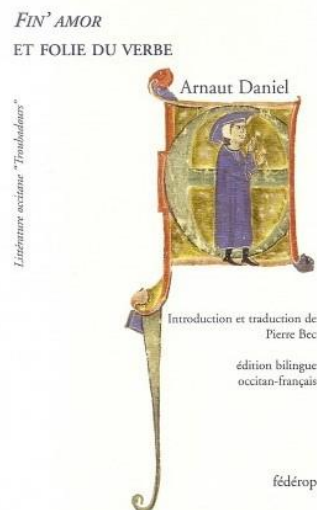
Fin'amor et folie du verbe – Arnaut Daniel, édition bilingue occitan-français, introduction et traduction de Pierre Bec, Gardonne, Fédérop, 2012, 160 p., 14 €

Le Chant de Montfort – Lo Cant de Montfort, livret de la « lecture spectacle » créée par Katy Bernard, Périgueux et Lyon, Novelum-IEO Perigord et Presse fédéraliste, 2022, 82 p., accompagné d'un CD, 22 €.

Michel Herland

Professeur honoraire, Université des Antilles et de la Guyane

À la fin du XII^e et au début du XIII^e siècles fleurit en langue d'oc une poésie extrêmement savante à un point tel que les amateurs comme les auteurs de nos vers libres pourraient difficilement l'imaginer. La « fabrique des vers » obéissait à des règles formelles d'une difficulté inouïe auxquelles les poètes d'alors semblaient pourtant se plier sans trop de peine, à voir la longueur de certaines de leurs pièces. Deux publications bilingues, dont l'une très récente, permettent de découvrir des textes devenus aujourd'hui indéchiffrables sinon pour une poignée d'occitanistes. La première présente quelques pièces du troubadour le plus célèbre en son temps (même si son nom n'est pas aujourd'hui le plus connu). La seconde, accompagnée d'un CD, restitue le texte d'un spectacle poétique et musical consacré à la *Chanson de la croisade albigeoise*.



Arnaut Daniel, actif entre 1180 et 1195, était le contemporain de Bertrand de Born dont le nom est sans doute davantage connu aujourd'hui. C'est pourtant le premier qui était célébré en son temps comme un maître, à preuve ces témoignages (en italien) de Dante :

Fa miglior fabbro des parlar materno / Versi d'amor e
prosa di romanzi

⁵⁵ Nous rappelons à notre lectorat la recension de Michel Herland sur le même ouvrage dans notre dernier numéro.

C'est dans le *Purgatoire* au chant XXVI, où Dante fera même intervenir un Arnaut en personne (et en langue d'oc, cette fois) :

Ieu sui Arnaut, que plor et va cantan ; / Cossiros vei la
pasada folor, / E voi jausen la joi qu'esper, denan.
(Je suis Arnaut qui pleure et va chantant ; / je vois avec souci
ma folie passée / et devant moi la joie dont j'espère jouir)⁵⁶.

Autre éloge, celui de Pétrarque (in *Triumphus Cupidinis*) :

Fra tutti il primo, Arnaldo Danielle, / Gran maestro
d'amor, ch' a la sua terra / Ancor fa onor col suo dir
strano e bello

« *suo dir strano e bello* » : sa poésie étrange et belle. De fait, la multiplication des contraintes formelles oblige à des contorsions qui risquent parfois d'affecter le sens... Ainsi Daniel est-il souvent considéré comme l'inventeur de la *sextine*, genre particulièrement retors. *Lo ferm voler qu'el cor m'intra* (Ce vœu dur qui dans le cœur m'entre), l'un des trois seuls exemples en ancien occitan, est reprise dans le recueil de Pierre Bec.

La sextine comporte six *coblas* (strophes) de six vers chacune dont chacun se termine par un mot rime différent qui se retrouvera dans toutes les autres *coblas*, sans jamais occuper la même place. En l'occurrence, les mots *cambra* (chambre), *arma* (âme), *verga* (verge), *ongla* (ongle), *intra* (entre). Les *coblas* sont ici *capfinidas*, ce qui signifie que le dernier mot rime d'une strophe devient, le premier de la suivante. Toujours dans cette *canço*, chaque *cobla* débute par un octosyllabe qui précède cinq indécasyllabes. Enfin, la « tornade » (verset conclusif et plus bref) de trois vers rassemble tous les mots rimes, ce qui donne ceci :

Arnautz tramet sa chançon d'ongl' e d'oncle, / A grat
de lieis que de sa verg' a l'arma, / son desirat, cui prèt
en cembra intra

(Arnaut envoie sa chanson d'ongle et d'oncle / À celle qui de sa verge a pris l'âme, / Son Désiré, dont le prix en chambre entre).

Daniel avait une prédilection pour les *cantos unisonans*, les fins des mots rimes étant les mêmes tout au long du poème. Par exemple dans la première pièce du recueil, *Chançon do'lh mot son plan e prim* (Une chanson aux mots légers), une série de six neuvains qui combine des vers de 8, 4 et 6 syllabes, les sons or, im, a et al se retrouvent dans toutes les *coblas*, leur ordre changeant toutes les deux strophes (*coblas doblas*). Dans la deuxième *cobla*, Arnaut se décrit, au passage, en poète :

Pel bruohl aug lo chant e'l reprim / E per qu'orn non
me'n faça crim / Obre e lim / Mots de valor / Ab art
d' Amor / Dont non ai cor que'm tuolha ; / Ans si be'm
falh / La sèc a trahl / Ont plus vas mi s'orghuolha
(Sous les branches j'entends les chants / Et pour en avoir nul reproche / J'œuvre et je lime / Des mots subtils / Dans l'art d'Amour / Et ne vœux qu'on m'en sèvre ; / Et s'il me fuit, / je le poursuis / Quand plus il me repousse)

À chaque époque, son esthétique, dira-t-on. Sans doute. N'empêche que la poésie courtoise, avec son extrême sophistication, devrait faire tomber tous les préjugés sur le Moyen-Âge, souvent qualifié à tort de « longue nuit » entre la civilisation gréco-romaine et la Renaissance, et obliger à considérer avec beaucoup d'humilité les accomplissements de notre poésie contemporaine.

La Chanson de la Croisade albigeoise (tel est le titre qu'on lui a donné après coup, car le manuscrit n'en porte aucun) compte 9582 vers répartis en 214 laisses (ou lais) de longueur inégale. Sans la réduction opérée par Katy Bernard – un livret de moins de 100 pages – ce texte ne risquerait guère d'atteindre les lecteurs du XXI^e siècle, même férus de littérature.

On connaît assez bien son histoire : il a eu deux auteurs successifs, le premier, un clerc venu de Navarre, Guillaume de Tudèle, rend compte de la croisade entre 1208 et 1213. Son récit qui s'interrompt brutalement est continué par un « Anonyme » qui le poursuit jusqu'en 1219. Tandis que le personnage central demeure Simon de Montfort, le chef de la croisade, le point de vue à son sujet varie notablement d'un auteur à l'autre. Le premier plutôt favorable à Montfort, bien qu'il ne cache pas, dans sa relation de la prise de Lavaur, l'horreur des massacres commis sous ses ordres. Le second, sans remettre en cause la légitimité de la croisade dénonce l'hubris de Montfort et laisse entendre que sa mort sous les remparts de Toulouse, en juin 1218, fut un signe de la justice divine. Montfort était cependant dans son droit puisqu'il avait reçu du pape Innocent III d'abord les terres des Trencavel après la reddition de Carcassonne, puis, à la suite du concile de Latran (1215), celles des Raymond de Toulouse. Chaque laisse est bâtie suivant le modèle de la *Chanson d'Antioche* – laquelle raconte la conquête d'Antioche par les croisés en 1098 – avec des alexandrins à rime unique. A titre d'exemple, on peut citer un passage de la laisse 170. C'est ici Guy, l'un des frères de Montfort, qui le met en garde :

« Bels fraire », ditz en Guis, « eu vos dic veram »ens /
Que Dieus no vol souffrir que vos siatz tenens / Del
Castel de Belcaire ni de l'als longamens ; / Qu'el garda
e cossira vostre captenemmens ; / Ab sol que sia vostre
tot l'avens e l'argens, / Vos sol non avetz cura de la mort
de las gens. »

(« Moi, Guy, votre frère, je vous réponds en vérité, / Que Dieu ne veut pas souffrir que vous possédiez / Le château de Beaucaire ni le reste plus longtemps. / Car il regarde et considère votre conduite : / Pourvu que tous les biens et l'argent soient vôtres, / Vous n'avez aucun souci de la mort des gens. »)

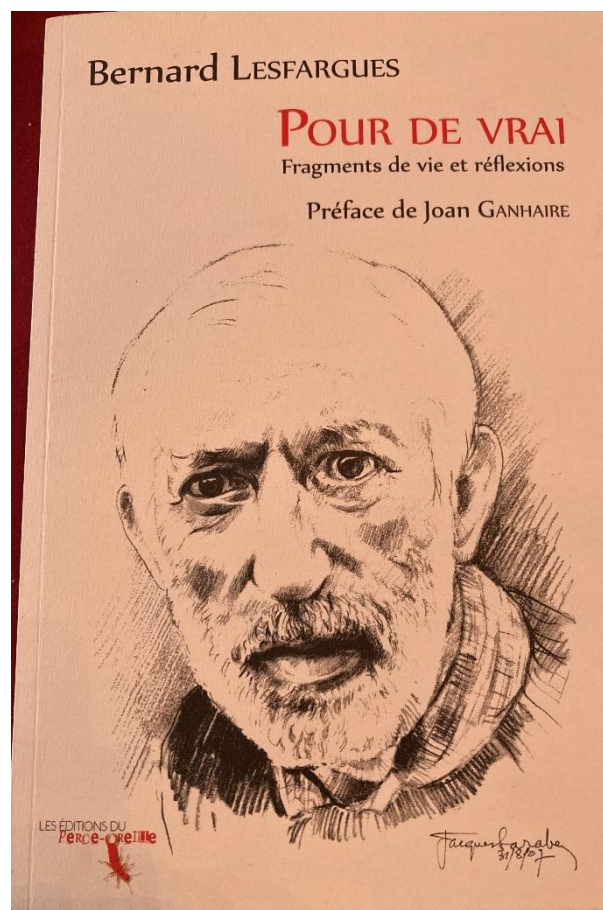
Que Dieu ait été derrière sa mort ou pas, Simon de Montfort a bel et bien succombé avant de pouvoir jouir de ses biens et Toulouse a retrouvé ses *senbers dreituriers* (seigneurs légitimes), les Raymond VI et VII, même si le second dut finalement se soumettre au roi Louis IX (en 1229).

Ces deux livres (sans oublier le CD accompagnant le second) faciliteront l'accès à une littérature depuis longtemps oubliée, aussi émouvante que précieuse : des trésors à découvrir par tous les amoureux de la poésie, qu'ils soient d'oc ou d'oïl.

⁵⁶ Toutes les traductions d'A. Daniel par Pierre Bec.

Nouvelle publication diffusée par Presse fédéraliste

Bernard Lesfargues, *Pour de vrai, Fragments de vie et réflexion*



La disparition en février 2018 du poète, traducteur et éditeur Bernard Lesfargues affecta bon nombre d'amoureux des belles lettres en Occitanie, en Catalogne et au-delà. Parmi les écrits nombreux qu'il laissa, les textes regroupés ici composent un recueil de tranches de vie et de réflexions sur la lecture qu'il envisageait de publier, sans en avoir jamais le temps ou l'occasion. Sa famille et ses proches se sont attachés à restituer aussi fidèlement que possible les textes qu'il avait compilés à cet effet.

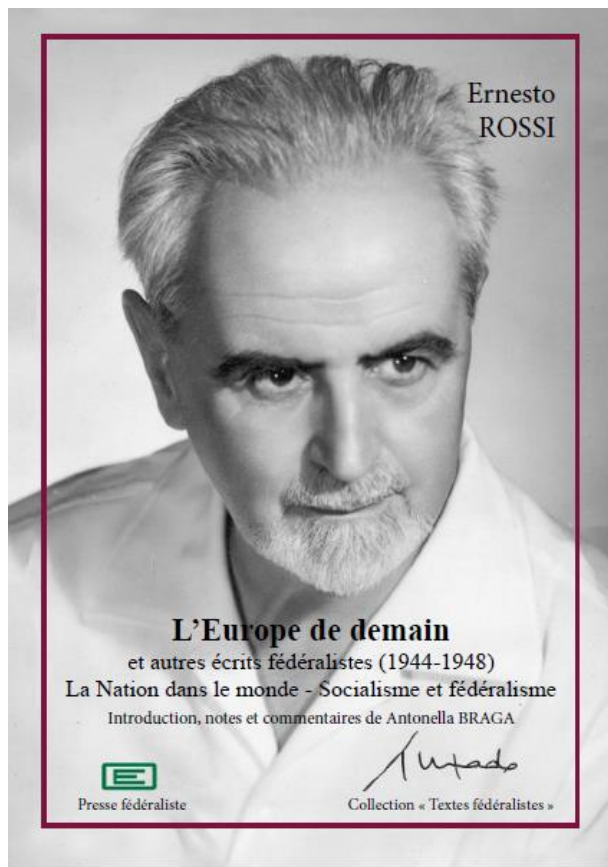
Préface de Joan Ganhaire.

Publié aux éditions du Perce-Oreille, p. 158, € 20 hors frais de poste
ISBN 978-2-901975-15-1

Le Chêne
520 chemin de la Croix de Cazenac
24220 Coux-et-Bigaroque-Mouzens
www.perceoreille.fr

ou

presse.federaliste.eu



Collection « Textes fédéralistes »

Presse fédéraliste | 2022

L'essai *Gli Stati Uniti d'Europa*, publié en français sous le titre *L'Europe de demain*, a été écrit par Ernesto Rossi (1897-1967) alors réfugié en Suisse entre 1944 et 1945. Sous le régime mussolinien, cet économiste et intellectuel antifasciste, membre de Giustizia e Libertà, est emprisonné puis interné sur l'île de Ventotene où en 1941, il rédige le *Manifeste de Ventotene* avec Altiero Spinelli. Cadre dirigeant du Partito d'Azione et du Movimento Federalista Europeo, il devient après-guerre membre du Conseil national, sous-secrétaire à la Reconstruction dans le gouvernement de Ferruccio Parri. Dans les années 1950, Rossi est l'un des fondateurs du Partito Radicale, puis du Movimento Gaetano Salvemini. Les textes de ce volume témoignent de la clairvoyance de leur auteur et de sa capacité à penser l'unité politique de l'Europe à sa genèse.

Dans ce recueil, « L'Europe de demain » est précédé d'une longue introduction historique, de commentaires et de notes de l'historienne Antonella Braga, accompagné de deux autres textes de Rossi, l'essai « La Nation dans le monde » (1945) et l'article « Socialisme et fédéralisme » (1948) et complété par un index et une importante bibliographie internationale.

Antonella Braga, historienne de la pensée antifasciste et fédéraliste, a édité des volumes collectifs et publié des essais et monographies, dont *Un federalista giacobino. Ernesto Rossi pioniere degli Stati Uniti d'Europa* chez Il Mulino en 2007. Elle est membre fondateur de la Fondation « Ernesto Rossi-Gaetano Salvemini » de Florence.

« Bien que déjà ancien, le texte garde une fraîcheur extraordinaire [...] on y reconnaît notre raison d'être citoyen européen, les racines du projet politique pour l'unité de l'Europe, encore inachevé, et l'exemple qui nous pousse à agir avant qu'il ne soit trop tard. »

Antonella Braga, « Introduction historique, notes et commentaires » dans *L'Europe de demain*, p. 9.

Format : 15 x 21 cm
ISBN : 978-2-491429-10-2
Illustration : 4 illustrations
Nombre de pages : 224 pages
Prix : 20 € (broché)

commandes@pressefederaliste.eu



Presse fédéraliste

Une Europe Unie dans un monde uni

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

Créée en 1973, *Pour le fédéralisme - Fédéchoses* est la seule revue sur le fédéralisme militant publiée en langue française.

Fédéchoses, a été dans les premières années après sa fondation en 1973, un bulletin d'information avec l'objectif de mener à l'unification des divers groupes de jeunes fédéralistes de l'hexagone dans la Jeunesse européenne fédéraliste (JEF France, [re]fondée au Congrès de Lyon de 1975). Il s'est transformé peu après en une revue de réflexion et de dialogue entre militants fédéralistes, intéressés par le fédéralisme, plus spécifiquement institutionnel (interne, européen et mondial). Depuis nous n'avons jamais changé de ligne éditoriale.

Ils et elles ont contribué à ce numéro

Adeline Afonso Morais, doctorante, secrétaire générale de l'UEF France ; **Gilles Arfi**, ami de Presse fédéraliste ; **Joseph P. Baratta**, historien et professeur émérite ; **Robert Belot**, historien, chaire Jean Monnet St. Étienne ; **Jean-Francis Billion**, v-p de l'UEF -France et président de Presse fédéraliste ; **Antonella Braga**, historienne ; **Alessandro Cavalli**, Professeur émérite de sociologie ; **Henri Clavier**, rédacteur au *Taurillon* ; **Michel Devoluy**, chaire Jean Monnet d'économie Strasbourg ; **Chloé Fabre**, v-p UEF France, bureau de Presse fédéraliste ; **Michel Herland**, économiste et professeur honoraire ; **Jean-Guy Giraud**, ancien président UEF-Fr. ; **Yves Granger**, UEF ÎdF ; **Pierre Klein**, président Initiative citoyenne alsacienne ; **Tyden Kortman**, WFM ; **François Leray**, président de l'UEF France ; **Jean-Louis Meunier**, professeur émérite et fondateur Rencontres Camus à Lourmarin ; **Hervé Moritz**, ancien président des Jeunes Européens et porte-parole de l'UEF France ; **Mario Platero**, journaliste ; **Romano Prodi**, ancien président de la Commission européenne et président du Conseil italien ; **Silvia Romano**, membre bureaux de l'UEF France et Presse fédéraliste ; **René Wadlow**, President of the Association of World Citizens.

S'abonner à Fédéchoses et adhérer à Presse fédéraliste

Nom et prénoms

Adresse

Mail

Normal € 30 - Militant € 60 - le numéro € 5

Chèque ou virement à l'ordre de **PRESSE FÉDÉRALISTE**

Banque	Guichet	N° Compte	Clé	Devise
10278	07334	00020810601	69	€
IBAN		BIC	Domiciliation	
FR 76 10278073340002081060169		CMCI FR 2A	CCM LYON FRÈRES LUMIÈRE	

ou paiement sécurisé sur www.pressefederaliste.eu

Maison des Européens – 346 Rue Garibaldi - 69007 - Lyon - France – www.pressefederaliste.eu

Pour le fédéralisme – Fédéchoses

Directeur de la publication : Jean-François Richard - **Rédacteur en chef** : Jean-Francis Billion

Comité de rédaction : Adeline Mourais Afonso - Bernard Barthalay - Florent Banfi - Ulrich Bohner - Bruno Boissière - Théo Boucart - Maurice Braud - Didier Colmont - Domenec Devesa - Chloé Fabre - Sandra Fernandes - Dafni Gogou - Ivana Graziani - Michel Herland - Valéry-Xavier Lentz - Marion Larché - Lucio Levi - Alexandre Marin - Catherine Montfort - Hervé Moritz - Silvia Romano

Édition et mise en page : Chloé Fabre - **Attachée de presse** : Sandra Fernandes

Responsable site www.pressefederaliste.eu : Valéry-Xavier Lentz